FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL J.A. No 185 (20 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Jeudi 12 août 1971

Lire en avant-dernière page:

Cent millions de francs de plus pour la recherche agronomique

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738
FAN

EN CAS DE CATASTROPHE À L'ÉTRANGER

Création d'un corps suisse de secours

C'est une proposition du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé le texte d'un rapport à l'Assemblée fédérale concernant la création d'un corps de volontaires pour les actions de secours en cas de catastrophe à l'étranger. Ce rapport, qui sera publié prochainement, renseigne les Chambres sur les intentions du Conseil fédéral, donnant ainsi suite à la motion de M. Furgler, conseiller national.

En substance, le Conseil fédéral propose de constituer une équipe de volontaires qui sera placée sous l'autorité d'un délégué du Conseil fédéral. Le corps de volontaires ne sera pas une unité devant être engagée comme un tout, mais bien plutôt un réservoir dans lequel il sera possible de puiser rapidement, selon la situation. Il se présentera sous la forme d'un fichier. Les volontaires, tous parfaitement qualifiés dans leur spécialité (personnel médical, para-médical, secouristes, techniciens du génie civil, experts en transport et transmissions, assistantes sociales, interprètes, etc.), pourront être employés pour des missions de durée variable, selon les conditions prévues dans le contrat passé avec chacun d'eux. On disposera dans chaque cas d'un nombre suffisant de remplaçants.

ORGANISATION

Le délégué, rattaché administrativement au département politique, aura pour tâche, dans une première étape, de créer et d'organiser le corps de volontaires.

(Lire la suite en avant-dernière page)

JOURNÉE «EN OR» POUR LES ATHLÈTES RUSSES

Le Soviétique Borzov (à gauche sur notre Téléphoto AP) s'est imposé lors de la finale du 100 m devant Wucherer (All. O.) et Papageorgopoulos (Gr) ; son compatriote Janis Lusis a remporté la médaille d'or du javelot pour la quatrième fois consécutivement aux championnats d'Europe.

LES IDÉES ET LES FAITS

Généreuses perspectives

Neutralité et solidarité, soit ! Mais autant que la neutralité, la solidarité oblige. C'était du moins ce qu'entendait démontrer un député saint-gallois au Conseil national, M. Furgler, en développant, il y a environ quatre ans, une motion qui tendait à organiser en Suisse un corps de volontaires prêts à intervenir à l'étranger en cas de catastrophes naturelles ou pour atténuer les conséquences d'un conflit armé.

Il a fallu du temps pour que l'idée fît son chemin. Pourtant, M. Spuehler, chef du département politique, avait conçu l'espoir de préparer un projet répondant aux vœux du parlement qui avait accepté la motion Furgler. Il a dû se contenter de mettre une étude en chantier, laissant à son successeur le soin d'en tirer la substance.

Or, à l'automne 1970, il semblait que l'affaire allait aboutir. Il était question de créer un « Central suisse pour les actions de secours à l'étranger » (c'était la dénomination officielle), puis de constituer un corps de volontaires, enfin de créer un « Conseil de direction ».

Tout cela, pourtant, restait bien flou, d'autant plus que la Confédération ne semblait guère empressée à assumer de très larges responsabilités. Ce « Central » en effet, devait être relié à la Croix-Rouge suisse.

De telles intentions subirent le feu roulant de la critique et le département politique fit marche arrière. Il remit l'ouvrage sur le métier et, hier matin, alors que les sept sages se réunissaient pour la première fois au terme des vacances, ils approuvaient le texte d'un rapport à l'assemblée fédérale concernant la création d'un corps de volontaires. Bien entendu, cette activité « humanitaire » ne sera pas permanente. Il importera donc aussi de veiller à faciliter aux volontaires leur réintégration dans la vie professionnelle, une fois la mission terminée.

Si la Confédération nomme un délégué, cela ne signifie pas qu'elle prendra elle-même en main cette forme d'aide à l'étranger, sauf dans certains cas particuliers. Pour le reste, le corps des volontaires restera au service d'œuvres d'entraide comme la Croix-Rouge ou d'autres organisations nationales ou internationales.

« Le rapport, lisons-nous dans le communiqué, ne dissimule pas les difficultés de l'entreprise, notamment celles que comporte l'intervention de volontaires dans une catastrophe hors de nos frontières. Si l'on tient compte de tous les facteurs qui entrent en jeu en pareilles circonstances, il faut admettre que les conditions permettant une intervention ne sont pas aussi fréquemment remplies qu'on le croit généralement. »

Déjà le recrutement se révélera ardu. Aussi, a-t-on déjà étudié certaines mesures propres à le faciliter. Le volontaire doit pouvoir retrouver son emploi à son retour au pays, il doit bénéficier aussi d'une rétribution équitable et d'une assurance contre les risques inhérents au caractère et aux circonstances d'une mission de secours. On n'exclut pas non plus la possibilité, du moins dans certains cas, d'assimiler la mission à un service militaire. Toutefois, cela ne serait pas possible, de l'avis des juristes les plus sérieux, sans réviser la constitution fédérale.

Le Conseil fédéral met en évidence, dans les conclusions de son rapport le sens des mesures qu'il envisage :

« L'existence du corps ne donnera pas seulement une importance accrue à notre aide humanitaire, elle lui conférera aussi un caractère plus personnel et renforcera la présence tangible de notre pays à l'étranger, en donnant aux Suisses qui le désirent, et notamment à ceux de la jeune génération, une occasion de s'engager personnellement, de payer de leur personne.

Sur le plan international, l'existence du corps permettra à la Suisse de participer davantage aux efforts en cours, en vue de développer la coopération internationale en cas de catastrophe et d'améliorer la coordination des secours. »

Voilà qui ouvre de fort généreuses perspectives et s'il est vrai que la société de consommation impose à quantité de jeunes des conditions d'existence qu'ils jugent indignes d'une vocation humaine, le nombre des volontaires ne devrait pas manquer.

Seulement, la tâche ne se satisfera pas d'amateurs. Elle exige cette formation qui ne peut être que le résultat d'une discipline. Or, la discipline ne compte pas, aujourd'hui, parmi les notions les plus prisées.

Georges PERRIN

Retour de vacances et intégration européenne

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a tenu mercredi sa première séance à l'issue des vacances. Tous les membres du gouvernement assistaient à la réunion. Au cours de la matinée, de nombreux objets ont été traités, parmi lesquels le rapport sur l'évolution de l'intégration européenne.

Le rapport sur l'évolution de l'intégration européenne et sur la position de la Suisse a été préparé à la suite d'une motion déposée il y a quelques trois ans par le conseiller national Furgler (pdc-SG) et un certain nombre de ses collègues. Il évoque les différentes étapes de la coopération économique en Europe depuis 1948 jusqu'à nos jours, et décrit les résultats obtenus par la C.E.E. d'une part, les expériences réalisées au sein de l'A.E.L.E. d'autre part. Il expose ensuite les motifs pour lesquels la Suisse éprouve de l'intérêt à participer aux mouvements européens d'intégration, ainsi que les considérations fondamentales à respecter lors de l'établissement de relations entre la Suisse et la Communauté économique européenne.

Enfin, il présente l'état actuel de la préparation des négociations et les objectifs poursuivis par notre pays. Adopté par le Conseil fédéral mercredi matin, le rapport sur l'évolution de l'intégration sera rendu public au cours d'une conférence de presse, ce mois-ci semble-t-il.

Plan soviétique d'invasion de l'Europe occidentale !

C'est ce que révèle un ancien général tchèque

PARIS (AFP). — Les Russes disposeraient d'un plan d'invasion de l'Europe mis sur pied en 1963. C'est ce qu'a affirmé dans une interview à « Paris Match » le général tchécoslovaque Jan Sejna, ancien premier secrétaire du P. C. tchèque au ministère de la défense nationale, réfugié aux Etats-Unis en mars 1968.

« Jusqu'en 1963, précise le général, les Russes croyaient sincèrement qu'ils auraient à endiguer une offensive occidentale un jour... » Ils délaissèrent alors la stratégie défensive du Pacte de Varsovie au profit d'une stratégie « offensive ». Le maréchal Malinowski aurait à ce sujet, toujours selon le général Sejna, déclaré en automne 1963, au cours d'une réunion à Prague : en cas de guerre, nous attaquerons les premiers... C'est de loin la solution la plus avantageuse pour nous... »

Le « plan soviétique pour l'invasion de l'Europe, affirme le général tchécoslovaque, est tenu à jour et continuellement amélioré... » Il prévoirait, dans un premier temps, l'envahissement de l'Europe, « le plus dur », en trois jours, jusqu'au Rhin. Cette mission serait confiée aux Tchèques et aux Allemands de l'Est. Le Rhin, aussitôt atteint, des « missiles seraient envoyés sur l'Ouest ».

LA PREMIÈRE VAGUE

Dans le même temps, poursuit le général Sejna, la première « unité stratégique » forte de plus d'un million d'hommes (Hongrois, Roumains, Polonais, et environ 600.000 Soviétiques) occuperait le terrain derrière les unités de choc.

Puis, les troupes soviétiques donneraient l'assaut à la France, « occupée en exactement deux jours », au Bénélux et à l'Angleterre. L'état-major russe, affirme l'interviewé, « n'a aucune estime » pour l'armée française. « Elle est molle, dit-il et, à part quelques poches de résistance, elle s'effondrera comme en 1940... »

« JUGEMENTS »

Le général Sejna indique que des « tribunaux militaires » sont constitués qui accompagneraient les unités de campagne et seraient chargés de juger, sur-le-champ, les futurs « criminels de guerre ». Toujours selon lui, les Russes détiennent une liste de 10.000 personnes « à arrêter en Allemagne le premier jour de la guerre ». La liste française comporterait « plusieurs dizaines de milliers de noms d'hommes politiques, de conseillers généraux, de maires, de militaires, de chefs d'entreprise, de syndicalistes, de journalistes et de représentants, en général, du système bourgeois ».

LES CLANDESTINS

Le général Sejna affirme encore, qu'en 1963, il y avait en France « neuf réseaux d'espionnage permanents (du Pacte de Varsovie) », que « parmi les membres des missions commerciales tchèques, 30 % sont des espions » et « qu'après Moscou, Prague est la capitale de l'espionnage et de l'Intox ».

Il rapporte qu'en 1963, une lettre personnelle et ultra-secrète « du général de Gaulle au chancelier Erhard » antérieure, de peu, à la décision de la France de se retirer de l'OTAN, était tombée en possession du général-major Oldrich Burda, chef des services de renseignements tchécoslovaques. « Cette interception, souligne-t-il, illustrait de façon éclatante des informations que les Russes et nous autres, avions à notre disposition... »

Le général affirme enfin que les Russes « ont du respect pour les services spéciaux israéliens, anglais, français, allemands ou américains ».

Les troupes anglaises donnent l'assaut aux commandos de l'IRA dans les rues de Belfast

BELFAST (AFP). — Depuis l'aube, les soldats britanniques se sont lancés à l'assaut des commandos de l'IRA à Belfast. Pour la troupe, il n'est plus question de riposter simplement aux tireurs embusqués sur les toits, mais de passer immédiatement à l'attaque et de les neutraliser. Cette nouvelle tactique a été illustrée par deux assauts sanglants mercredi, l'un à « Eliza Street », l'autre à « Whiterock Road ». Ils se sont soldés par deux morts, une douzaine de blessés et une trentaine d'arrestations.

A Elisa Street, des commandos de l'IRA se sont emparés, mitraillette au poing, d'une fabrique de pain. Ils sont montés sur le toit et, en plein jour, ont tiré sur les patrouilles de soldats, tandis que des manifestants érigeaient des barricades autour de la fabrique.

C'est alors que les hommes des « Royal Green Jackets », pris sous le feu intense des mitrailleuses de l'IRA, sont passées à l'assaut: ils ont d'abord bousculé les émeutiers dans la rue et forcé les portes de la fabrique. Plusieurs civils ont été blessés dans l'échange de coups de feu et un soldat a été touché à la poitrine malgré son gilet pare-balles.

Sur le toit, des membres de l'IRA — au nombre de six — étaient pris au piège. Ils se sont défendus avec acharnement jusqu'à épuisement de leurs munitions. L'un a été tué, deux blessés et les trois autres ont été arrêtés par les « Green Jackets ».

L'autre affrontement a eu lieu à Whiterock Road. Cette fois, les tireurs de l'IRA s'étaient retranchés derrière des barricades. Les commandos tiraient à la mitraillette, tandis que des jeunes émeutiers rampant dans les rues avoisinantes, se dressaient soudain et lançaient des cocktails Molotov et des bombes à clous.

Les parachutistes du 2me « Bataillon Parachute Regiment » qui se trouvaient sur les lieux, avaient alors fait appel à des véhicules blindés. Ceux-ci foncèrent sur les barricades tandis que les paras ouvraient le feu. Les commandos se retirèrent rapidement, mais durent laisser derrière eux deux de leurs camarades blessés.

Mercredi après-midi, les tirs se poursuivaient dans le quartier, complètement cerné par la troupe. Les soldats ne laissent entrer ou sortir personne.

D'autre part, les autorités de Dublin ont indiqué mercredi en début d'après-midi que plus de 2000 réfugiés d'Irlande du Nord étaient entrés en République d'Irlande.

LE VOYAGE A LONDRES

M. P. Hillery, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Dublin, s'est entretenu mercredi pendant une heure et demie de la situation en Ulster avec M. R. Maudling, qui assure l'intérim de M. Heath à la tête du gouvernement britannique.

Son voyage reflète la position du gouvernement de Dublin qui se considère comme responsable, autant que les Britanniques, de la minorité catholique du nord.

Des suspects de Belfast mis face au mur.

(Téléphoto AP)

Le temps en Europe

Voici quelques-unes des températures relevées mercredi après-midi à 13 heures en Europe :

Zurich, couvert, averse, 21 degrés ; Genève, nuageux, 22 ; Locarno, nuageux, 24 ; Nice, nuageux, 27 ; Paris, nuageux, 19 ; Londres, nuageux, 19 ; Amsterdam, très nuageux, 17 ; Bruxelles, couvert, 15 ; Berlin, clair, 29 ; Munich, clair, 25 ; Copenhague, nuageux, 20 ; Stockholm, nuageux, 20 ; Vienne, clair, 28 ; Rome, clair, 30 ; Barcelone, très nuageux, 27 ; Belgrade, clair, 28 ; Athènes, nuageux, 28.

Une terrasse d'hôtel s'effondre à Terremolinos: quatre victimes

Deux Suisses parmi les blessés

Les sauveteurs fouillent les décombres.

(Téléphoto AP)

MALAGA, (AP). — Un toit-terrasse d'un grand hôtel de la Costa del Sol, l'hôtel « Riviera », à Benalmadena, près de Torremolinos sur lequel des travaux étaient en cours en vue de faire un court de tennis, s'est effondré mercredi matin au moment où des pensionnaires de l'hôtel prenaient leur petit déjeuner. Il y a quatre morts et 11 blessés, dont trois sont grièvement atteints.

Le toit qui s'est effondré est celui d'un bâtiment annexe accolé à l'immeuble principal.

Des tonnes de détritus se sont déversées dans le salon et le bar de l'hôtel. L'un des morts a été provisoirement identifié comme étant M. Werner Pfistter, de Stuttgart (Allemagne de l'Ouest). L'identité des trois autres victimes n'avait encore pu être déterminée. L'une d'elles a été trouvée en costume de bain. Elle se préparait apparemment à se rendre sur la plage.

Trois enfants anglais de 4, 7 et 9 ans ont passé huit heures sous les décombres dans l'aile de l'hôtel « Riviera » avant d'être finalement retirés sains et saufs en fin d'après-midi.

Leur père, un agent de tourisme britannique, M. Norman Shaw, assistait les sauveteurs. A travers les monceaux de béton déchiquetés, il rassurait ses enfants et les encourageait à ne perdre ni patience ni sang-froid tout au long de ce dramatique dégagement.

En fin d'après-midi, le nombre des victimes de cette catastrophe était de quatre morts. Un couple d'Allemands et un couple de Luxembourgeois et de onze blessés, six touristes (une Française, deux Belges, deux Suisses et une Allemande), et cinq Espagnols, employés de l'hôtel.

L'hôtel Riviera a été construit en 1964. C'est un énorme bâtiment de 182 chambres, de structure très moderne, situé en bordure de mer.

Signalons, en outre, qu'une dalle de marbre s'est écrasée sur la terrasse d'un café à Cannes. On ne déplore heureusement qu'un seul blessé.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7 et 9
Pour vous Madame : page 10
Les sports : pages 11 et 13
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 16
Les bourses : page 17
L'actualité suisse : page 19

En pages régionales :
Porrentruy : les apprentis protestent contre l'interdiction de se baigner
Estavayer : un motocycliste se tue contre un camion
Zurich : attentat à la bombe contre un juge

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 6 août. Guenin, Frédéric-Damienne-Gilberte, fille de Daniel Reymond, dessinateur à Neuchâtel, et de Marylise-Vreneli, née Favre.

DÉCÈS — 9 août. Bessard, Albert-Louis, né en 1904, technicien électricien à Neuchâtel, époux de Elisabeth-Martha, née Marciniak ; Kiburger, Henri-Alfred, né en 1881, ancien caissier communal à Saint-Blaise, veuf de Alice-Emma, née Leu.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 11 août. Température : moyenne : 17,1 ; min. : 16,1 ; max. : 27,3. Baromètre : moyenne : 717,6. Eau tombée : 41,3. Vent dominant : direction variable, faible à modéré. Etat du ciel : couvert, pluie intermittente, orages.

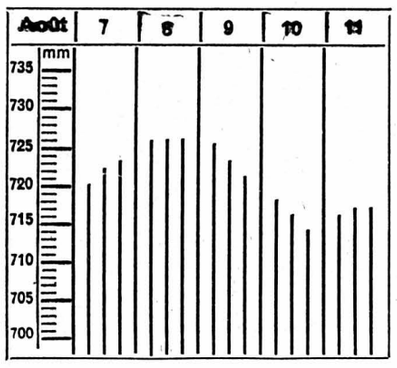

Niveau du lac, 11 août, à 6 h 30 : 429,30

Prévisions pour toute la Suisse. — La perturbation pluvio-orageuse qui affecte le temps dans nos régions se déplace vers l'est. La hausse des pressions qui a lieu à l'arrière de cette zone de mauvais temps provoquera une amélioration passagère du temps. Après quelques orages nocturnes, le ciel se dégagera et, aujourd'hui, le temps sera en partie ensoleillé. La température atteindra 24 à 29 degrés cet après-midi. Isotherme zéro degré vers 3200 m. Vents faibles du secteur ouest.

Evolution pour vendredi et samedi. — Dans toute la Suisse en général ensoleillé par nébulosité changeante. En montagne, averses ou orages isolés. Samedi, ensoleillé. Orages en fin de journée. Température inchangée.

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

SOIRÉES D'ÉTÉ NEUCHÂTEL
Ce soir à 20 h 45 au quai Osterwald :
Film de la Fête des vendanges 1970 et films touristiques
Entrée libre

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière
Samedi 14 août à 20 h 15
reçoit
FRIBOURG
En ouverture à 18 h 15, match des réserves
En dessous de 18 ans, ENTRÉE GRATUITE

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

A Neuchâtel et dans la région

Voiture en feu route de Chaumont

M. M. C., âgé de 20 ans et domicilié à Peseux, descendait hier à 21 h 30 la côte de Chaumont au volant de sa voiture. A peine avait-il amorcé la descente, qu'il entendit une explosion sous le capot de son véhicule.

Intrigué, M. C. poursuivit néanmoins son chemin. Tout à coup, à mi-côte, à proximité de la cabane du garde, les freins ne répondirent plus. M. C., qui roulait à faible allure, se résolut alors à jeter son véhicule contre le talus pour éviter de se laisser gagner par la vitesse.

Une deuxième explosion se produisit et le feu se déclara subitement à l'avant de sa voiture. M. C. se rendit alors au poste téléphonique le plus proche, distant cependant de plusieurs centaines de mètres et alerta les premiers secours de Neuchâtel. Ceux-ci, s'étant rendus sur place avec le camion tonne-pompe, se rendirent rapidement maîtres du sinistre.

Toutefois, M. C. s'étant ravitaillé en carburant peu avant, une soixantaine de litres d'essence se répandirent sur la chaussée. Il fallut donc, pour éviter une pollution du sous-sol, enflammer le carburant.

La voiture est complètement calcinée et les pompiers durent même arracher les sièges qui s'étaient consumés avant leur arrivée.

Les cadets de la Coudre sont rentrés

(c) Mardi après-midi, les cadets et cadettes de la Coudre sont rentrés à la maison après un camp d'une dizaine de jours aux « Posats » près des Vieux-Prés. Quarante-cinq jeunes gens et jeunes filles de 8 à 20 ans ont passé là-haut une période magnifique qui restera un des meilleurs souvenirs de leurs vacances. Ils étaient partis le samedi 31 juillet, et pour se rendre aux Posats, ils avaient à parcourir une certaine distance à pied. Pour les petits, ce parcours était de 10 km, qu'ils devaient effectuer en trois jours à travers les belles montagnes du Jura. Les distances étaient plus importantes pour les plus âgés. Les grands, quant à eux avaient un parcours de 25 km à effectuer.

Pendant le temps qu'ils passèrent au chalet, les cadets purent s'intéresser à de multiples activités. Divers ateliers avaient été prévus pour eux, à savoir des ateliers de vannerie, de poterie, d'escalade, de pionniers, de peinture, de sculpture, etc. Chaque matin les enfants choisissaient l'activité leur convenant le mieux. Ils eurent également l'occasion de faire des promenades et certains de visiter la poterie de Chézard.

En bref, ces dix jours passés dans la nature ont été bénéfiques à tous ces enfants et malgré les quelques petits bobos qui ont marqué cette période pour quelques-uns, chacun est rentré joyeux à son foyer.

La coupe de football du Val-de-Ruz

(c) A la fin de la semaine, l'Union sportive des Geneveys-sur-Coffrane recevra les équipes de football du Val-de-Ruz. Ces joutes sportives débuteront samedi par des rencontres de minimes.

Le soir, une grande kermesse se déroulera dans le parc des usines Esco SA, transformé pour l'occasion en une immense tente. Le dimanche matin, c'est par un match opposant deux formations féminines que débutera le programme. Puis, au début de l'après-midi, la finale pour les 3me et 4me places précédera celle des 1re et 2me places. Ces deux journées promettent une animation particulière au village puisque les deux fanfares de la paroisse se joindront également à la fête.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Tir commémoratif

(c) Lors du dernier week-end, un tir commémoratif a eu lieu au stand des Geneveys-sur-Coffrane. Quelque 60 tireurs se sont disputés les deux challenges mis en compétition, l'un destiné aux tireurs internes et l'autre aux tireurs externes. Après une lutte très acharnée, M. Jean Weingart, de Fontainemelon, gagna finalement, pour une année, le challenge des tireurs externes avec un total de 91 points devant M. Hans Steinmann, de Montmollin, avec également 91 points. M. A. Meignez, de Rochefort, s'est classé troisième avec 90 points. Quant aux tireurs de la Société organisatrice, c'est M. Georges Leuba qui a remporté, pour une année, le challenge avec 83 points. M. Robert Buchs s'est classé deuxième avec 80 points, M. J. Alfred Grétillat, avec 75 points, troisième.

Fin des vacances

(c) Après six semaines de vacances, les élèves du centre scolaire des Geneveys-sur-Coffrane vont reprendre le chemin de l'école : le lundi 16 août, ils retrouveront leurs classes.

CHÉZARD - SAINT-MARTIN

Un conseiller général décède en Italie des suites d'un accident

On apprenait dans la nuit le décès, survenu en Italie, à la suite d'un accident de voiture, de M. Francis Bloch. Le défunt, âgé de 49 ans, était membre du parti libéral de la commune de Chézard-Saint-Martin et conseiller général.

BOUDEVILLIERS

Etat civil (juillet 1971)

NAISSANCES. — 5 août. Lüthi Sébastien, fils de Kurt, mécanicien à Colombier et de Francine Arlette, née Jaillet ; 8. Riedo Judith et Simone, enfants jumeaux de Ludwig Marcel, monteur en chauffages, à Plaffeien (FR) et de Agnès née Buntschu ; 10. Sandoz Christian, fils de Claude Henri, agriculteur à la Jonchère-sur-Boudevilliers et de Edith Danielle, née Bridel ; 11. Thiébaud Michel Yannik, fils de André Michel, conducteur de trolleybus à Cernier, et de Albina, née Polonia ; 14. Adolf Serge Gustave, fils de Jörg Etzel, conducteur en imprimerie à Chézard-Saint-Martin et de Denise Liliane, née Stauffer ; 22. Haussener Claude Alain, fils de Claude-Robert, agriculteur à Fontaines et de Toinette, née Balmer ; 27. Gaberel Olivier, fils de Armand, agriculteur à Savagnier et de Solange Eveline, née Jean-Perrin ; 28. Vogrig Simone, fille de Lorenzo, horloger à Fontainemelon et de Lidia, née Chiuch.

DÉCÈS. — 12 juillet. Bétrix Fernand-Jules, retraité, 87 ans, veuf de Ida Léa, née Hasler, à Neuchâtel ; 26. Aeschlimann, née Evard Marthe Régina, 75 ans, épouse de Georges Ernest à Chézard-Saint-Martin ; 30. Pétremand Henri Willy, retraité, 79 ans, veuf de Marie Olga, à Cernier.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE. — Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

Naissances

« Youpi ! »
J'ai un petit frère qui est arrivé le 11 août pour notre plus grande joie et qui se prénomme

Jean - Louis

Daniel et ses parents :
Monsieur et Madame
Jean-Claude SCHORPP-HIZETTE
ch. des Saules 17, 2013 Colombier

Maternité des Cadolles
Neuchâtel

Monsieur et Madame Gino FISCHER sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Gérald - Bernard

11 août 1971

Maternité Cadolles — 5, rue des Cèdres Neuchâtel

Monsieur et Madame Albert SCHENK-HILTBRUNNER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Alexandre

11 août 1971

Maternité Pourtalès — Châtelard 23 Peseux

Madame et Monsieur Bernard SIMON-LEIBZIG et leur fils Olivier ont la joie d'annoncer la naissance de

Philippe

9 août 1971

Maternité Pourtalès Neuchâtel — 2205 Montmollin

Informations suisses

Attentat à la bombe contre le juge du district de Zurich

ZURICH (ATS). — Un attentat à la bombe a été perpétré lundi contre M. Kurt Leuthard, juge du district de Zurich. Il a reçu un colis postal contenant près d'une livre de gélinite. Il n'a, fort heureusement, été que très légèrement blessé par l'explosion du dangereux paquet, le système de mise à feu de l'explosif n'ayant pas fonctionné normalement. L'incident a été rendu public hier seulement par M. H. Suter, procureur du district. Celui-ci devait indiquer que l'enquête n'a pas encore abouti à l'arrestation du ou des auteurs de ce qu'il a qualifié d'acte ignoble et abominable.

Le colis en question doit avoir été posté vendredi soir entre 17 et 18 heures 30, à Zurich-Witikon. Il pesait 1,1 kg et contenait environ 500 grammes de gélinite et deux détonateurs, l'un mécanique, l'autre électrique. La bombe ainsi constituée avait été placée dans un carton à chaussures, puis emballée dans un papier brunâtre fixé au moyen de bande adhésive. L'adresse était écrite à la main sur une étiquette imprimée. Le colis a été inscrit comme envoi recommandé. M. Leuthard, qui vit seul, a reçu le colis des mains d'un fonctionnaire postal à qui il a signé la quittance usuelle. Il s'est ensuite assis dans un fauteuil et a posé le paquet sur le sol pour l'ouvrir. C'est pourquoi il n'a pas été plus grièvement blessé par l'explosion.

Il a également été précisé au cours de la conférence de presse que cette bombe artisanale aurait très bien pu exploser entre les mains des fonctionnaires postaux qui l'ont manipulée. Selon le service scientifique de la police zuricoise, la quantité d'explosif que contenait le paquet aurait pu provoquer des dégâts supérieurs à ceux que peut faire l'explosion d'une grenade à main.

Accidents de montagne : la Garde suisse sur les dents

ZURICH (ATS). — La Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) a été appelée hier matin à Saas-Fee (VS) pour se mettre à la recherche d'un jeune étudiant, qui avait entrepris mardi l'escalade du Mittaghorn et de l'Egginer et qui depuis lors n'avait pas reparu à son domicile. L'hélicoptère de Air-Zermatt, dépêché sur les lieux, n'a pu que ramener à Zermatt le corps du jeune étudiant qui a été trouvé mort au pied de l'Egginer.

Une cordée de trois alpinistes qui avaient entrepris l'ascension du Schreckhorn (Be) a dévissé mardi après-midi et est tombée dans une crevasse. Les alpinistes ont été tués sur le coup. Les trois cadavres ont été ramenés par hélicoptère à Grindelwald.

Le club alpin de Kandersteg (Be) a également fait appel à la GASS mardi soir, pour transporter le corps d'un alpiniste qui s'était tué l'après-midi en tombant dans une crevasse.

Autour du monde en quelques lignes

Procès monstre en Turquie

ISTANBUL, (AP). — Mercredi s'est ouvert à Istanbul le procès de 83 personnes - policiers, hommes politiques et officiers - accusées d'avoir préparé en mars dernier une révolte de gauche. Des peines de mort ont été demandées pour 41 inculpés.

Le procureur a donné lecture du volumineux acte d'accusation selon lequel les inculpés se proposaient d'attaquer à la bombe des points stratégiques d'Ankara, et de mettre sur pied une « garde rouge » pour remplacer la force de police. Ainsi, a-t-il dit, la Turquie aurait été « transformée en un Viet-nam ».

Parmi les inculpés figurent Irfan Solmazer, l'un des officiers qui renversèrent le gouvernement Mendérès en 1960, deux anciens chefs de la police, de nombreux officiers ou cadets, et 14 civils.

Procès de Mujibur Rahman

LA NOUVELLE-DELHI (DPA). — Le cheikh Mujibur Rahman, chef de la ligue Awami et ardent défenseur de l'indépendance du Bengla Desh, comparaît depuis mercredi devant une cour militaire pakistanaise, pour haute trahison et incitation à la guerre civile.

Le directeur de la banque « Zentrum » arrêté

Il a dilapidé près de 18 millions de francs

ZURICH (AP). — M. Paul Wormser, directeur et principal actionnaire de la banque Zentrum de Zurich, a été emprisonné sous l'accusation de fraude et son établissement bancaire a été fermé par les autorités, ainsi que les succursales de Bâle, Lucerne et Lausanne.

La banque, spécialisée dans les petits prêts, avait un passif excédant de beaucoup son capital de quatre millions de francs

M. Wormser était un habitué des casinos de Divonne, de Constance et Lindau. Selon la « Neue Zürcher Zeitung », M. Wormser devrait à sa banque environ 18 millions de fr. soit environ la moitié des dépôts qui lui avaient été confiés.

VALAIS

Chute mortelle d'un jeune alpiniste

(c) Un accident de montagne s'est produit au Mittagshorn, au-dessus de Saas-Fee. On était sans nouvelles en effet, depuis mardi, d'un jeune Suisse allemand, M. Hans-Ulrich Graf, 19 ans, d'Adliswil (Zurich). Une colonne de secours est partie hier à sa recherche. Les guides valaisans ne tardèrent pas à retrouver le jeune homme au pied de la paroi nord-ouest du Mittagshorn. Le malheureux avait dévissé et avait fait une chute de 300 m. Le corps a été descendu à la station par les guides avant d'être rendu à la famille.

Baisse sur le prix de la tomate

SION (ATS). — La décision a été prise hier de baisser une fois de plus le prix de la tomate à la production. La baisse sera de 20 centimes. Le kilo de tomates sera désormais payé 70 au lieu de 90 centimes au producteur. Cette baisse aura des répercussions sur le prix à la vente, cela va sans dire...

COMMUNIQUÉ

Mireille Mathieu au Panespo

Mireille Mathieu, malgré ses 24 ans, est aujourd'hui considérée comme un des monuments de la chanson française. Sa voix exceptionnelle, qu'on dirait branchée sur le cœur de celui qui l'écoute, a réveillé partout une poésie que l'on croyait défunte. Après d'innombrables récitals en France, en Italie et en Suisse, après une tournée triomphale aux Etats-Unis, la « petite » d'Avignon sera à nouveau l'hôte de notre pays. Pas pour longtemps cependant, puisqu'un seul gala figure au programme de son périple helvétique : celui de Neuchâtel, au Panespo, le vendredi 13 août. C'est donc pour les Neuchâtelois du Bas, une excellente occasion de se divertir en se laissant bercer par l'accent si particulier de Mireille Mathieu.

Dernière minute

ZOUG : L'ACCIDENT ÉTAIT UN MEURTRE !

Une surprise de taille pour les policiers de la ville de Zoug : un jeune homme a avoué, après trois jours d'arrêt et d'interrogatoire, avoir tué son ami de rencontre au soir du 17 juillet.

Le rebondissement de cette affaire ressemble sérieusement à une sensation judiciaire, car la police avait déjà relâché le meurtrier, qui avait été en prison préventive pendant deux jours, la thèse de l'accident ayant été retenue.

Que s'est-il passé ? Au soir du 17 juillet 1971, Heinz Iten, 19 ans, avait eu une altercation avec son ami de rencontre. La bagarre s'était terminée au bord du lac. Sans témoin, Heinz Iten devait assommer son ami Franz Huerlimann et le projeter au lac. Son corps fut découvert au matin par des passants. L'enquête, qui devait piétiner, se termina par une surprise, Iten étant relâché.

Ce sont finalement des amis du défunt qui devaient conduire la police sur une piste : ils avaient entendu Iten (qui avait recouvré la liberté) parler dans un état d'ébriété de la fameuse nuit. Ils avertirent alors un agent de police en civil qui se trouvait dans les parages.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin septembre 1971 pour Fr. 9.50

★ Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 25.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité : No postal :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

bronzer sans souci avec
NIVEA MONTE ROSA

Avis mortuaires

Madame Francis Bloch, à Chézard ;
Mademoiselle Séverine Bloch et son fiancé, Monsieur Erki Tamivuori ;
Monsieur et Madame Gilbert Bloch et leurs enfants, à Cannes ;
Madame Edgar Bloch, à la Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Charlotte Lachenal, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur

Francis-Charles BLOCH

leur très cher mari, père, frère, neveu et ami, survenu le 10 août, dans sa 49me année, à la suite d'un tragique accident de voiture.

Chézard, le 11 août 1971.

L'ensevelissement aura lieu à Bibiana (province de Turin, Italie), le 13 août 1971.

Messe à l'église de Cernier, le 12 août, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Autorités communales de Chézard-Saint-Martin ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Francis BLOCH
conseiller général

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Parti libéral de Chézard-Saint-Martin a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Francis BLOCH
conseiller général

Nous garderons de cet ami trop vite enlevé le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame Albert Bessard ;
Monsieur et Madame Albert Bessard-Gavin et leurs enfants Christian et Daniel, à Morges ;
Mademoiselle Louise Bessard ;
Mademoiselle Alice Bessard ;
Madame Elsa Bessard, à Cullera (Espagne),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Monsieur Albert BESSARD

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 68me année, après une cruelle maladie supportée avec courage et résignation.

2000 Neuchâtel, le 9 août 1971.
(Av. du Mail 5)

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu jeudi 12 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue suisse contre le cancer, c. c. p. 20 - 4919

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société des troupes de forteresse de la Suisse romande, section neuchâteloise,** a le triste devoir d'informer ses membres du décès de leur cher camarade

Albert BESSARD

La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire de Neuchâtel, aujourd'hui jeudi 12 août, à 15 heures.

Mes destinées sont dans ta main.
Ps. 31 : 16.

Monsieur Jacques Gaberel ;
Monsieur et Madame Gaston Gaberel et leurs enfants,
Monsieur et Madame Jacques Cassan,
Monsieur et Madame Eric Petitpierre ;
Monsieur et Madame Bruno Kaiser et leurs enfants,
Monsieur Jean-Bruno Kaiser,
Jacques et Philippe Kaiser ;
les descendants de feu Constant Chard ;
les descendants de feu Jämes-Henri Gaberel,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Jacques GABEREL
née Esther CHARD

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 79me année.

2035 Corcelles, le 11 août 1971.
(Chemin Porcena 10)

Entre dans la voie de ton Seigneur.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, vendredi 13 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaire

La **Société de chant L'Avenir, Saint-Blaise,** a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de son vétéran,

Monsieur Henri KYBOURG

doyen de la société, survenu dans sa 91me année.

Le Conseil communal de Saint-Blaise a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Henri KYBOURG

ancien employé communal, doyen du village.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la **Compagnie des sous-officiers** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès du

Plt Henri KYBOURG 1881
membre vétéran de la Compagnie
vétéran d'honneur de l'ASSO

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreuses marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées durant ces jours d'épreuve, la famille de

Madame Albert GATTOLIAT

prie toutes les personnes, qui l'ont entourée par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

Cortaillod, août 1971.

Ꮭ 25 36 04 ou 33 17 20
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

A Neuchâtel et dans la région

Boudry et les touristes : une satisfaction générale

Mais à Neuchâtel, les prix semblent être assez «élastiques»

Les gorges de l'Areuse, le lac, la montagne ? Le château et les petites routes sillonnant le vignoble ? Il y en a pour tous les goûts à Boudry, petite ville disposant de trois hôtels. Mais les touristes se plaisent-il à Boudry ? Profitent-ils des nombreux avantages que leur présente la nature en cet endroit ? Et ces touristes, d'où viennent-ils ? Restent-ils longtemps dans la région ou la découvrent-ils par hasard ? Passent-ils leurs vacances à Boudry ou la localité n'est-elle qu'une étape sur leur route ?

Boudry n'a cependant rien d'une « station touristique » puisque seuls 33 lits sont recensés dans les divers établissements hôteliers. Pourtant, située à une dizaine de kilomètres de Neuchâtel, la ville attire chaque année un nombre non négligeable d'estivants. Comment arrive-t-on donc à les loger à satisfaction ? Quels sont les problèmes qui se posent alors aux hôteliers de la place ? La saison touristique contribue-t-elle à la prospérité du commerce local ?

Autant de questions qu'il était bon de poser aux restaurateurs, aux commerçants et aux... hôtes de passage. Comme on le verra, les réponses varient quelque peu, font ressurgir l'éternel problème de la pénurie de personnel dans l'hôtellerie, sont parfois assez surprenantes.

● M. André Cordy, patron d'un hôtel où est né le fameux révolutionnaire Jean-Paul Marat, rédacteur de « L'Ami du Peuple », faisait reluire ses casseroles dans sa cuisine. Est-il satisfait de la saison 1971 ?

— *Nous accueillons chaque jour de 15 à 20 hôtes dont certains séjournent à Boudry de une à trois semaines. En juillet, la clientèle provenait surtout des pays scandinaves. Actuellement, elle a été relayée par des Français, des Allemands et des Italiens. Boudry est bien situé. Les touristes aiment parcourir à pied les gorges de l'Areuse, la montagne boisée, le Vignoble. Le lac est à proximité et, le soir, Neuchâtel leur offre de multiples distractions.*

M. Cordy, en tant que cuisinier, connaît bien les goûts de ses clients :

— *Les Scandinaves aiment surtout les grillades ; les Français aussi mais sont également attirés par certaines spécialités comme le filet mignon à la crème et aux morilles, les truites et bien sûr, les crus locaux.*

Quant aux Suisses, ils demandent souvent les cuisses de grenouilles et les filets de perche.

Mais la profession d'hôtelier n'est pas toujours de tout repos :

— *En général, la clientèle est très correcte et nous nous efforçons de la satisfaire. Dans notre profession, il faut faire confiance aux gens et parfois cela se traduit par des déboires, comme ces deux jeunes touristes qui ont filé au bout de 26 jours, sous le prétexte de me ramener une sommelière, en laissant leur note impayée !...*

Ou encore ce couple exigeant qui voulait des menus compliqués pour lui et sa suite : un chien et un chat qu'il fallait nourrir dans leur chambre. Un beau soir, ils ont tous disparu, en laissant la lumière enclanchée, en oubliant également la note ! Ce n'est que le surlendemain que je m'en suis rendu compte, en forçant la porte de la chambre en présence des membres du Conseil communal, appelés comme témoins.

« J'AI DU FERMER MON HOTEL UN DIMANCHE ! »

M. Cordy aborde ensuite un sujet brûlant qui préoccupe actuellement presque tous les hôteliers du pays :

— *Si la saison est assez bonne, le problème le plus grave que nous affrontons est le manque de main-d'œuvre à la suite des mesures strictes prises après le fameux vote de 1970 sur la limitation des travailleurs étrangers. Auparavant, j'avais le droit d'occuper cinq employés étrangers. Actuellement je n'ai qu'une étrangère à temps partiel.*

Résultat : je suis obligé de freiner la marche de mon établissement, d'éviter de faire de la publicité.

En effet, la Suisse est un pays réputé pour son service hôtelier. Or, comment pourrions-nous servir convenablement la clientèle avec cette pénurie de main-d'œuvre ? Certes, la plupart des clients sont-ils compréhensifs lorsqu'on leur expose la situation et acceptent volontiers de mettre la main à la pâte.

Mais d'autres font la moue : « Si c'est ainsi que l'on s'occupe des touristes en Suisse, nous n'y reviendrons plus ! »

Et M. Cordy d'ajouter :

— *Récemment, j'ai dû fermer mon établissement un dimanche en raison du manque de personnel ! Je n'ai pu servir que mes pensionnaires. Si l'on veut que la Suisse continue à accueillir de nombreux touristes — la réévaluation du franc n'ayant guère compromis l'industrie touristique, du moins jusqu'ici — il est nécessaire que les autorités nous permettent de recruter le personnel dont nous avons besoin !*

Après tout, le tourisme est une branche importante de l'économie nationale et il contribue largement à la prospérité du pays...

LA BAIGNOIRE DE MARAT

Le bâtiment qui abrite cet hôtel a vu naître Marat. M. Cordy n'est pas seulement un chef de cuisine expérimenté, mais aussi un expert de la Révolution française. Mais ses connaissances, il les dissimule sous un voile d'humour :

— *Nombreux sont les Français qui s'arrêtent chez moi avec l'espoir de visiter un « musée Marat ». Je leur montre volontiers les portraits du grand révolutionnaire, dont un, revêtu de sa signature, ainsi que la salle Marat, devenue monument historique protégé.*

Mais je ris toujours sous cape lorsque certains de mes hôtes me prient de leur montrer la fameuse baignoire où Marat a été poignardé par Charlotte Corday ! Ils s'imaginent que le meurtre a été commis à Boudry...

Leur déception est grande lorsqu'ils apprennent que cette tragédie historique s'est déroulée à Paris...

● MAIS laissons M. Cordy à ses casseroles et reprenons notre route. Déjà Mme Schertenleib, propriétaire d'un autre hôtel de Boudry, au cachet particulier nous attend. Elle aussi est satisfaite de la saison.

— *Nous affichons souvent complet et certains de nos clients étrangers reviennent régulièrement à Boudry, attirés par l'environnement et le calme. Parmi eux, des Américains ou des Canadiens...*

Les Français et les Allemands sont nombreux. Tous aiment la cuisine neuchâteloise et parviennent à se faire adopter rapidement par la localité. Ici, aussi, on connaît le problème de la main-d'œuvre, mais on l'a résolu en transformant l'établissement en une entreprise familiale...

ET LE COMMERCE LOCAL ?

Le tourisme profite-t-il directement au commerce local ? Les propriétaires d'un salon de thé s'expriment à ce sujet :

— *En général, nous ne comptons pas tellement sur les touristes étrangers et notre clientèle est essentiellement neuchâteloise.*

Une épicière et un propriétaire de kiosque interrogés partagent cette opinion. Mais tous souhaitent voir le tourisme se développer à Boudry et dans la région. Un hôtelier a même fait cette remarque :

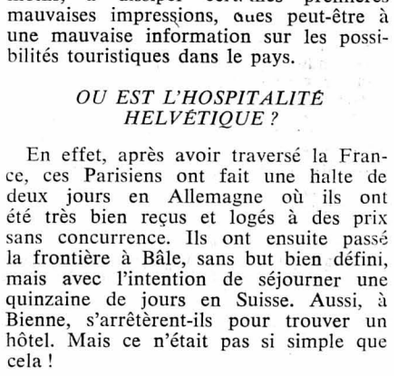

M. Cordy dans sa cuisine : « Ah ! Si je pouvais engager plus de personnel... »

— *Il est regrettable que Boudry ne dispose pas d'un établissement nocturne, un bar ou un dancing par exemple, afin de retenir les touristes et leur offrir une distraction après les heures normales de fermeture.*

DES TOURISTES MÉCONTENTS

Au milieu de l'après-midi, il est difficile de trouver les hôtes de Boudry. Ils se trouvent au bord du lac ou font la sieste. Mais le hasard nous a mis en présence de Parisiens, qui venaient de découvrir Boudry, en espérant y découvrir un havre de repos après une longue étape... Une rencontre heureuse d'ailleurs, qui a contribué nous l'espérons du moins, à dissiper certaines premières mauvaises impressions, dues peut-être à une mauvaise information sur les possibilités touristiques dans le pays.

OU EST L'HOSPITALITÉ HELVÉTIQUE ?

En effet, après avoir traversé la France, ces Parisiens ont fait une halte de deux jours en Allemagne où ils ont été très bien reçus et logés à des prix sans concurrence. Ils ont ensuite passé la frontière à Bâle, sans but bien défini, mais avec l'intention de séjourner une quinzaine de jours en Suisse. Aussi, à Bienne, s'arrêtèrent-ils pour trouver un hôtel. Mais ce n'était pas si simple que cela !

— *Vous pensez, la majorité des hôtels affichaient « complet ». Et ceux dans lesquels restaient quelques chambres disponibles pratiquaient des prix exhorbitants. On nous a proposé des chambres à 70, 80 et même 85 fr. le lit !*

N'escomptant pas dépenser autant d'argent pour passer une nuit, les Parisiens ont continué leur chemin. La Neuveville : complet !

— *Mais où pourrions-nous trouver des chambres à des prix abordables ?*

— *Sur votre route !*

Déçus de l'hospitalité helvétique tellement vantée, les touristes poursuivent néanmoins leur chemin. Prochaine étape : Neuchâtel.

— *La même chose qu'ailleurs. Des chambres hors de prix. Nous avons alors envisagé de repasser la frontière et d'aller dormir en France, avouent ces Parisiens. Heureusement nous avons trouvé à Boudry ce que nous recherchions.*

ÉTONNANT

Depuis que le pont a été construit, Boudry n'a pas beaucoup modifié ses prix, justement pour attirer le touriste. Ce qui n'a pas, au vu des dépliants vantant les villes de Bienne et de Neuchâtel en possession de ces Français, l'air d'être le cas partout...

Mais qu'à Neuchâtel on exige plus de 50 fr. par nuit et par personne est étonnant. Aussi nous a-t-il paru plus sage de demander des explications à l'Office neuchâtelois du tourisme.

— *Une septantaine de francs pour une nuit dans un hôtel de la ville ? C'est impossible. Un seul hôtel, de première catégorie, demande plus de 50 fr. par nuit à ses clients. Ailleurs, les prix varient entre 22 et 40 fr. environ.*

L'Office neuchâtelois du tourisme envoie chaque année, avant le début de la saison touristique, des listes de prix à tous les hôteliers. Si des modifications ont été apportées, elles doivent lui être immédiatement communiquées, avant l'impression des guides touristiques. Qui ne dit mot n'a pas augmenté ses prix !

DIFFÉRENCES MINIMES

Il arrive cependant, pour différentes raisons, qu'un propriétaire d'hôtel ne puisse communiquer les modifications de tarif à temps, mais les cas sont rares. Pourtant, l'ONT reçoit assez fréquemment des réclamations de touristes affirmant que les prix indiqués sur les guides ne correspondent pas à la réalité. Mais les différences sont minimes et n'excèdent jamais cinq francs, affirme l'ONT.

Alors ? D'où vient le malaise ? Ces touristes sont-ils des hâbleurs ? Certainement pas, car toujours selon l'ONT, un hôtel de Neuchâtel semble adapter ses prix à « la tête du client ». Plusieurs véhémentes réclamations de touristes américains et allemands en sont la preuve.

QUE RÉPONDRE ?

Des prix astronomiques sont parfois exigés. Lorsque l'ONT en a vent, il essaye d'y remédier. Mais les hôteliers arguent des prix de la viande, de la main-d'œuvre, des tissus et autres produits pour justifier leur augmentation !...

Dès lors que répondre ? L'indice du coût de la vie n'a certainement pas fait un bond si prodigieux expliquant une augmentation des prix d'hôtels de 50 % ! Alors ? Alors, si Neuchâtel, ville touristique par excellence, tient à se faire la réputation qui a fait la renommée de la Côte d'Azur, les hôteliers n'ont qu'à continuer sur leur lancée...

Mais peut-être que d'ici quelques années, tout comme la Côte d'Azur, Neuchâtel sera-t-elle également évitée par des touristes à la recherche de prix plus abordables ?...

J. P. et J. N.

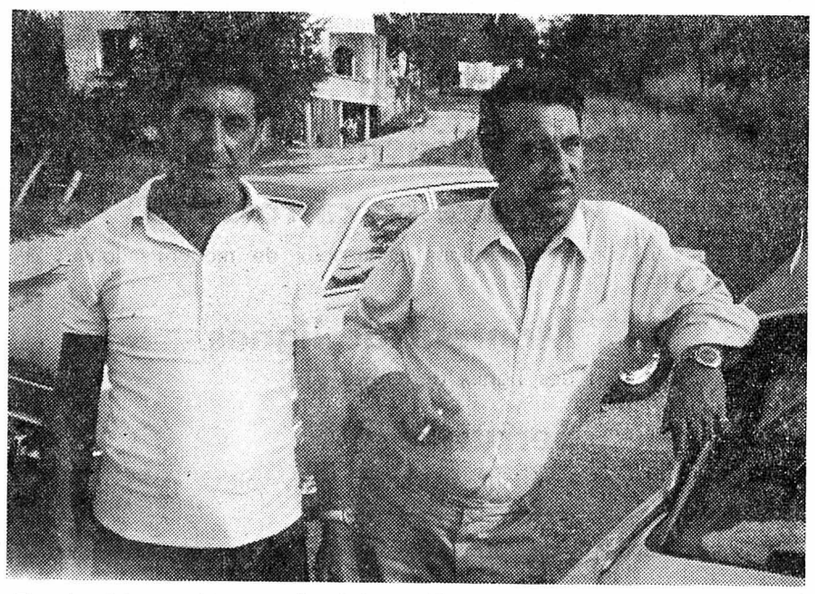

Des touristes parisiens : « La Suisse ? Ne nous en parlez pas ! Des prix inabordables... »

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: VAUMARCUS AU TRAVAIL

De notre correspondant :

Sur l'initiative d'un comité provisoire, les citoyens et citoyennes régulièrement domiciliés dans la commune, de même que les personnes externes, propriétaires de biens immobiliers, étaient invités à participer à une assemblée, lundi soir, au collège de Vaumarcus. Cette rencontre avait pour but la constitution d'un groupement pour la portection de l'environnement de Vaumarcus. Ce fut un succès : 54 personnes étant présentes.

M. Victor Hauser, appelé à la présidence de l'assemblée, remercia cette nombreuse assistance et constata avec plaisir l'intérêt que porte la population à la sauvegarde du territoire et de l'intérêt général de la commune. Un projet de statuts, après quelques amendements de portée mineure, fut accepté à l'unanimité. Selon l'ordre du jour et conformément aux statuts, l'assemblée a décidé de nommer un comité composé de 7 membres qui furent immédiatement désignés.

Un bref aperçu des projets actuellement en cours touchant particulièrement la commune, notamment les projets routiers et la transformation de la gare de Vaumarcus en halte non desservie, ont fait l'objet d'intéressantes interventions. Le comité a été chargé de l'étude de ces questions et il présentera un rapport lors de la prochaine assemblée générale. Réuni immédiatement après l'assemblée, le comité constitue son bureau comme suit : M. Francis Roulet, président, Mme Valentine Schenk, vice-présidente et M. Bernard Hauser, secrétaire.

Collision après un dérapage

● HIER, à 13 h 30, au volant de sa voiture, M. E. G., 21 ans, domicilié à Schönried, circulait rue de l'Ecluse. Arrivé dans un virage, son véhicule dérapa soudain, traversa la route et entra en collision avec une auto lucernoise qui circulait en sens inverse et qui était conduite par M. J.-F. M., de Neuchâtel. Dégâts.

Tôles froissées aux feux

● M. C. P., domicilié à Marin, circulait hier à 17 h 20 au volant de sa voiture avenue du 1er-Mars en direction de la ville. Aux feux situés à l'est de la poste principale, il n'a pas été en mesure d'arrêter son véhicule derrière une colonne de voitures et celui-ci entra en collision avec l'auto conduite par M. M. K., de Travers. Dégâts.

Ouverture du camp international au Louverain

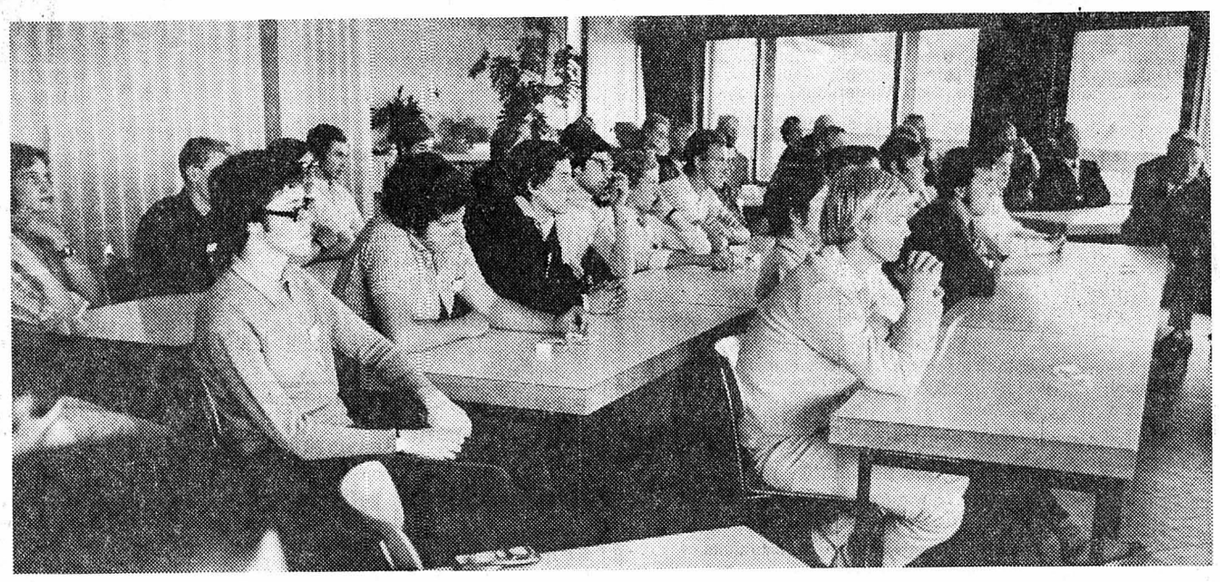

Mercredi soir, un premier contact pour les jeunes participants au camp international.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Le Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, accueillait, hier en fin d'après-midi, une quarantaine de jeunes venus, sur l'initiative du Lion's club du Locle, de toute l'Europe et même du Maroc, de Turquie et des Indes. Ces jeunes participent, en effet, jusqu'au 21 août, au 5me camp international des jeunes organisé sous le patronage du multidistrict 102 et avec la collaboration de tous les Lion's clubs de la région.

A cette occasion, les organisateurs rappelèrent, au cours d'une petite réception, conscients qu'il est bon de reprendre le dialogue avec les jeunes, qu'il est nécessaire de leur donner l'occasion d'une recherche sincère, d'un échange de points de vue touchant à tous les grands problèmes de l'heure.

M. J.-P. Renk, conseiller communal du Locle, qui assure par ailleurs la présidence de la commission du camp, adressa des souhaits de bienvenue à tous les jeunes présents. Quant à M. Victor Guignard, conseiller communal des Geneveys-sur-Coffrane, il souhaita à tous un agréable séjour en pays neuchâtelois.

S'exprimèrent encore brièvement M. Lucien Sallaz, président du Lion's club de Suisse et du Liechtenstein et M. Werner Greuter, gouverneur, de Baden, qui, en trois langues, présenta un bref historique de notre pays.

Les participants à ce camp international auront l'occasion de découvrir, au cours de nombreux déplacements, les aspects divers et parmi les plus intéressants du canton. Ils se rendront également à Grindelwald, à Gruyères et à Berne.

Sur les bords de la Costa del Sol ou de l'Adriatique

On parle français avec l'accent de Neuchâtel

Les possibilités nouvelles et multiples, à des prix parfois fort abordables, qui s'offrent à chacun en matière de voyage, un certain mimétisme quand ce n'est pas un certain snobisme, ou plus simplement une légitime curiosité, une soif d'exotisme, d'eau et de soleil, nous poussent de plus en plus à prendre, une fois l'an, la clé des champs ou plutôt celle des bords de mer.

C'est pourquoi nous avons voulu savoir sous quels cieux les Neuchâtelois passaient leurs vacances. Nous nous sommes donc, à ce propos, livré à une petite enquête auprès des agences de voyages de la ville.

CES LIEUX DONT ON RÊVE L'ANNÉE DURANT !

Où vont-ils donc, juillet et août venus ? Pas tous en Espagne, mais presque ! Cette année, la peur du choléra n'a pas retenu beaucoup de monde. Quelques vaccinations, certes, mais très peu d'annulations ! Et c'est heureux. Bien sûr, l'intérieur du pays ne manque pas de charmes — et quels charmes ! — mais c'est encore et toujours les côtes qui font l'unanimité : surtout Majorque et la Costa del Sol.

A Palma, à Malaga, à Aguilas, cet été, on a parlé souvent français avec l'accent de Neuchâtel ! Quant à la Costa Brava, on s'y rend généralement, en famille, par la route.

L'Italie a toujours ses fervents, encore que l'instabilité sociale du pays a incontestablement eu quelque influence sur le « marché des vacances ». La Tunisie, pour sa part, qui dispose maintenant d'un bon équipement hôtelier, attire également une importante cohorte de Neuchâtelois. En revanche, il n'en est pas de même pour les autres pays arabes, surtout en raison de la situation politique du moment.

Depuis l'an dernier, on se rend volontiers en Yougoslavie, pays qui pratique une politique touristique très populaire, encore qu'on doive déjà constater une nette hausse des prix cette saison. Grâce aux vols « charters » ainsi qu'à une bonne infrastructure hôtelière, la Grèce et ses multiples îles, Rhodes et la Crète en particulier, ont vu défiler — et s'y reposer — bien des Neuchâtelois, cette année.

Quant à la Roumanie et à la Bulgarie, quelques audacieux s'y sont aventurés. Ils n'ont, semble-t-il, pas fait de très bonnes expériences, bien que les agences aient organisé des circuits touristiques sur la Hongrie et l'URSS qui connaissent un certain succès.

QUI SONT DONC CEUX QUI PARTENT ?

On constate, parmi ceux qui partent, la plus grande diversité d'âges et de provenances sociales. C'est d'ailleurs devenu banalité de dire que les facilités accordées aujourd'hui mettent les séjours à l'étranger à la portée de toutes les bourses. S'il est vrai que les voyages forment la jeunesse, il n'en réjouissent pas moins la vieillesse !

Il n'est ainsi pas rare que des personnes de plus de quatre-vingts ans s'essaient à leur premier vol : un peu d'émotion, mais tout se passe bien ! Il est même une personne qui porte maintenant allégrement ses 90 printemps et qui n'en fait pas moins chaque année, en car, un grand circuit touristique. C'est précisément un moyen de passer quelques jours de détente qui semble bien convenir aux personnes d'un certain âge.

Ce type de voyages, organisés en car, avec un guide soucieux du bien-être de chacun, a conduit cet été, nombre de touristes vers la Corse, l'Autriche, certaines provinces françaises, dont la Bretagne. Il existe aussi les circuits combinés avec promenades en bateau sur le Rhin ou le Danube.

D'ailleurs, les voyages individuels tendent à diminuer au profit des voyages organisés qui sont bien évidemment plus abordables. La location de voitures sur le lieu du séjour permet de combiner fort à propos les plaisirs du séjour individuel avec les avantages du voyage collectif.

LES DÉSIRS DU NEUCHATELOIS

Les hôteliers étrangers s'entendent à dire que les Neuchâtelois ne sont ni plus ni moins exigeants que la clientèle habituelle. Une cuisine convenable, un service soigné et surtout... un petit coin de sable et de soleil suffisent à leur bonheur. Ce qui est très souvent le cas.

Comme la plupart des agences mettent à la disposition de leurs clients une formule à remplir en fin de séjour, chacun a ainsi la possibilité d'exprimer ses doléances ou sa satisfaction. On nous assure qu'à Neuchâtel, bien peu nombreux sont les mécontents...

S. Sch.

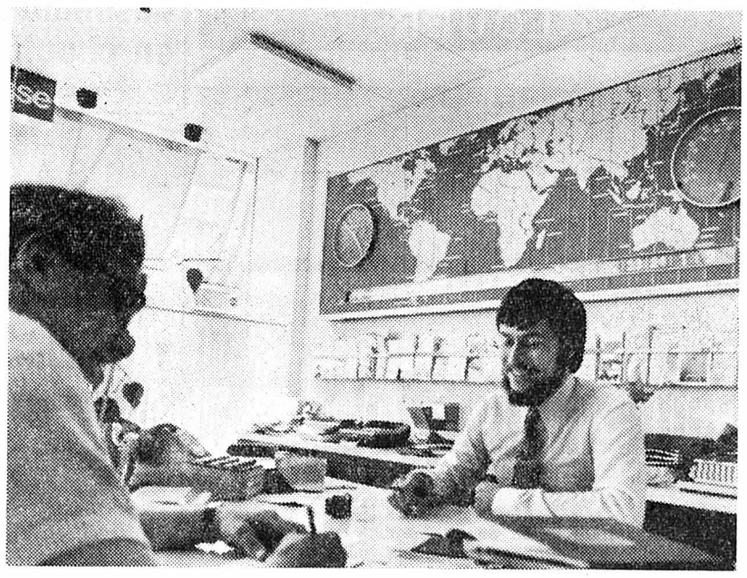

L'agence de voyage : le premier pas vers d'autres horizons.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Le Jura neuchâtelois à l'heure du cheval

Après le traditionnel et célèbre marché-concours qui vient de se dérouler dans les Franches-Montagnes, il était logique que le Jura Neuchâtelois accueille lui aussi une manifestation où le cheval tient la première place. Certes, celle qui a eu lieu hier matin sur la Place du Gaz à la Chaux-de-Fonds était plus protocolaire mais n'en revêtait pas moins une grande importance, comme le prouvait la grande affluence d'agriculteur-éleveurs de la région et d'experts fédéraux. Il s'agissait du concours des syndicats chevalins qui réunit chaque année l'élite de l'espèce chevaline.

Le syndicat (Jura Neuchâtelois) et celui du Demi-sang qui groupent chacun environ 80 sujets, venaient en tête du programme cantonal. Le matin donc, à la Chaux-de-Fonds, puis l'après-midi, au Grand-Sommartel, la plupart des juments et des étalons ont défilé devant les experts.

Les points de qualité qu'ils ont décernés determinent le montant de la prime fédérale allouée à l'agriculteur-éleveur et entrent en ligne de compte lors d'un achat ou d'une vente. Il s'agit en fait du complément indispensable au pedigrrée. Aujourd,hui, les concours se poursuivront à Cernier, à Coffrance, aux Prés-Devant et au Plan-Jacot, puis demain à Môtiers.

Reconversion des races

Parmi les espèces soumises au concours, il faut souligner la participation de celle des Franches-Montagnes, basse sur pattes et large de poitrail. Mais d'une manière générale, les bêtes étaient fines et élancées. Signe d'une reconversion des races qui de specifiquement réservées au trait deviennent d'agrément. Le succès croissant des promenades équestres et surtout la modernisation y sont pour quelque chose.

Le Demi-sang neuchâtelois, qui a maintenant acquis ses lettres de noblesse, est de naissance recente puisque le syndicat n'a été constitué qu'il y a une dizaine d'années. Il recrute ses membres dans tout le canton et son actuel président vient de Boudevilliers. Il semble donc que l'on ait réussi à donner au pays de Neuchâtel une race élégante et robuste.

Ph. N.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4

Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2,20 le mm. Réclames Fr. 1.50 le mm. Naissances, mortuaires, 70 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité. Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Délais pour les changements d'adresse

(minimum une semaine)

Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15
la veille avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

IMMEUBLES

agence 13 * 13

NEUCHATEL

Belle villa

de **6 pièces,** confort, cheminée de salon, pergola, jardin et vigne, garage, vue très étendue. Situation tranquille.

Tél. 25 13 13
Neuchâtel
Orangerie 8
offre à vendre

Particulier cherche à acheter ancienne **FERME** ou **MAISON** même en mauvais état, avec terrain. Région Val-de-Ruz, Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à 178-915 au bureau du journal.

A vendre, à Cudrefin, **chalet week-end** neuf, avec grand living et 2 chambres à coucher, grand balcon, cuisine moderne, W.-C., douche, etc. Libre tout de suite. Prix : Fr. 62.000.—. S'adresser à Franz Wälti, immeubles, 3273 Kappelen-Bienne. Tél. (032) 82 27 50.

On cherche à acheter à Peseux, Corcelles, Neuchâtel,

IMMEUBLE

de 3 à 4 logements ou plus. Adresser offres écrites à HX 1754 au bureau du journal.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

SAGITER S.A.

loue des

locaux industriels

d'une superficie de 360 m2, situés à l'est de Neuchâtel, convenant pour ateliers d'horlogerie ou à d'autres usages.

S'adresser à la Direction, 9, route des Gouttes-d'Or à Neuchâtel. Tél. (038) 24 22 66.

Au centre de la ville, à louer

LOCAUX

à l'usage de bureau, comprenant : 2 belles pièces bien éclairées ainsi qu'une ancienne cuisine convenant pour stocks, bureau annexe, etc.

Pour visiter ou pour renseignements complémentaires, s'adresser à **Annonces Suisses S.A.,** 2, fbg du Lac, **2001 Neuchâtel.** Tél. 24 40 00, interne 14.

A louer, au Landeron, dès le 24 septembre ou 24 octobre 1971,

appartements tout confort

Cuisines agencées, tapis tendu dans les chambres. Loyers mensuels, charges comprises :
1 pièce : Fr. 200.— et 220.— ;
3 pièces : de Fr. 445.— à 465.— ;
4 pièces : de Fr. 580.— à 595.—.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A LOUER pour le 24 juin 1972 ou date à convenir, beaux locaux à l'usage de

BOUCHERIE

Possibilité de les transformer pour autre destination. Situation excellente.

S'adresser ETUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63.

ONNENS.

Bel appartement 3 pièces

pour le 1er octobre 1971 dans villa en construction. Cheminée, garage, balcon, chauffage électrique, cave, galetas. Vue étendue sur le lac et les Alpes.

Loyer mensuel : **Fr. 450.—.** Jouissance du jardin.

Adresser offres sous chiffres BO 1735 au bureau du journal.

A louer à la Béroche **appartement** 4 pièces, cuisine, avec confort. Tél. 55 28 22.

Dem. à louer

Studio, région Neuchâtel, Saint-Blaise, Cressier, pour le 1er septembre. Tél. (024) 2 23 31, interne 432 (demander M. Hauser).

Nous cherchons à louer **appartement** ou **villa** de 4 pièces ou plus, meublé ou non, à l'ouest de Neuchâtel. Adresser offres écrites à ER 1731 au bureau du journal.

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

Demoiselle cherche à Neuchâtel

STUDIO

avec cuisine et salle de bains, pour le 24 août ou le 1er septembre.

Adresser offres écrites à JY 1743 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel-restaurant **DU CRÊT, Bourg-Saint-Pierre,** route du Grand-Saint-Bernard, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

sommelières ou sommeliers

filles ou garçons d'office

Bon gain assuré. Vie de famille. Tél. (026) 4 91 43.

Confiserie Vautravers, R. Nicole, successeur, cherche immédiatement

SERVEUSE

Tél. 25 17 70.

L'entreprise Simonin, Saint-Aubin, cherche :

monteurs en chauffage aides-monteurs

ainsi qu'un

dessinateur en chauffage

Tél. (038) 55 13 29.

ARO S.A.

2520 la Neuveville, fabrique d'appareils électro-ménagers engagerait immédiatement ou pour date à convenir

1 dessinateur (trice) industriel

pour son bureau technique. Place stable. Semaine de 5 jours.

Prendre contact par téléphone au (038) 51 20 91, interne 25, M. Monbaron.

La dactylographie en langue française, allemande et anglaise vous est-elle familière ?

Dans ce cas, nous vous offrons un poste de

SECRÉTAIRE

auprès de notre Département **Ventes appareils électroniques.**

Nous sommes volontiers à votre disposition pour vous renseigner de manière plus précise sur le travail qui vous sera confié.

Nous vous invitons à adresser votre candidature à OMEGA, Département du personnel techinque et de production, 2500 BIENNE, tél. (032) 41 09 11, interne 2294 ou 2591.

OLMA

engagerait, pour travail en fabrique :

jeunes ouvriers (ères)

PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ pour être formé sur travaux faciles et propres

horlogers

pour décottages, visitages, retouches

fournituriste

Une personne connaissant les fournitures d'horlogerie et désirant être formée pourrait convenir pour ce poste

employée de bureau

pour le bureau de fabrication

employé (e)

pour la distribution du travail.

Des horaires de travail partiels peuvent être envisagés pour certains postes selon entente préalable.

Faire offres ou se présenter.

Numa Jeannin S.A., fabrique des Montres **OLMA, 2114 FLEURIER.** Tél. (038) 61 25 25.

La direction d'

UNIVERSO

engage pour entrée immédiate ou à convenir

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, sachant l'anglais et éventuellement l'allemand, pour son service commercial.

Faire offres à la direction d'Universo S. A., av. Ld-Robert 82, 2300 la Chaux-de-Fonds.

LE DANCING LA DEBRIDÉE, à Rolle, cherche pour entrée à convenir

SERVEUSES

même débutantes.

Ambiance de travail agréable, horaire régulier, très bons gains, nourries et logées dans petite villa indépendante.

Faire offres à la direction ou téléphoner au (021) 75 22 51.

Nous cherchons
pour entrée à convenir

EMPLOYÉE

pour travaux de dactylographie à notre bureau d'exploitation générale.
Personne ayant formation rapide pourrait être introduite.

Faire offres ou téléphoner à

MIKRON HAESLER

Fabrique de machines-transferts
2017 BOUDRY (NE)
Avenue du Collège 73
Tél. (038) 42 16 52

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour nos départements de production :

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

en qualité de chef de groupe.

Pour notre département mécanique :

MICRO-MÉCANICIEN

ayant la possibilité de travailler sur la machine à pointer et sur la machine à électro-érosion.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

MONTEURS
ÉLECTRICIENS
MANŒUVRES

Genre d'activité

Montage, réglage, essais de machines-transferts et de prototypes. Possibilités de voyager à l'étranger. Câblage et entretien de machines. Manutention.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante ? Aide à la production d'une machine-outil qui porte dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes et si vous appréciez encore de nos jours, le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
73, rue du Collège, 2017 Boudry
Tél. (038) 42 16 52.

Cherchez-vous une activité variée?

Nous vous l'offrons en qualité de :

Contrôleurs-conducteurs

pour la conduite et le service à la clientèle

Mécanicien

Mécanicien-électricien

Peintre en carrosserie

pour les révisions, réparations et travaux de modernisation des véhicules

Monteur de lignes

pour l'entretien des lignes aériennes

Serrurier

pour le service extérieur, entretien de la voie

NOUS DEMANDONS des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé et capables d'occuper un poste à responsabilités.

NOUS OFFRONS un salaire adapté aux conditions actuelles, de bonnes prestations sociales, des facilités de transport appréciables.

Je m'intéresse à un emploi dans votre Compagnie et désire obtenir de plus amples renseignements.

Emploi désiré
Nom Prénom
Age ans. Marié (oui-non) Enfants
Rue Localité
Téléphone ( )

Veuillez renvoyer ce coupon à la **DIRECTION DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE NEUCHATEL, quai Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.**

Haricots du pays

1er choix — le kilo **1.80**

Offre spéciale

Lard maigre fumé, à cuire les 100 g **-.60** (au lieu de —.70)

Lard maigre fumé à cuire, en emballage sous vide les 100 g **—.65** (au lieu de —.75)

MIGROS Multipack **Yogourt aux myrtilles**

le gobelet de 180 g = —.45

3 gobelets = 1.05 (au lieu de 1.35)

Champignons de Paris

« Formose », la boîte 1/4 = **1.25**

2 boîtes = 2.10 (au lieu de 2.50)

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche

pour ses **entrepôts de Marin** (transport) depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

BOUCHER-DÉSOSSEUR

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne. Restaurant d'entreprise.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception de notre siège central,** 13, route de la Gare, à **MARIN** de 11 à 12 h ou de 16 à 18 heures.

cherche pour date à convenir

VENDEUR

au courant de la branche radio-TV et appareils ménagers.

Nous désirons personne de toute confiance, aimant le contact avec la clientèle.

Nous offrons une place stable, bien rétribuée. Excellente ambiance de travail.

Faire offres chez

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

Erismann-Schinz S.A. ETS. MONOREX
Manufacture de dispositifs amortisseurs de chocs, chatons combinés, raquetterie et fournitures pour l'horlogerie et l'appareillage

2520 LA NEUVEVILLE

cherche :

HORLOGER COMPLET

susceptible d'accéder au poste de chef d'atelier de montage des amortisseurs de chocs.

FAISEUR D'ÉTAMPES

pour assurer la réalisation d'étampes de pièces en micro-horlogerie.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter. Tél. (038) 51 37 37.

On cherche

sommelière

éventuellement débutante ou étrangère. Bons gains, congés réguliers, nourrie et logée.

Faire offres à Mme Stangl, hôtel de Commune, 2056 Dombresson. Tél. (038) 53 24 01.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX S.A.

MONRUZ-NEUCHATEL

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉE

pour le contrôle des stocks et produits terminés, préparation des commandes, etc.

Débutante serait volontiers mise au courant.

Nous demandons à notre future collaboratrice du goût pour un travail précis.

Faire offres ou se présenter à la direction : Champréveyres 2, Monruz, Neuchâtel, tél. (038) 25 60 61.

Pour l'élaboration de projets intéressants, nous cherchons des

monteurs en ventilation indépendants, cat. A et B

Nous offrons :
— Excellentes conditions de travail
— Bonne rémunération
— Prestations sociales modernes

Nous serions heureux de recevoir votre visite, votre coup de téléphone ou votre lettre de candidature.

Nom et prénom :
Localité, adresse :
Téléphone :
Sous référence No 7466.

SULZER chauffage climatisation

Sulzer Frères, Société Anonyme
Dép. Chauffage et Climatisation
2, rue St-Honoré, 2000 Neuchâtel
tél. 038/25 68 21

Clinique « La Rochelle », Vaumarcus, cherche

infirmière ou infirmière assistante

ou

aide-soignante

éventuellement à temps partiel ou remplacements.
Conditions de travail favorables.

Faire offres à M. Jeanneret, 2028 Vaumarcus. Tél. (038) 55 26 55.

Importante fabrique d'horlogerie de la place de Neuchâtel, cherche pour son Département Habillement

1 poseur-emboîteur

qualifié, pouvant prendre la responsabilité du contrôle des boîtes et cadrans.

Faire offres sous chiffres P 21871 N, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

COOP NEUCHATEL engage pour

son entrepôt ménage à Saint-Blaise

UNE MANUTENTIONNAIRE A LA DEMI-JOURNÉE

pour la préparation des livraisons dans nos succursales.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la direction des Grands Magasins, Treille 4. Tél. (038) 24 02 02.

La Caisse cantonale de compensation à Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir

EMPLOYÉ QUALIFIÉ

pour compléter son équipe de jeunes collaborateurs.

Ambiance agréable.

Travail intéressant.

Possibilités d'avancement.

Prestations sociales.

Faire offres à la Caisse cantonale de compensation, Trésor 9, 2001 Neuchâtel ou téléphoner au No (038) 24 26 12.

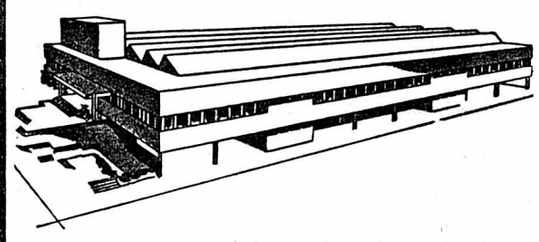

DICKSON & CIE - DEKO - 2034 PESEUX
Rue du Tombet - Tél. (038) 31 52 54

Nous offrons place stable à

un décolleteur

désirant se perfectionner sur tours automatiques TORNOS M 7 et R 10 avec arrêts de poupée et appareils spéciaux à fraiser, à contrepercer, à peigner, etc.

Les candidats intéressés auront toutes les possibilités d'améliorer leur situation s'ils font preuve d'un esprit méthodique et plein de bon sens dans leur collaboration au développement de la maison.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous.

EUGÈNE VUILLEUMIER S.A.

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux d'atelier. Entrée immédiate.

Faubourg de l'Hôpital 9, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 33 22.

MEMBRE DE LA
SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

PROFITEZ !

ABRICOTS du Valais

1re qualité par PLATEAU, BRUT pour NET

le kg net **1.80**

au détail **2.-**

2me qualité par PLATEAU, BRUT pour NET

le kg net **1.40**

au détail **1.60**

TOMATES DU VALAIS le kg **1.50**
avec timbres Coop

RAISIN RÉGINA le kg **2.-**
avec timbres Coop

dans tous les magasins

COOP

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

OUTILLEURS
ALÉSEURS
FRAISEURS
TOURNEURS
PEINTRES

Genre d'activité

Usinage de pièces de petites séries ou de prototypes. Préparation et vernissage des machines (personne intéressée pourrait être formée).

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante ? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse ?
Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts,
73, rue du Collège, 2017 Boudry
Tél. (038) 42 16 52

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL

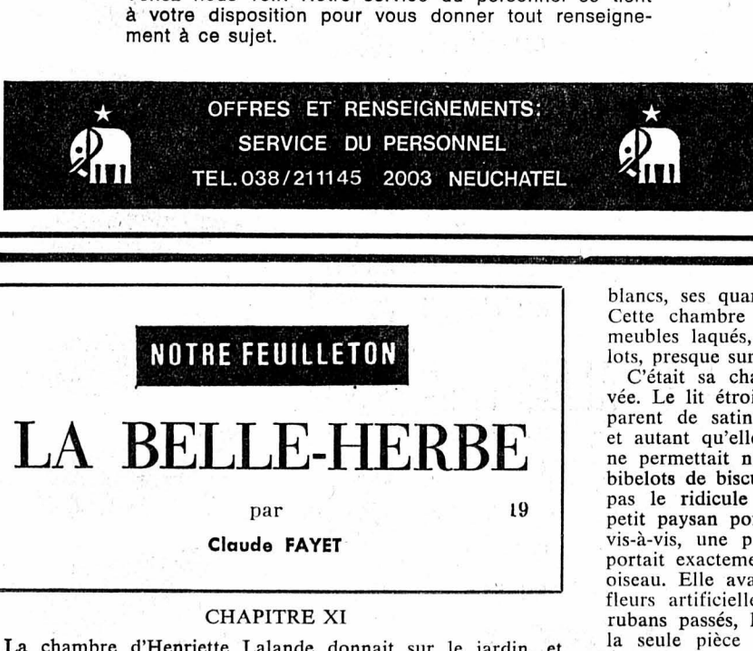

Prendre contact avec nous est aisé faites-le dès aujourd'hui

Nos différents départements de production offrent en permanence des possibilités d'emploi et de développement professionnel et personnel intéressantes.

Venez nous voir. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour vous donner tout renseignement à ce sujet.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

Herzog

La nouvelle maison du prêt-à-porter féminin, à Neuchâtel, ouverture automne 1971,

cherche encore quelques

VENDEUSES FIXES
VENDEUSES AUXILIAIRES

ainsi qu'une

CAISSIÈRE

à la demi-journée.

Nous offrons un cadre soigné et distingué.
Salaire intéressant et possibilité de promotion à personnes capables.

Rabais d'achat, semaine de 5 jours. Caisse de retraite en établissement.

Nous vous prions de prendre contact avec M. Herzog junior, rue de Nidau 11, 2500 Bienne. Tél. (032) 2 65 55.

Si vous êtes **mécanicien**, âgé de 28 à 32 ans,

il est temps pour vous de définir votre carrière

Nous sommes une importante entreprise de la Suisse romande et nous désirons engager un collaborateur pour la fonction de

MONITEUR

dont la tâche sera la formation des adultes au niveau ouvrier qualifié, ceci pour les différents postes de production, tels que perçage, fraisage, etc.

Conditions requises :

— Certificat fédéral de fin d'apprentissage en mécanique
— Parler couramment le français
— Connaissances pédagogiques et psychologiques.

Le candidat choisi aura la possibilité de se perfectionner dans le cadre de l'entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae manuscrit et copie de certificats, sous chiffres P 900217 N, 2001 Neuchâtel.

Grande entreprise sur la place de Neuchâtel cherche

HABILE STÉNODACTYLO

pour devis, facturation et correspondance.

Nous assurons :

travail varié et intéressant ; installations de bureaux modernes ; ambiance de travail agréable ; avantages sociaux d'une grande entreprise ;
salaire intéressant.

Nous demandons :

initiative, sens des responsabilités ; travail précis ; langue maternelle française.

Prière d'adresser offres manuscrites, copies de certificats et photo, sous chiffres AS 35.011 N aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2 fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Chaussure-Coop

Chaussures Diana

cherche

VENDEUSE

personne qualifiée et sympathique.

Se présenter sur rendez-vous à :
CHAUSSURES DIANA, rue du Concert 2,
2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 29 54.

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

OUVRIERS

pour être formés en qualité de conducteur de machines automatiques.

OUVRIÈRES

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Ω OMEGA

Pour notre département **RECHERCHE HABILLAGE,** spécialisé dans les études de nouvelles conceptions de l'habillement de la montre, nous cherchons à engager

un dessinateur technique

qui se verra confier des tâches liées à la construction de pièces d'habillement.

Les candidats sont invités à s'adresser à **OMEGA,** département du personnel technique et de production, **2500 BIENNE,** tél. (032) 41 09 11, interne 2294 ou 2591.

Etablissement hospitalier de Neuchâtel cherche

AIDE OU EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant la dactylographie.
Horaire : demi-journée, du lundi au vendredi.
Entrée en fonction : au plus tôt.
Faire offres, avec copies diplômes et certificats, curriculum vitae, photographie, sous chiffres LB 1758 au bureau du journal.

Restaurant cherche

serveuse

(ou débutante).
Travail facilité par deux horaires.
Tél. (038) 31 66 98.

Bureau fiduciaire de Neuchâtel engagerait pour date à convenir

COMPTABLE

habile et consciencieux (euse), capable de travailler de façon indépendante. Semaine de 5 jours. Travail intéressant.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres FV 1752 au bureau du journal.

Garage, région ouest de Neuchâtel, engagerait, pour début septembre,

employée de bureau

dynamique et désireuse d'apprendre la comptabilité. Salaire intéressant. Prestations sociales d'une grande entreprise.
Tél. (038) 31 23 85.

Annonces Suisses S.A. «ASSA» Succursale de Neuchâtel

engage pour début septembre ou pour date à convenir

AIDE DE BUREAU

à la demi-journée.

Travail facile au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Semaine de cinq jours.

Adresser offres détaillées à la Direction d'Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

NOTRE FEUILLETON

LA BELLE-HERBE

par 19

Claude FAYET

CHAPITRE XI

La chambre d'Henriette Lalande donnait sur le jardin, et Henriette guettait, derrière le rideau baissé de sa fenêtre. Tout à l'heure, quand Thérèse avait franchi la porte, elle espérait le miracle qu'elle demandait au Ciel depuis des mois et des années. Puis Thérèse et Pascal étaient restés face à face. Brûlée du désir de savoir ce qu'ils se disaient, Henriette, le cœur battant, était descendue, dans l'espoir d'en surprendre quelque chose. La moitié de sa vie de créature opprimée se passait ainsi, entre des portes, à écouter, à deviner ce qu'on lui disait rarement. Parfois elle protestait, parfois elle pleurait. Durement rabrouée, elle courbait la tête, et la vie continuait ainsi jour après jour. Mais cette fois Henriette s'était arrêtée bien avant le bas de l'escalier.

Penchée vers le trou de la serrure, de telle sorte qu'on ne voyait que son profil régulier et ses cheveux oxygénés, il y avait Julia qui écoutait. Henriette était remontée dans sa chambre, son refuge suprême et le seul endroit où, dans cette maison, elle se sentit chez elle.

Ce n'était pourtant pas la chambre qu'on se fût attendu à voir habiter par Mlle Henriette Lalande, avec ses cheveux blancs, ses quarante-huit ans, et son air d'en avoir soixante. Cette chambre était une chambre de petite fille, avec des meubles laqués, des rideaux bleus, et une profusion de bibelots, presque surnaturelle.

C'était sa chambre d'enfant, qu'elle avait toujours conservée. Le lit étroit, entouré de mousseline à pois sur un transparent de satin, lui paraissait indispensable à son sommeil, et autant qu'elle pouvait aimer quelque chose, elle à qui on ne permettait ni un chat, ni un oiseau, elle aimait les petits bibelots de biscuit, et de porcelaine peinte dont elle ne voyait pas le ridicule et dont elle se faisait des amis. Même le petit paysan portant une cage sur son dos et souriant à son vis-à-vis, une petite paysanne de même taille, et qui transportait exactement la même cage où l'on apercevait le même oiseau. Elle avait dans des vases nombreux des bouquets de fleurs artificielles qui dataient de son adolescence, ornés de rubans passés, leurs contemporains. Mais cette chambre était la seule pièce de la maison qui fût réellement entretenue, car elle s'en occupait personnellement avec tout le soin désirable. C'était son refuge et son coin de paradis. Nul n'y pénétrait jamais, ni Pascal, ni Julia, ni personne. Personne ne connaissait le petit autel installé sur une table d'encoignure. Un Saint-Joseph, souriant, avec sa barbe bouclée et son bâton fleuri, s'y dressait entre des flambeaux de porcelaine peinte. Une banderole posée à ses pieds portait en lettres dorées cette invocation : « Saint-Joseph, patron des causes désespérées, priez pour nous. » De l'autre côté de la chambre, deux poupées, l'une brune et l'autre blonde, avec de gros nœuds de taffetas dans les cheveux, se faisaient face dans des fauteuils de bois tourné. Chambre puérile comme son esprit, close et secrète comme son cœur, avec l'indestructible espoir d'un miracle, ce miracle pour lequel elle n'aurait pas osé lever un doigt, puisque Pascal l'avait défendu...

Pascal ! Elle avait six ans, et elle se souvenait encore de la robe qu'elle portait ce jour-là, blanche, rayée de bleu, avec un grand col de guipure, quand, au retour d'un séjour chez tante Germaine, on lui avait montré un bébé dormant à poings fermés dans un berceau. Il s'était d'ailleurs réveillé très vite et il avait rempli la maison de hurlements épouvantables. Mais cela n'avait pas d'importance. Le cœur de la petite fille avait parlé. Déjà elle adorait son frère et cette adoration devait résister à tout.

A tout, car cela commença de bonne heure. Le bébé fut un tyran dès les premiers jours de son existence. Il mit sur le flanc cinq ou six nourrices, faillit mourir, et finalement fut un enfant gâté dans toute la force du terme. Si on le contrariait, il devenait bleu et entrait dans des crises allant jusqu'à la syncope. On céda à ses caprices, et Henriette fut sa première esclave. La venue de Georges, quelques années plus tard, ne changea rien à la situation. Ce dernier, apathique et d'esprit lent, suivit naturellement l'exemple de sa sœur. Cela s'était continué, année après année, cela durait encore... Henriette, au moindre éclat, se croyait reportée aux jours où l'on craignait pour le bébé qu'il ne tombât en des convulsions mortelles. Et les veines qui gonflaient aux tempes de Pascal l'emplissaient d'une telle frayeur qu'elle n'osait rien lui refuser, de peur de les voir reparaître. Il ne le savait que trop, et il en abusa.

Ces dernières années, surtout, ses exigences étaient devenues terribles. Elle ne sortait plus, ne voyait personne. Adroite cuisinière, elle s'amusait jadis à la pâtisserie, ou à l'essai de plats raffinés ; depuis le départ de Georges, elle s'était vue chargée de toute la cuisine. Pascal ne mangeant que ce qu'elle avait préparé. Cela du moins constituait un intérêt dans sa vie. Elle ne s'en serait pas plainte sans la présence de Julia. Mais Julia était là, Julia ne songeait pas au travail, Julia n'avait aucune considération pour elle. Julia riait, flânait, se parait, demandait d'autres parures. Henriette haïssait Julia, mais n'osait la mettre à la porte. Elle savait, avec un affreux sentiment de honte, que Julia était indispensable. Elle-même n'imaginait pas la vie ailleurs que dans l'ombre de Pascal. Alors ? alors elle avait dressé l'autel de Saint-Joseph et, comme Pascal lui défendait même d'aller à l'église, elle restait de plus en plus dans sa chambre, priant pour que vînt le miracle. Mais comme il tardait à venir !

Parfois, Pascal partait en voyage. A la nuit, car il ne sortait jamais le jour, une voiture de louage venait le prendre, et son absence durait parfois une semains. Alors, des idées d'indépendance commençaient à s'agiter dans l'esprit d'Henriette. Demain elle sortirait, elle retrouverait un ami, peut-être un confesseur, elle pourrait confier à quelqu'un le poids de ce secret qu'elle avait juré à Pascal de garder, et qui l'opprimait, qui la tuait de son fardeau. Mais Pascal revenait avant qu'elle ne se fût décidée. Il lui apportait des masses de cadeaux, bonbons, étoffes, colifichets, bijoux ; il n'avait jamais été avare et savait dépenser quand il le voulait. L'étroitesse de sa vie actuelle était une conséquence, et non un but. Puis il faisait une scène, et elle retombait dans son esclavage. En sortirait-elle jamais ?

Le bruit de la porte d'entrée violemment refermée la fit tressaillir, derrière son rideau. Thérèse s'en allait, plus petite que lorsqu'elle était arrivée, le désespoir inscrit sur toute sa personne. Que s'était-il donc passé ? Henriette courut jusqu'à la salle à manger. Son frère était seul, avec sa mine des mauvais jours, debout contre la cheminée, et regardant fixement le feu éteint.

— Pascal ! cria-t-elle dans un élan de tendresse. Oh ! Pascal, tu l'as laissée partir...

Il se tourna vers elle, tout d'une pièce.

— Tu pensais donc qu'elle allait rester ?

Elle s'arrêta, interdite. Non, elle n'avait pas osé penser cela, et pourtant... savait-elle encore ce qu'elle avait pensé ?

— Pascal, reprit-elle, déjà au bord des larmes, qu'est-ce que tu lui as dit ? Sait-elle...

Il l'interrompit.

— Elle sait que Georges est vivant.

Une expression de bonheur irradia le visage de la vieille fille. Elle joignit les mains d'un air d'extase.

— Mais alors, murmura-t-elle, mais alors...

— Alors c'est tout, coupa-t-il brutalement. Elle sait que Georges est vivant, et cela n'a pas paru la remplir d'aise. J'en suis fâché pour tes illusions.

— Tu ne lui as rien dit d'autre ? bégaya-t-elle, pâle de nouveau et les yeux apeurés.

— Rien d'autre, fit-il sèchement. Si, je lui ai dit qu'il était en Amérique. Tâche de t'en souvenir.

(A suivre)

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

La radio au Vallon

(c) La Radio romande enregistre ces jours une série de reportages au Val-de-Travers. Hier, M. Marc-Henri Hainard a confié aux reporters des histoires drôles sur le village des Verrières, tandis que M. Philippe Favarger, président du tribunal était interrogé sur le Musée Jean-Jacques Rousseau.

Par ailleurs, des entretiens auront lieu avec MM. Armand Fluckiger, ancien président du Grand conseil, qui évoquera les anciens cafés de Travers, et avec Georges Droz, correspondant régional de la FAN au Vallon, qui parlera des origines de l'absinthe. L'émission passera prochainement sur le 1er programme.

COUVET

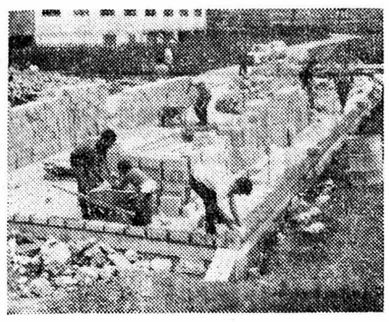

(Avipress-F.J.)

Le Boccia-club ne chôme pas...

(c) Le projet du Boccia-club de Couvet (la seule société pratiquant ce jeu au Val-de-Travers) de construire de nouvelles pistes et un local « buvette-vestiaires » est en train de se réaliser, ceci grâce au dévouement et au travail bénévole des membres de la société que préside M. Bernard Oberti. Depuis plusieurs samedis, les joueurs ont abandonné leurs boules pour empoigner pelles, pioches et truelles ! La dalle de base du local (d'une longueur de 23 m, d'une largeur de 7 mètres) a été coulée, les conduites d'eau et d'électricité installées.

Samedi a commencé la construction des murs. Tout ce travail se déroule dans la bonne humeur et avec un sérieux étonnant. La société peut comter sur un spécialiste M. Ivo Lanzzarini, un maçon qui dirige l'équipe de la construction. Quant aux cinq pistes (dont on espère, un jour, en couvrir quatre), elles seront mises prochainement en chantier par une entreprise en génie civil. Elles auront, chacune, une longueur de 25 mètres une largeur de 4m. Par rapport au local buvette-vestiaires (dont la hauteur intérieure atteindra 3 m), les pistes seront construites en direction ouest, à la rencontre des bâtiments de l'usine Dubied.

FRIBOURG

Un motocycliste tué à Estavayer-le-Lac

Hier, vers 10 h 10, un chauffeur de camion d'une entreprise de Bienne, âgé de 39 ans, circulait de Payerne en direction d'Yverdon. Peu avant le carrefour de la conserverie d'Estavayer, il se plaça en présélection pour bifurquer à gauche vers la route de transit. Au moment où il virait, survint en sens inverse, à vive allure, un motocycliste payernois qui vint s'écraser contre le poids lourd et fut tué sur le coup. Le choc fut si violent qu'un essieu du camion fut faussé. La victime est M. Bernard Vonlanthen, 19 ans, cuisinier à Payerne.

DÈS LE PREMIER OCTOBRE

Les Verrières-Suisse auront un poste central de gardes-frontière motorisés

De notre correspondant régional :

La décision prise nous a été confirmée par la direction d'arrondissement à Lausanne. Dès le 1er octobre, les Verrières-Suisse auront un poste central de gardes-frontière motorisés. Il comportera une équipe de vérification des automobiles (6 hommes), disposant de deux ou trois véhicules et d'appareils de radio.

Cette réorganisation se situe dans le cadre de la fermeture des postes de la Brévine et du Maix-Baillods. Les postes des Rochettes et de la Ronde ont, eux, déjà été supprimés, mais il reste, à ces endroits, des locaux de service pouvant être utilisés occasionnelement.

AUGMENTATION DU TRAFIC

Au poste de Meudon, le nombre des gardes-frontière sera de neuf hommes. On constate une augmentation générale du trafic à cet endroit, comme ailleurs, d'environ 7 %. Cela est dû au nombre croissant des véhicules à moteurs et au trafic toujours plus important des poids lourds pour les marchandises. Le Service civil de Meudon dépendra toujours de Neuchâtel mais Pontarlier en revanche restera autonome pour ce qui a trait à la gare internationale. Outre les gardes-frontière, le capitaine Joseph von Kaenel, reste le chef du secteur du Jura de Biaufond jusqu'à la Cure, et son adjoint est l'adjudant Majorat. Ces mesures permettront une meilleure planification et se fondent sur une concentration des services douaniers et sur la difficulté de recrutement des gardes-frontière.

G.D.

Des chamois !

(c) Avec un peu de chance, on peut voir des chamois près du village, dans la forêt de la Male-Combe plus précisément. Les bûcherons qui y travaillent ont en effet observé à plusieures reprises ces dernières semaines, deux adultes et un jeune chamois.

Nouveau maître-boucher

(c) M. H rmann Schneider fils, vient de subir avec succès à Lausanne, les examens fédéraux de maître-boucher.

Et la pharmacie ?

(c) On sait que M. Robert Schüpbach, pharmacien des Verrières, a informé les pouvoirs publics de sa décision de quitter son poste à la fin de ce mois, tenant au surplus à désaffecter ses locaux actuels à l'usage de pharmacie. Afin de faciliter la transition, le Conseil communal l'a prié de ne pas fixer encore de date absolue. Or, pour raisons d'âge et de santé, M. Schüpbach n'entend pas revenir sur sa décision

L'on apprend par ailleurs avec intérêt que l'autorité communale s'entretiendra sous peu de ce délicat et important problème avec l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens présidé par M. Gilbert Bourquin, de Couvet. Dans l'intérêt général, il est à espérer qu'un solution sera trouvée.

BOVERESSE

Piscine des Combes : nombreux tests réussis

Le contre-planche, une figure difficile.

(Avipress - Fyj)

(c) L'autre après-midi, M. Denis Gysin, instructeur, a organisé plusieurs tests de natation, en grande majorité réussis, qui ont été suivis par une foule de baigneurs. Voici les résultats : ont réussi le test de préparation III (insigne « Grenouille ») : Kathia et Jean-Michel Messerli (Couvet) ; test I de natation : Kathia et Jean-Michel Messerli, Corinne Zurcher (Couvet), Jean-Marc Simonin (Couvet), Brigitte Courvoisier (Buttes), Corinne Juvet (Couvet) et Pierre-Alain Erb (Boveresse) ; test II de natation : Roland Nanette (Couvet), Ariane Courvoisier (Buttes), Sylvaine Picon (Valais), Eric Stoudmann (Fleurier) et Chantal Delachaux (Couvet) ; test III de natation : Mireille Aubert (Fleurier). Ce dernier test fut difficile à obtenir ; Mireille Aubert, élève du collège régional, a nagé un 500 m libre, en 10'59", et un 100 m crawl dos en 2 min. Ses plongeons ont été parfaitement réussis

Ce jour-là, une trentaine de jeunes filles en colonie à la Côte-aux-Fées ont fait escale aux Combes.

Nos instantanés : un barrage a été dressé sur l'Areuse, près de la piscine des Combes. Les pompiers des centres de secours de Couvet et de Neuchâtel ont décelé du mazout: 2000 à 4000 litres, semble-t-il, ont fui d'une citerne.

(Avipress - J.-P. Aubert)

L'Areuse polluée à Saint-Sulpice

2000 à 4000 litres de mazout ont fui d'une citerne

De notre correspondant régional :

Mercredi soir, les pompiers de Saint-Sulpice et le centre de secours du Val-de-Travers ont été alertés à la suite d'une grave pollution de l'Areuse, à Saint-Sulpice. A la suite d'une rupture de conduite d'alimentation de la citerne, quelque 2000 litres de mazout, provenant de l'ancienne fabrique de pâtes de bois de la Doux se sont infiltrés dans la rivière.

Notre enquête

BARRAGE

Un barrage a été établi par les soldats du feu à la sortie du canal évacuant les eaux usées de la fabrique dans l'Areuse et la section des hydrocarbures de Neuchâtel a établi un barrage entre Boveresse et Couvet, près de la piscine des Combes. La police cantonale a ouvert une enquête sur les causes de cette pollution et, hier à minuit, on ne savait pas si des truites avaient péri.

Dans le cas particulier, il s'agit d'un accident. Mais, comme l'a fait remarquer le président de l'Association cantonale des pêcheurs dans un article que nous avons publié, la prudence la plus élémentaire est de rigueur, aussi bien de la part des industriels que des particuliers.

Nous reviendrons sur cette affaire qui n'est pas, malheureusement, la première qui se produit à Saint-Sulpice et qui a suscité la réaction de nombreux chevaliers de la gaule.

A minuit, le gendarme Robert, du poste de Môtiers, était sur les lieux pour déterminer dans quelles conditions s'est produite cette nouvelle pollution de la principale rivière du canton.

G. D.

VAUD — VAUD — VAUD

Villars-le-Grand : inauguration d'un nouveau terrain de sport

De notre correspondant :

Grâce à la compréhension des autorités, Villars-le-Grand possède maintenant un magnifique terrain de sport d'une superficie d'un hectare, en bordure de la route Avenches-Villars. Une place de parc (2500 mètres carrés) a également été prévue. L'inauguration a eu lieu dernièrement. Une cérémonie a marqué cet événement important pour une commune de 268 habitants.

Des allocutions ont été prononcées par le syndic Jean Bardet et M. Fernand Ranzoni, président du nouveau F.C. Villars-le-Grand qui, avec les autres membres du comité (MM Henri Collomb, Jean-Jacques Bardet, Ernest Rufenacht), a travaillé à la mise sur pied du club. Le comité a désigné comme entraîneur pour la prochaine saison, M. Claude Rapenne, de Villars. Sur le plan financier, le club a rencontré une amicale sympathie auprès de la population, de nombreuses personnes s'étant inscrites comme membre soutien.

Cette journée réussie, agrémentée des productions de la fanfare « La Ronflante », de Domdidier, a permis aux juniors comme aux membres du club de se mesurer avec d'autres équipes de la région, en présence d'un public nombreux.

R.P.

Le nouveau club.

(Avipress - Pache)

Chevroux : comment va la pêche ?

(sp) Dans un village qui se veut de plus en plus touristique, dans un port qui s'apprête à recevoir des centaines de bateaux de toutes catégories, on peut se demander ce que deviennent les quelques rares pêcheurs professionnels surnageant dans cette vague de modernisme ?

Les uns diront que la pêche ne nourrit plus sont homme. D'autres, moins pessimistes et plus débrouillards aussi, répondront que cela ne va pas trop mal. « Il suffit de savoir s'adapter à des situations nouvelles ». Puisque tourisme il y a, pourquoi ne pas en profiter en vendant le poisson fraîchement rapporté du lac aux vacanciers ? Cette idée a fait son chemin et certains pêcheurs en tirent un gain intéressant ; les habitants du camping peuvent ainsi se régaler de poisson frais à un prix raisonnable.

Ainsi, un des plus vieux métiers du monde a trouvé une nouvelle raison d'être... en se renouvelant.

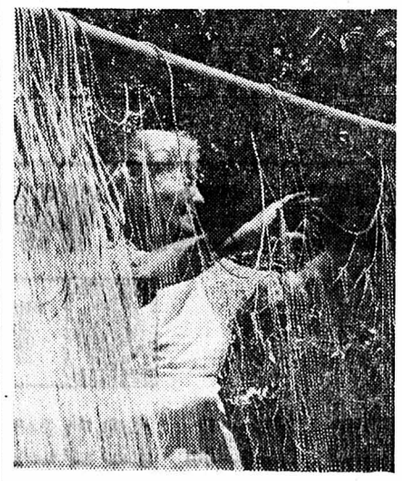

Quelle habileté pour préparer les filets !

(Avipress - Pache)

A Baulmes, un déraillement est évité de peu

(c) Hier, vers 7 heures, un accident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques, s'est produit sur la route Baulmes-Sainte-Croix, au lieu dit Vevy, commune de Baulmes. Un train routier chargé de longs bois a touché, avec la grue de chargement, le pont qui enjambe la ligne du chemin d fer YSC. Le mur de soutènement du pont a été partiellement arraché et lézardé et la voie déplacée d'environ 15 cm. Grâce à la présence d'esprit de l'aide-chauffeur du poids lourd, une catastrophe a pu être évitée. En effet, trois minutes après l'accident, un train de l'Yverdon-Sainte-Croix pouvait être stoppé peu avant le pont par l'aide-chauff ur qui s'était porté à sa rencontre.

PENEY-LE-JORAT

Ferme détruite par un incendie

Un incendie, probablement dû à la foudre, s'est déclaré hier, vers 0 h 15, dans une ferme appartenant au syndic de Peney-le-Jorat. Le bâtiment, comportant deux appartements et un rural, a été complètement détruit, de même qu'une importante quantité de fourrage, quelques machines et le mobilier. Une vingtaine de pièces de bétail se trouvaient au pâturage au moment de l'incendie.

YVERDON

Distraction : voiture neuchâteloise tamponnée

(c) A Yverdon, hier, vers 17 h 30, à la sortie de l'usine Leclanché, une voiture neuchâteloise qui s'était arrêtée normalement, le planton de circulation lui ayant fait signe de stopper, a été tamponnée par une automobile vaudoise qui suivait et dont le conducteur était distrait. Les deux véhicules ont subi d'importants dégâts et une passagère de la voiture neuchâteloise ressent des douleurs à la cage thoracique.

critique TV

Inexplicable

« Les Dossiers de l'écran » : c'est une émission de France II qui mérite d'être suivie attentivement, moins par les films qui y sont présentés, que pour les discussions qui suivent, et au cours desquelles les téléspectateurs ont l'occasion de poser par téléphone un certain nombre de questions. Mercredi soir, un film américain était montré en seconde partie, la première ayant été programmée le mardi. Ce film, disons-le d'emblée, était fort médiocre, faisant appel plus à la sensiblerie qu'à la sensibilité, au bigotisme plus qu'à la foi. Un très mauvais exemple d'un assez mauvais film commercial. Cependant, son sujet était plus qu'intéressant, captivant, voire enthousiasmant, dans le sens religieux du terme, puisqu'il s'agissait de rien de moins que de la biographie de Bernadette Soubirous. Ce nom, si connu des chrétiens de confession catholique, n'évoque peut-être pas aux adeptes des autres confessions l'une des villes les plus mondialement connues pour ses pèlerinages : Lourdes. Rien, apparemment, dans la petite Bernadette, ne la destinait à la célébrité. Fille de pauvres gens fort incultes, peu instruite elle-même, elle eut un jour une vision. Elle distingua dans le fond d'un abri, sous roche, un être qu'elle appela « la Dame », qui lui dit plus tard se nommer « l'Immaculée Conception » et découvrit une source jusque-là inexistante qui sourdait du fond de la grotte, et dont l'eau se révéla très vite avoir des pouvoirs de guérison extraordinaires, tout au moins sur des malades croyants.

Tout médiocre qu'il était, le film avait trois mérites. Premièrement, en guise d'introduction, on trouvait cette phrase : « A ceux qui croient en Dieu aucune explication n'est nécessaire ; à ceux qui n'y croient pas, aucune n'est possible », posant ainsi clairement le dilemme : ou on a la foi et tout est simple, l'extraordinaire n'est que le possible de Dieu, ou on ne l'a pas et les points d'interrogation du savant, de l'homme de science, du sceptique sont non pas un, mais légion, mais toujours l'honnêteté force à dire qu'il y a eu quelque chose, et ce quelque chose est inexplicable logiquement, rationnellement. Deuxièmement, le film mettait en lumière la prudence de l'Eglise romaine devant ces phénomènes inexplicables, qui ne les entérine qu'après enquête longue et minutieusement conduite. Troisièmement, on pouvait constater dans la reconstitution fictive, comme hélas on le constate dans la réalité, combien vite l'esprit de lucre se manifeste, et combien ceux que l'on pouvait appeler « les marchands du Temple » viennent rapidement souiller les lieux où seules la pureté, la charité et la vérité devraient régner.

Le débat qui suivit était intéressant. Des prêtres fort versés sur les origines et les événements de Lourdes, des médecins ayant eu à constater des changements réels et des guérisons chez des malades ayant fait le pèlerinage et des « miraculés » — ainsi étaient-ils dénommés — y prirent part. Malheureusement, et c'est le défaut de nombreux de ces débats télévisés tant en Suisse qu'en France, il n'y eut pas de contradicteur. Or, le film disait très bien, si l'on croit en Dieu... mais si l'on est sceptique, mais si c'était une vaste mystification ?

Et pourtant, on a besoin si l'on veut croire aux miracles, du moins de croire que l'homme n'est pas tout-puissant, qu'il a encore beaucoup à apprendre, peut-être parce qu'au travers de l'inexplicable, il tente de temps à autre de rejoindre, par une voie plus directe si possible, l'infini qu'il distingue au bout de la science.

G.-A. M.

LES SPORTS AU VALLON

Nouveaux président et entraîneur pour le F.-C. L'Areuse

Au seuil de la saison 1971-72, le F.-C. Areuse s'est donné un nouveau président en la personne de M. Gianni Cartella et a engagé un nouvel entraîneur, le gardien Jean Salazar qui a joué successivement à Audax, à Yverdon et au Couvet-Sports. La 1ère équipe du F.C. Areuse évoluera dans le groupe II de 3me ligue en compagnie d'Audax II, Marin I, les Bois I, Dombresson I, Auvernier I, Cortaillod I, Neuchâtel-Xamax II b, Bôle I, Le Locle II et Floria (la Chaux-de-Fonds). « Plusieurs formations redoutables et des rencontres difficiles en vue ! », précise Jean Salazar qui, pour l'instant, a quelques soucis, de nombreux joueurs de la 1re équipe étant encore en vacances et l'entraînement peu suivi. La société, qui ne s'est pas renforcée, préfère faire confiance aux jeunes.

Deux joueurs ont quitté le club : Tedesco, transféré à Superga (la Chaux-de-Fonds) et Ferrugio, revenu à Fleurier. Aucune arrivée si ce n'est le nouvel entraîneur qui pour l'instant ne pourra évoluer avec ses « protégés ». Quatorze joueurs plus trois juniors (J.-M. Baer, R. Rainaud et F. Ermacora) composeront l'eff ctif d'Areuse I La seconde équipe évoluera en 4me ligue. Les juniors A seront entraînés par J.-P. Boni, les juniors C par G. Babolin.

Pour la 1ère équipe, un match d'entraînement est prévu samedi après-midi contre Travers I. Le championnat reprendra le 22 août : les Italo-Covassons se déplaceront pour ce premier match de la saison 1971-72 aux Bois. Pratiquer un bon football, renforcer la camaraderie et donner à l'équipe une cohésion et une homogénéité indispensables pour maintenir sa place en 3me ligue, tels sont les buts que s'est fixés l'entraîneur Salazar.

A gauche, le nouveau président, M. G. Cartella ; à droite, l'entraîneur Salazar.

(Avipress - Fyj)

CARNET DU JOUR

Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : de jour (61 12 00), de nuit (61 13 28).

BIBLIOGRAPHIE

René Philippe
SYLVIE A 300 KM.-H
(Marabout)

Jacky, le petit frère du pilote Durieux est un passionné des courses automobiles. Il espère s'y imposer, malgré les soucis que tout cela donne à ses parent et surtout à sa fiancée Isabelle. Et le monde des courses n'est pas non plus exempt de mauvais esprits qui cherchent leur intérêt aux dépens du sport. Encore un bel écheveau que Sylvie réussira à débrouiller.

Henri Vernes
BOB MORANE
Les contrebandiers de l'atome
(Marabout)

Que transportent ces mystérieux avions-cargos décollant d'aérodromes clandestins au Brésil ? Bob Morane et son ami Bill sont « dans le coin » pour des vacances, mais, naturellement, ils vont se trouver mêler, à cause de leur inguérissable curiosité, à une affaire où cette fois, ils risquent sérieusement leur vie.

Kenneth Robeson
DOC SAVAGE
Les Cagoules vertes
(Marabout)

Doc Savage, cette foirs, se trouve en très mauvaise posture. Il est, tout simplement, accusé d'assassinat !... Non seulement, il doit se défendre contre la police et ses... gorilles, mais contre ces fameuses « Cagoules vertes » qui rêvent de rendre déments des milliers d'êtres innocents.

F. Chabrey
UNE VALSE POUR MATT
(Fleuve Noir)

Le spécial Matt ne se rend pas à Vienne pour valser mais pour y éclaircir un mystère. Récit d'espionnage mouvementé et cruel prouvant que dans le monde du renseignement il n'y a plus de place pour les amateurs.

J.-P. Conty
MISSION SUICIDE POUR Mr SUZUKI
(Fleuve Noir)

Un colonel américain est enlevé par les rebelles érythréens et Mr Suzuki, agent occasionnel, se trouve entraîné dans une aventure qui tourne au massacre et au cours de laquelle, pour sauver sa peau, il n'hésite pas à faire cavalier seul.

J. et D. Le May
LES LANDES D'ACHERNAR
(Fleuve Noir)

Lande Une, planète à biosphère florissante, suit une orbite stable autour de la géante Achernar et de ses deux satellites, Lande Pâle et Lande Verte. Lande Une est habitée par des hommes qui doivent traverser de difficiles épreuves, tantôt aidés, tantôt freinés par les Puissances. Certains se révoltent et trouvent des alliés, mais cela suffira-t-il pour éviter les pièges tendus par d'autres ennemis.

Pierre Barbet
LE TRANSMETTEUR DE GANYMÈDE
(Fleuve Noir)

Un transmetteur de matière, quel rêve ! De quoi assurer la prospérité des peuples... Mais aussi un moyen de tyrannie pour ses détenteurs. Et ceux-ci forment une Guilde puissante, accumulant les richesses et opprimant sans pitié des colonies d'esclaves exilés dans des mines lointaines. Mais Ter-opprimés se révoltent et, aidés par les terriens, réussissent à se libérer.

Maurice Limat
UN DE LA GALAXIE
(Fleuve Noir)

L'astronef « Océan céleste » touche, dans la constellation du Bouvier, une planète inconnue. Tout de suite d'étranges phénomènes se manifesteront. Les choses apparaissent ou disparaissent à volonté. Le Chevalier Coqdor et son fidèle Râ, Ramona, Mandra et Ken, le joyeux Galaxien s'aventurent malgré tout dans l'invisible. Oubliés de se réfugier dans les Abîmes, ils devront se servir du Multiplicateur pour essayer de sortir du royaume des ombres.

M.-A. Rayjean
« CELLULE 217 »
(Fleuve Noir)

Les Zurks, robots civilisés, possèdent, en biologie, des connaissances cent fois supérieures à celle des Terriens. Quand ces créatures décident la fabrication de molécules synthétiques, l'aventure prend des dimensions colossales. Jé Mox, se prêtant à l'expérience, est réduit à la taille d'un virus qui se met à vivre. Il découvre ainsi un formidable secret...

Morris 1300.

Prodigue d'espace, elle ne prend (presque) pas de place.

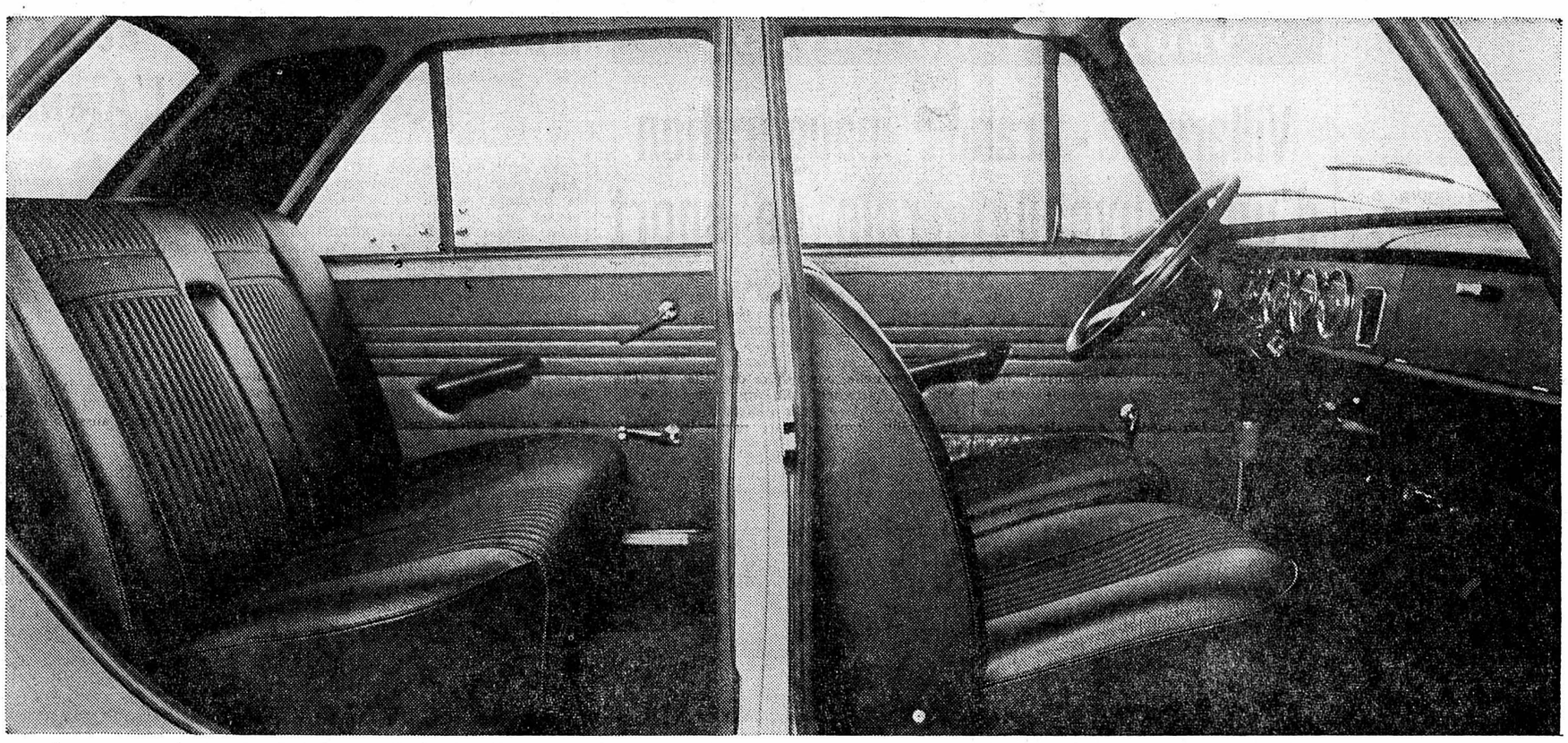

Vue de l'extérieur, la Morris 1300 est une petite voiture. C'est un grand avantage dans la circulation actuelle.

Vue de l'intérieur, la Morris 1300 est une grande dans sa classe. Elle est de celles qui détestent torturer les genoux des passagers arrière. De celles qui s'accommodent des bagages d'une famille entière. Mais sa grandeur réside aussi dans son intéressante mécanique, notamment dans son moteur transversal de 58 ch, gage de dizaines de milliers de kilomètres sans ennui.

Si vous estimez qu'une voiture est faite pour sillonner les routes et non pour passer le plus clair de son temps au garage, vous aimerez la Morris 1300. En effet, une vidange tous les 5000 kilomètres, un graissage tous les 10000 et un peu d'essence suffisent à son bonheur. Quant au radiateur, vous pouvez l'oublier une fois pour toutes. Avouez que cette voiture se contente de peu!

Une chose encore: Si vous avez l'impression qu'il y a tout de même quelque chose de grand dans la carrosserie de la Morris 1300, c'est simplement parce qu'elle est signée Pininfarina, un grand nom, assurément.

Vous avez le choix entre six modèles de Morris: Morris 1100*, 50 ch, fr. 7645.–. Morris 1300*, 58 ch, fr. 8425.–. Morris 1300 break*, 58 ch, fr. 9475.–. Morris 1300 GT, 71 ch, fr. 10200.–. Morris 1800, 91 ch, fr. 12150.–. Morris 1800 S, 100 ch, fr. 12790.–. * Modèles livrables aussi en version automatique, contre supplément de fr. 1050.–.
Rendez-vous chez l'un des 150 agents Morris. Il vous montrera volontiers combien il est agréable de conduire une Morris.

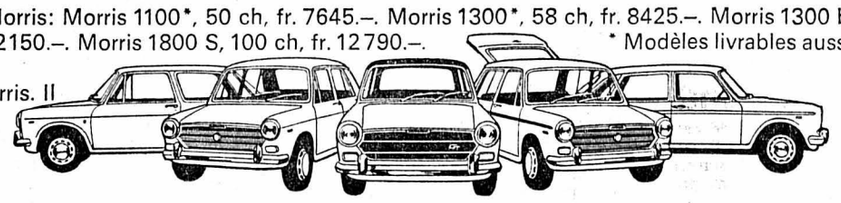

BRITISH LEYLAND MORRIS

Importateur : British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, tél. (051) 54 56 00

AGENCE OFFICIELLE - GARAGE R. WASER

BRITISH LEYLAND MORRIS — BRITISH LEYLAND MG — BRITISH LEYLAND TRIUMPH

RUE DU SEYON 34-38 - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 16 28

OFFRES D'EMPLOIS

A repourvoir une place

d'aide-chauffeur-livreur

Place stable, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Faire offres, avec certificats, à Robert Vœgeli, Peseux. Tél. 31 11 25.

Entreprise de la place cherche

travaux de fabrication et montage mécanique fine et électronique

Téléphoner au 25 80 16, le matin.

HOTEL DU POISSON MARIN

Je cherche,
pour entrée immédiate ou à convenir :

cuisinier (ère)

ou

commis de cuisine sommeliers (ères)

employés(es) de maison.

Tél. (038) 33 30 31.

CADRAL S.A.

Hauterive-Neuchâtel
Fabrique de cadrans
engage tout de suite ou pour date à convenir :

OUVRIÈRES EMBALLEUSES FACETTEUSES

Possibilité de travailler à la demi-journée.
La mise au courant est assurée par nos soins.
Tél. (038) 33 33 22.

Je cherche

secrétaire

pour différents travaux de bureau. Connaissances d'allemand souhaitées.

Tél. 31 21 59. Domaine E. de Montmollin Fils, 2012 Auvernier.

Garage-Carrosserie Moderne G.-H. Rossetti, Boudevilliers - Agence Lamborghini
engagerait

SERVICEMAN

suisse ou étranger. Bon salaire assuré.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 36 15 36.

Nous cherchons pour le **kiosque de la gare de Neuchâtel,** une

VENDEUSE

Les débutantes dans la branche seront mises au courant.

Conditions de travail et prestations sociales avantageuses.

Les intéressées sont priées de se présenter audit kiosque, à la gérante qui donnera volontiers les informations désirées.

KIOSQUE DE LA GARE DE NEUCHATEL, tél. 25 40 94.

Maison de la place cherche

représentants

Encore plusieurs rayons libres.
Tél. (037) 22 18 10.

Atelier mécanique Georges Vivot, rue de Corcelles 4, 2034 Peseux, engagerait un

mécanicien fraiseur

Tél. 31 12 09.

On cherche pour travaux faciles

employée de bureau à la demi-journée

Horaire à convenir.

S'adresser à entreprise P. Amez-Droz & Co, le Landeron, tél. 51 18 22.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

Si vous vous promenez un soir d'août par les rues de Bienne, ne sachant trop que faire de votre corps moite, de votre esprit désœuvré, vos pas vous mèneront peut-être jusqu'au Parc municipal, dont les ombrages frais vous transporteront aussitôt dans un monde de calme et de paix. Les jeux bruyants ont cessé, les promeneurs déambulent sans hâte.

LE JARDIN MYSTÉRIEUX

Aménagé sur l'emplacement de l'ancien cimetière, ce parc est de dimensions modestes, mais les jardiniers ont fait merveille. Adroitement éclairées, les fleurs se parent de teintes pastel. Le grand massif central surtout, d'où s'élève une colonne de vasques superposées, offre un spectacle féérique, les jeux d'eau s'harmonisant admirablement avec les fleurs multicolores de l'été.

Mais si, non initié, vous poursuivez votre chemin vers le fond du jardin, vous serez surpris d'y trouver, face à un pavillon aux élégantes proportions, une foule qui s'accroît rapidement, occupant d'abord les quelques rangs de chaises, puis se tenant debout derrière, tandis que sur scène l'orchestre se prépare.

Car c'est bien d'un concert qu'il s'agit.

Trois fois par semaine, en juillet et août, un orchestre d'une trentaine de musiciens, spécialement formés à cet effet, présente au public une série de programmes allant du classique au récréatif en passant par les airs d'opéra et les chœurs. Les instrumentistes sont des jeunes, en bonne partie ; les chefs, parmi lesquels Jost Meier occupe la première place, le sont également. Enfin ce sont surtout de jeunes solistes qui trouvent ici l'occasion de se présenter pour la première fois devant le public.

Disons-le franchement : ces concerts en plein air sont de loin la plus brillante réussite parmi les efforts culturels entrepris dans notre bonne ville.

PAR EXEMPLE DU GRIEG

Cette année, je n'ai assisté jusqu'ici qu'à un seul de ces concerts. C'était celui de vendredi passé, consacré à des danses populaires de Bartok, Grieg, Dvorak alternant avec des chansons populaires russes interprétées par la basse Nicolaï Hantoff.

Certes, le critique grincheux pourrait relever telle ou telle imperfection, une certaine lourdeur dans les rythmes, un accompagnement qui couvrait la voix du chanteur.

Mais quelle merveilleuse évasion !

Aujourd'hui, que vous ouvriez la radio ou la télévision, c'est du pop. Que l'on parle d'un musicien, c'est un musicien pop, que nos « animateurs » de service s'excitent, c'est pour un festival pop, comme si l'autre musique n'existait pas.

Ici, on est ramené en arrière de cinquante, de cent ans, en douceur, dans un enveloppement rythmique et mélodique qui ne blesse pas les oreilles et fait doucement rêver d'un passé aboli. Le plaisir de ces gens ! Ils ne viennent pas là par snobisme, mais vraiment poussés par le pur désir d'une musique à leur portée. Et ne croyez pas que ce soient seulement les vieux qui prennent plaisir à la marche de la suite Casse-Noisette ou à la Danse slave no. 8. Les nombreux jeunes gens ne sont pas les moins attentifs, ni les moins touchés.

L'enthousiasme déferle quand Nicolaï Hantoff apparaît en blouse rouge, qu'il évoque les bateliers de la Volga, les rues de Saint-Pétersbourg ou Stenka Rasine.

Baudelaire parlait avec ironie de ces musiques militaires faites pour « verser quelque héroïsme au cœur des citadins ». Ici, l'Orchestre des concerts d'été « verse un peu d'harmonie au cœur des citadins », qui lui en sont profondément reconnaissants.

Il faut espérer que nos autorités ne lésineront pas quand il s'agira d'aider largement cet ensemble, qui accomplit à Bienne une tâche indispensable.

R. WALTER

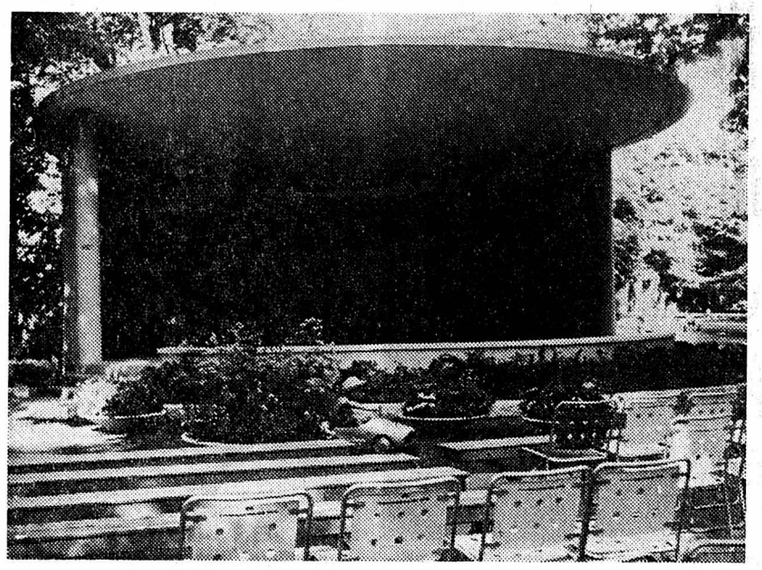

Le pavillon de musique du parc municipal.

APRÈS L'ARRESTATION DES AGRESSEURS DE LA POSTE DE CHAMPION

LES DEUX BANDITS AVOUENT AVOIR VOLÉ... 25.000 FRANCS !

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les deux agresseurs de la poste de Champion ont été arrêtés, l'un à Delémont, l'autre à Belfort. Après la chasse à l'homme à Delémont, lors de laquelle fut arrêté un ressortissant turc, Yousouf Gouzdemir, âgé de 28 ans, et venant d'Allemagne, c'est mardi après-midi, à 17 h 45, que Kurt-Franz Dœrig était appréhendé par la police. Il se trouvait en compagnie d'un chien de berger et errait dans la gare de Belfort.

Notre enquête

Dœrig, comme il devait l'avouer plus tard aux policiers, s'était fait établir en Allemagne un passeport à son nom, contre, semble-t-il, la somme de 150 francs. Pourtant, et ici l'affaire devient de plus en plus rocambolesque et embrouillée, il disait s'appeler Kipar. Cependant, il ne tarda pas à avouer que lui et son complice avaient dérobé... 25.000 francs à la poste de Champion. Dœrig avait laissé à la consigne de la gare de Belfort une valise qui contenait un porte-documents et dans la veste de Dœrig, couvrait une somme d'argent ainsi que 400 francs français. Bref, au total, dans le portedocuments et dans la veste de Dœrig, laissée elle aussi en consigne, les enquêteurs découvraient un montant de 11,290 francs.

Par ailleurs, Dœrig, au cours d'un interrogatoire serré, déclara que lui et son complice avaient dérobé 10.000 et 15.000 fr. à la poste de Champion, lundi matin. Dœrig n'était pas inconnu de la justice française, plus précisément belfortaine. Il avait en effet séjourné dans cette ville le 5 août et avait passé la nuit à l'hôtel Europe, semble-t-il.

DŒRIG REMIS A LA POLICE BERNOISE

C'est à Belfort encore, que Dœrig (ou Kipar ?) achetait, le 6 août, des postes émetteurs-récepteurs radio, qui sont vendus, rappelons-le, sans facture lorsque l'acheteur ne dispose pas de concession. Toutefois, il ne semble pas que Dœrig ait sévi en France, puisque l'on apprenait hier soir qu'il avait été remis dans l'après-midi, au poste frontière de Delle, à la police bernoise.

Rappelons que Kurt-Franz Dœrig s'était évadé le 18 juin d'un pénitencier du canton de Saint-Gall. Puis, après avoir cambriolé un garage à Appenzell (il emporta 1200 fr. et vola une voiture), il s'était sans doute rendu à Hambourg, où il aurait acheté de faux papiers d'identité. C'est à Hambourg toujours que Dœrig avait fait la connaissance de Guzdemir, le Turc interrogé dans les locaux de la police à Berne.

Apparemment, Dœrig attendait vainement son complice, ne sachant pas que ce dernier avait déjà été arrêté. Les deux malfaiteurs ont donc fait des aveux complets et une grande partie de l'argent volé a pu être retrouvée.

J.-P. A.

Au tribunal de district

(sp) Sous la présidence du juge Otto Dreier, le tribunal de district de Bienne a condamné un employé de commerce de 33 ans, pour escroqueries et tentatives d'escroqueries commises par métier et pour débauche contre nature de manière répétée, à une peine d'emprisonnement de 15 mois sous déduction de 259 jours de préventive, à une amende de 100 fr. ainsi qu'aux frais de tribunal s'élevant à 7300 fr. La responsabilité de l'accusé est légèrement restreinte. Il a été reconduit à Muensingen étant donné que son état de santé ne permet pas, pour le moment, l'emprisonnement, J. D. est récidiviste. En ce qui concerne les délits d'escroqueries commis à Bienne en 1970, au préjudice de banques de crédit, il faut relever que grâce à des fausses indications, J. D. réussit à emprunter en quatre fois une somme de 26.000 francs.

Grave pollution de la Thielle

(sp) Hier, vers 20 heures, on signalait la présence de mazout dans la Thielle et le canal de l'Aar. La police de Nidau, alertée, a fait appel à la police du lac. Un barrage a été dressé. On ignore l'origine de cette pollution. Il semble que le mazout se soit déversé dans la Thielle par la voie de canalisations.

Selon notre correspondant de Bienne, une quantité considérable de mazout se serait infiltrée dans la canalisation principale traversant le centre de Bienne et qui aboutit au lieu dit « Le Sagiloch », dans le canal de la Thielle, à Nidau, qui relie le lac de Bienne au canal de l'Aar. L'odeur de mazout empestait hier soir Nidau et la région. Il est possible que la pluie ait fait déborder une poche de mazout. La police poursuit son enquête.

Mort tragique

On annonce le décès de M. Marc Bonnemain, 78 ans, ancien administrateur postal à Bienne, qui avait été grièvement blessé le 23 juillet lors d'un accident de la route survenu à la sortie de Pontarlier.

Accidents de la circulation

(sp) Hier, vers 7 h, deux véhicules se sont heurtés au carrefour, chemin du Tilleul - rue du Crêt-aux-Fleurs. Dégâts : 1400 fr. Vers 18 h 45, deux voitures sont entrées en collision au faubourg du Lac. Dégâts.

JURA - JURA - JURA

Porrentruy : les commerçants ont leurs problèmes

De notre correspondant :

Le commerce brutrutain n'échappe pas aux phénomènes qui modifient le négoce en général : concentration, disparition du petit magasin. En outre, on assiste à un exode des grands magasins qui s'implantent en dehors de la vieille ville réservée traditionnellement aux commerçants. En partie, c'est donc hors des vieux murs que prospèrent des centres d'achats entourés de parcs pour voitures, ce qui exerce un attrait supplémentaires sur le client.

Dans ces conditions, on pensait que l'interdiction du centre de la vieille ville à la circulation routière, pour y ramener les piétons, plairait aux commeréants, vu les excellents résultats enregistrés à l'étranger lors de tentatives de ce genre. Mais l'Union du commerce local ne veut pas entendre parler de cette innovation et refuse même d'en tenter l'instauration pour un seul samedi par mois.

D'autre part, il faut signaler que la dévaluation du franc français, la hausse des prix, la réévaluation du franc suisse et l'implantation de supermarchés dans différentes localités françaises limotrophes n'ont pas favorisé l'essor du commerce bruntrutain qui comptait dans sa clientèle nombre de personnes venues d'outre-frontière. Toutefois, la situation n'a rien de catastrophique et si l'on en croit plusieurs personnes bien informées, le commerce à Porrentruy reprend une courbe ascendante. Toutes les associations intéressées travaillent en tout cas à donner au commerce bruntrutain un essor nouveau en organisant des expositions, différentes manifestations et surtout, en octobre prochain, une « semaine suisse » tout à fait inédite. Ainsi, les commerçants de Porrentruy espèrent retrouver le temps des vaches grasses.

MOUTIER

Concours de majorettes

Le premier concours national des majorettes se déroulera à Moutier du 27 au 29 août. A cette occasion, la ville s'apprête à accueillir des milliers de visiteurs.

COURTELARY

Issue fatale

(sp) Une famille de la localité vient de rentrer d'Italie où elle a passé des vacances chez des parents. Au retour, elle invita un couple de cousins pour quelques jours. Le lendemain de leur arrivée, la cousine, âgée de 47 ans, de nationalité italienne, fut prise de malaise. Le médecin mandé d'urgence ne put que constater son décès.

Porrentruy : les apprentis protestent contre l'interdiction de se baigner

Les jeunes participants du « camp international d'apprentis » de Courgenay se sont vu interdire l'accès de la piscine de Porrentruy. Ils protestent contre cette mesure, dans un communiqué, et se déclarent victimes d'une campagne de calomnie. Ils nient s'être rendus de nuit à la piscine, comme l'affirme une dépêche parue dans certains journaux.

Le commandement de la police municipale de Porrentruy fait savoir à ce propos qu'une interdiction de fréquenter la piscine avait bien été prononcée contre les participants du camp. Cette mesure a été prise par la police municipale elle-même (et non par le Conseil municipal, comme l'ont déclaré les apprentis dans leur communiqué), et cela à la suite de plusieurs plaintes de baigneurs ou de baigneuses qui ont vu des garçons et des jeunes filles du camp se dénuder, à la piscine, en plein jour.

Le Conseil municipal de Porrentruy décidera ce soir si cette interdiction sera confirmée ou annulée. Les apprentis ont annoncé qu'ils se rendront tous à la piscine, vendredi après-midi, pour protester contre la mesure prise contre eux et qu'ils tiendront le soir une séance d'information, à Porrentruy, pour renseigner la population, et tout particulièrement « les jeunes » de la ville, de leurs activités et des « incidents » dont on veut leur faire endosser la responsabilité. Par « la campagne de calomnie » lancée contre eux, précise le communiqué des apprentis, les autorités souhaitent « les mettre à l'écart de la population ». Les participants étrangers du camp, déclarent enfin les apprentis, sont « indignés » par l'interdiction décrétée par les autorités.

Inculpations après des inscriptions

(c) Il y a quelques semaines, des inscriptions « Jura libre » avaient fait leur apparition de nuit en différents endroits à Porrentruy et sur la route de Porrentruy à Boncourt. L'enquête menée par la police a abouti à l'inculpation de trois jeunes gens de Courtemaîche. Ils ont été accusés de dommage à la propriété d'autrui et d'infraction à la loi sur la circulation routière. Les frais de nettoyage de la chaussée et de goudrommage s'élèvent à plusieurs milliers de francs. Pour sa part, la municipalité de Porrentruy avait déposé une plainte contre inconnu. On croit savoir que les trois adolescents inculpés sont en mesure de fournir de sérieux alibis, et qu'ils nient toute participation aux inscriptions clandestines.

Le « Jura libre » va lancer un emblème romand

Dans l'éditorial du « Jura libre » de cette semaine, son rédacteur en chef, M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, annonce le lancement prochain d'un drapeau romand.

L'homme politique jurassien rappelle tout d'abord que c'est en mai 1966 que le « Jura libre » avait lancé un concours d'idées et de projets pour la création d'un drapeau romand. Ce concours a réuni une trentaine de projets. Un prix a été attribué. Après avoir annoncé que son journal, prochainement, donnerait la description des meilleurs emblèmes, M. Roland Béguelin ajoute qu'il sera ensuite accordé « un délai supplémentaire à toutes les personnes désireuses de faire d'autres propositions. Sans précipitation aucune, poursuit-il, le drapeau romand doit naître sur le papier, dans nos esprits et dans nos cœurs. Après, nous créerons une association ayant pour but de le mettre dans le commerce ».

Delémont : quand le vent et la foudre...

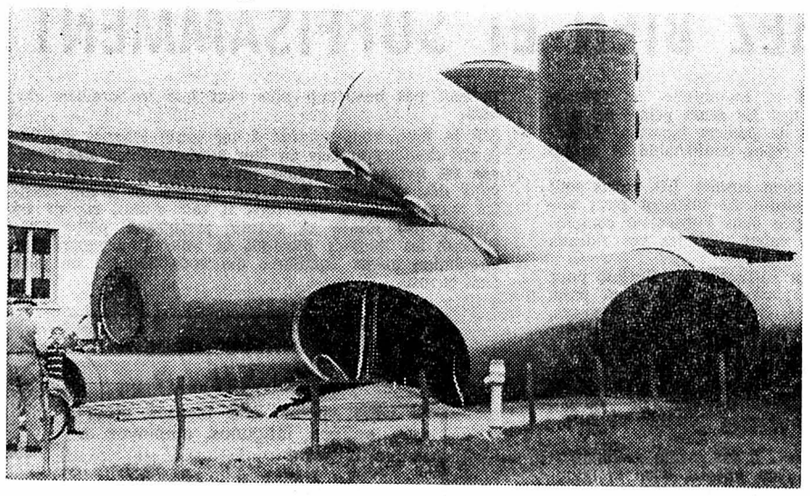

Dans la nuit de mardi à mercredi, un orage, très violent par endroits, s'est abattu sur la région de Delémont. A Courtételle, le courant électrique a été coupé de 22 h à 2 heures du matin. A Delémont, la foudre est tombée à proximité de l'usine de silos Fringeli, route de Rossemaison. Qautre silos de plastique d'une dizaine de mètres de hauteur, pesant 1200 kg chacun, prêts à la livraison mais solidement arrimés au sol ont été arrachés, projetés à terre et transportés à une vingtaine de mètres. L'un d'eux est tombé sur le toit de l'usine. Un autre, qui est demeuré debout, a été fendu sur plusieurs mètres. On s'explique difficilement les circonstances de ce gâchis, car d'autres silos, ainsi que des objets plus légers, entreposés au même endroit, n'ont absolument pas souffert de l'orage. Les dégâts s'élèvent à 30,000 francs. (Avipress-BÉVI)

FAN-L'EXPRESS
Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

LE LOCLE · LA CHAUX-DE-FONDS MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS · LE LOCLE

AU TRIBUNAL DE POLICE

UN MALIN PLAISIR À COMPTER LES HEURES EN MINUTES

De notre correspondant :

Les audiences du tribunal de police sont à l'image du temps... Elles se suivent mais ne se ressemblent guère. Et il arrive parfois que l'on perde tout espoir quant à une éventuelle conclusion de telle ou telle affaire. Autrement dit, on pense que la justice se verrait avec plaisir confier d'autres délits, tant certains partenaires prennent un malin plaisir à compter les minutes en heures... En témoigne cette banale collision qui occupa pendant près de soixante minutes le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, placé sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de Mme Suzy Willener, greffier.

Un point est acquis, on aura franchement ri. Ce qui aura même choqué un témoin qui, superbe, lancera au président :

— Vous m'écoutez ? Parce que, sinon, je ne vous dis plus rien.

M. Boand, magnanime, l'écouta. Dommage, cette affaire renvoyée finalement à huitaine par l'absence du gendarme chargé du rapport aurait gagné, si ce n'est en clarté du moins en durée. On ne peut tout avoir !

A la barre des prévenus, Mlle J.M. et G.P.-A.. Tous deux sont motorisés et l'histoire aurait pu en rester là si de malheureuses circonstances n'avaient provoqué leur rencontre sous la forme d'un accrochage à un carrefour, accrochage qui se solda par deux voitures légèrement endommagées. On reproche à la jeune fille qui se rendait à son travail, en mai dernier, de ne pas avoir eu d'égard à l'encontre d'un autre véhicule qui la suivait et surtout de ne pas avoir signalé son intention de tourner. Longeant la rue de la Charrière en direction du centre, elle voulut tourner à droite peu avant le collège. L'angle de ce carrefour étant aigu, elle se déporta sur la gauche, puis se rabattit alors que la voiture française la dépassait par la droite.

Après s'être arrêtée et n'avoir constaté aucun dégât à sa machine, sur le moment du moins, la jeune automobiliste s'approcha de G.P.-A. et parlementa. Puis elle repartit.

L'autre conducteur finit par se rendre à la gendarmerie. Des plaintes furent alors déposées. D'un côté, on affirme que le clignoteur avait bien été mis, de l'autre, que la première auto était quasiment sur l'autre partie de la chaussée, en présélection. Bref, chacun bien sûr conteste les faits et se défendra, à sa manière, avec fougue et charme ou avec une certaine nonchalence du genre : oh, ces femmes !...

Le climat étant fixé, il suffit de suivre l'audience et d'y piquer quelques bons mots... involontaires.

— D'ailleurs, j'ai arrêté de conduire, précisera le prévenu. Je suis dégoûté.

— Vous savez, répliquera le président, aujourd'hui on ne peut plus circuler tout seul. Il y a du monde sur les routes.

— Je n'ai plus confiance quand je vois cela...

Mais pour corser le tout, il manquait les témoins et leurs déclarations de moralité.

TOUT VU ET TOUT ENTENDU

Ah ! Ce spectateur impavide qui a tout vu et tout entendu ! Et quel rythme dans la discussion, dans le monologue pourrait-on préciser. Et c'est comme ci, et c'est comme ça.

— Je pense que cette demoiselle ne roulait pas fort.

Pour y voir plus clair, le président soumet à son interlocuteur un dessin de la rue.

— Je ne peux pas m'y retrouver avec ça, M. le président.

Et de refaire le croquis. Alors l'autre conducteur-prévenu se lève :

— Je peux aussi dessiner ?

Enfin, une jeune fille qui, au cours de sa déposition, avait précisé avoir vu un clignoteur en marche, laisse entendre qu'il pourrait s'agir uniquement des feux des freins. On arrête le massacre et l'on entendra le gendarme absent, afin d'avoir confirmation de certains faits.

En attendant, l'heure avait presque passé.

AUTRES JUGEMENTS

W.Z., pour inobservation par le débiteur des règles de la procédure de poursuite pour dettes ou faillite, est condamné par défaut à huit jours d'arrêts et à 60 fr. de frais ; J.-C.R., pour banqueroute simple, inobservation par le débiteur des règles de la procédure de poursuite pour dettes ou de faillite, écope de vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et de 240 fr. de frais ; Mme H.B., pour détournement d'objets mis sous main de justice, est condamnée à sept jours d'emprisonnement, par défaut, et à 45 fr. de frais et G.H., pour violation d'une obligation d'entretien, à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, le sursis étant subordonné à la condition du paiement, et à 100 fr. d'amende.

Ph. N.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — Corso, 20 h 30 : La Rolls Royce jaune (16 ans).
Eden, 20 h 30 : Goldfinger (16 ans).
Plaza, 20 h 30 : Un beau salaud (16 ans).
EXPOSITIONS. — **Vivarium de la Bonne-Fontaine :** plus de 200 animaux.
Piscine des Mélèzes : sculptures en plein air.
Galerie du Manoir : dessins de sculpteurs.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée des beaux-arts : année Jaquet-Droz et les androïdes.
Musée d'histoire : sur demande seulement (ouvert le week-end)
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS. — **Rodéo-Club bar 72 :** 21 h - 2 h.
Le Scotch : 21 h - 2 h.
la Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h - 2 h.
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office — Wildhaber, Léopold-Robert 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

CINÉMAS. — **Casino,** 20 h 30 : Folies d'avril (16 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS. — **Année Jaquet-Droz, Musée des beaux-arts :** 14 à 17 h (sauf le lundi), un siècle de gravures.
Château des Monts. — 14 à 17 h (sauf le lundi), pendules et horloges Jaquet-Droz.
Pharmacie d'office. — Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Etat civil du Locle

Promesses de mariage. — Manes, Roberto, frappeur, et Gallizioli, Gloria-Maria-Inès.

Décès. — Fuhrer née Mantelli, Domenica-Erminia, née en 1894, ménagère, épouse de Fuhrer Ernst.

La foudre sur la ville

(c Un violent orage s'est abattu, mardi soir, sur toute la région. A la Chaux-de-Fonds, vers 21 h 30, la foudre est tombée sur une antenne de télévision fixée contre la façade sud de l'immeuble No 6 de la rue de la Prairie, a traversé le mur puis arraché sur son passage volets et fenêtres. Les dégâts tant immobiliers que mobiliers sont importants. A 21 h 57, les premiers secours devaient intervenir pour un début d'incendie dans un coffret électrique placé dans un immeuble du quartier de la Cibourg. La surtension a fondu le métal et fait voler en éclat la porcelaine d'une phase.

Passante happée par une voiture

(c) Hier, vers 7 h 10, une voiture conduite par M. H. B., de Neuchâtel, circulait rue Fritz-Courvoisier. Peu avant l'immeuble No 94, une passante, Mlle Gabrièle Wirth, domiciliée en ville, a traversé la chaussée devant le véhicule. Malgré une brusque freinage, le conducteur n'a pu éviter l'accident. La passante, souffrant d'éraflures et de blessures sans gravité, a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins à l'hôpital.

Fracture du crâne

Hier, vers 17 h 55, un véhicule conduit par M. G. G., a renversé une passante, Mme Yvette Gaillard, domiciliée en ville, qui traversait un passage de sécurité, rue Numa-Droz. Mme Gaillard, souffrant d'une fracture du crâne et de multiples contusions sur tout le corps, a été hospitalisée.

Après une manifestation de jeunes

Cheveux et hygiène

On sait qu'une manifestation a été organisée par des jeunes, samedi à la Chaux-de-Fonds, manifestation organisée à la suite d'un différend entre un jeune magasinier et le gérant d'un supermarché de la ville. Le différend portait sur le renvoi du jeune homme qui refusait de se faire couper des cheveux jugés trop longs par le gérant... A ce propos, la direction régionale de la Société coopérative Migros nous a fait parvenir les précisions suivantes :

« Contrairement à ce que laissent entendre divers articles parus récemment dans la presse, nous tenons à relever que notre entreprise ne professe aucun préjugé contre « les heveux longs » et qu'elle les accepte pour autant que les règles élémentaires d'hygiène — impératives dans un commerce d'alimentation et auxquelles tout notre personnel sans exception est soumis — soient respectées. Nous en voulons pour preuve le fait que nous occupons des « cheveux longs » qui sont des collaborateurs dévoués, dont nous n'avons jamais eu à nous plaindre.

» Dans le cas particulier, lors de son engagement en qualité de magasinier (et non comme apprenti), le jeune homme en question satisfaisait à ladite exigence, alors qu'il n'en était plus de même, de l'avis des responsables du magasion, lors de son entrée en service quelques semaines plus tard. En l'occurrence, aucun autre mobile que le strict souci du respect de l'hygiène n'a été à la base de nos considérations. Voilà les faits exacts. »

Etat-civil (11 août)

NAISSANCES: — Pellaton, Kaël Claudine, fille de Pierre André, typographe et de Claudine Nelly, née Boss.

PROMESSES DE MARIAGE. — Cattin, Serge Gérard, copiste essayeur offset et Schildberg, Hedwig Gertrud Margarete.

MARIAGE CIVIL. — Zanesco, Livio Giancarlo Antonio et Figueroa, Luzmila.

DÉCÈS. — Ulrich, Arthur Gustave, ingénieur, né le 29 octobre 1891, époux de Cécile Laure Anna, née Bähni, dom. Paix 19 ; Aeschlimann, Jean, agriculteur, né le 26 juillet 1886, époux de Ida Martha, née Frutschi, dom. D.P Bourquin 57 ; Chopard, née Glauser, Marguerite Cécile, ménagère, née le 17 août 1894, veuve de Chopard, Marc Ariste, dom. Paix 1 ; Cattin, Marcel Gustave, horloger, né le 15 janvier 1903, époux de Adrienne Louise, née Miserez.

Si vos gencives saignent...

IL PEUT *vous arriver, en vous brossant les dents, de faire saigner vos gencives. Si cela ne se renouvelle pas, ce n'est rien. C'est simplement que vous avez brossé avec trop d'énergie et que les poils de votre brosse étaient un peu durs. Ils s'assoupliront à l'usage.*

Mais si le saignement de vos gencives se renouvelle, si elles deviennent rouges, sensibles, gonflées et parfois ulcérées, alors attention ! C'est le signe d'une affection, qu'il ne faut pas négliger et que l'on appelle communément la pyorrhée dentaire.

Comment arrive-t-elle ? Quel est le facteur qui la provoque ? La réponse n'est pas bien facile. Il y a des prédispositions héréditaires, des relations entre cette gingivite et un état gastro-intestinal ou hépatique souvent déficient. Des carences vitaminiques peuvent être également incriminées.

Mais ce sont surtout des facteurs locaux, qui interviennent. La bouche est un réservoir de germes et de bactéries. Les caries et le tartre sur les dents sont des facteurs favorisants de ce mauvais état buccal.

Consultez donc votre dentiste sans perdre de temps. Il pourra vous soigner, vous traiter par antibiotiques, si vous souffrez d'une poussée aiguë de gingivite et vous rappeler ces conseils de prévention, à la base desquels il y a surtout le brossage régulier et le rinçage des dents avec une pâte et une eau fluorée de préférence.

Les prix doux
du mois d'août...

Beau choix pour
dames et messieurs
toujours et seulement

à la Belette

SOUS LES ARCADES

A table... A table... A table...

Les rognons de veau rôtis à la Bercy

Proportions : 2 rognons de veau, 2 échalotes, 2 décilitres de vin blanc, 100 g de beurre, ½ citron, 4 cuillerées à soupe de jus de viande, 1 cuillerée à soupe de persil haché, sel, poivre.

Faites rôtir les rognons dans leur graisse. Pendant ce temps, préparez la sauce Bercy : hachez les échalotes, faites-les chauffer un instant dans une petite casserole, puis ajoutez le vin blanc. Amenez à ébullition.

Baissez le feu et laissez cuire jusqu'à réduction de moitié. Ajoutez alors le jus de viande et quelques gouttes de jus de citron, sel, persil et poivre et incorporez peu à peu le beurre hors du feu en remuant bien. Coupez les rognons rôtis en tranches fines et nappez-les de cette sauce. Servez sur plat chauffé.

La tarte aux cerises

Proportions : 1 kg de belles cerises, 200 g de farine, 100 g de beurre, 75 g de sel, 2 cuillerées à soupe de gelée de groseilles.

Faites une fontaine dans la farine, versez du sel et une cuillerée à café de sucre fondu dans 5 cuillerées d'eau très froide. Ajoutez le beurre. Travaillez du bout des doigts. Lorsque la pâte est souple, mettez-la en boule et laissez reposer une heure. Etendez la pâte au rouleau en forme de rectangle. Pliez cette bande en 3, étendez en sens contraire. Faites ceci 3 fois avec un repos de 10 minutes entre chaque tour.

Etendez la pâte en forme de cercle sur une épaisseur d'un demi-centimètre. Mettez dans le moule à tarte, saupoudrez avec le reste du sucre, garnissez avec les cerises dénoyautées ; mettez aussitôt au four pendant une bonne demi-heure. Démoulez, recouvrez de gelée de groseilles.

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel Ø 25 61 73

NETTOYAGE A SEC
vitasec
mieux
plus vite
moins cher
FLANDRES 3
BATTIEUX 3

Belles de jour et Belles de nuit

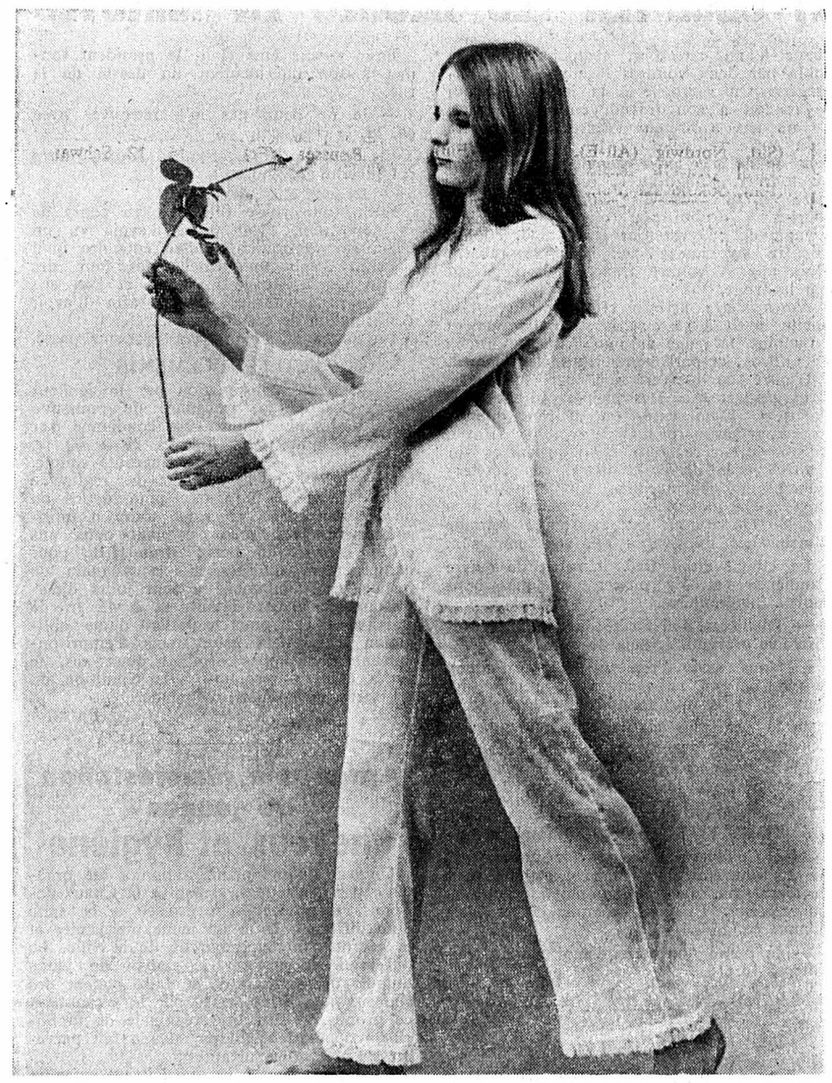

De style très romantique, un pyjama en crépon, tenue idéale pour les nuits estivales. (Keystone)

LINGERIE, *un mot barbare, démodé, qui hier sentait la naphtaline et qui aujourd'hui veut rimer avec légèreté, liberté, féminité.*

Femme-femme, femme-fleur, femme-fatale, femme-fourmi, femme-fête, faite-femme... Toutes adoreront la lingerie renouvelée de l'année 1971.

Le bon goût, le raffinement et un certain romantisme reprennent leur droit, sans pour cela recourir aux fanfreluches d'antan. Quelle que soit sa personnalité, la femme actuelle veut être belle, libre, et adapter une lingerie à sa vie active.

Ce sont donc des matières jeunes, gaies, légères, modernes qu'elle préfèrera : dentelles de coton pour des ensembles slips et soutien-gorge, vichy de coton gais pour des ensembles de nuit où les bermudas, imprimés naïfs pour des déshabillés de séduction, coton matelassé pour des robes d'intérieur confortables mais non moins charmeuses.

Le tablier qui influence déjà le prêt-à-porter fait également « des siennes » dans le domaine de la lingerie d'intérieur. Il se substitue d'une manière fort féminine, à la chemise de nuit classique, ou plus simplement donne à celle-ci un petit air de romantisme.

Belles de jour ou Belles de nuit, c'est ce que nous propose la lingerie d'aujourd'hui !

R. WYSS ET FILS
Tapis
Rideaux
Décoration
Rue de L'ORANGERIE 4
NEUCHÂTEL
Ø 24 55 16

Madame * Mademoiselle * Madame

L'art de reconnaître les meubles et les objets anciens ou d'époque, les copies et les meubles de style

Une chaise Louis XIII, exécutée suivant les techniques anciennes par un artisan d'art. Solide et sans problème, elle complétera bien un ensemble.

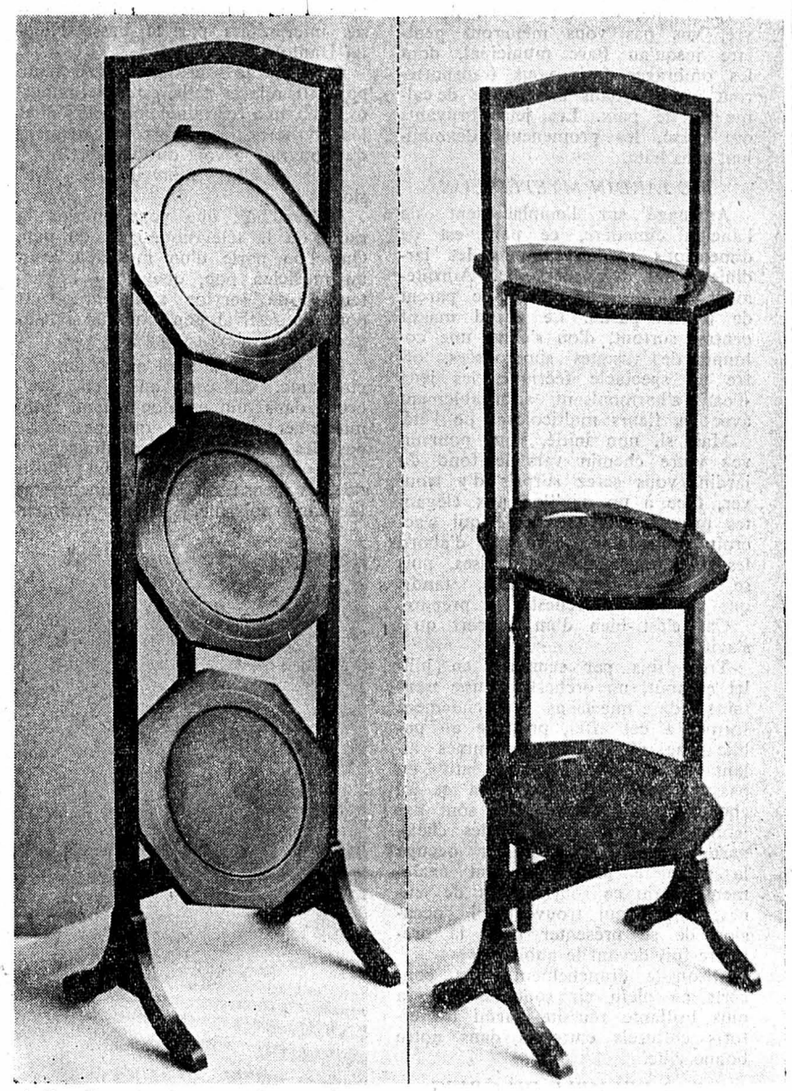

Authentique, cet amusant « serviteur muet » datant du début du règne de la reine Victoria. Ces petits meubles, le plus souvent en acajou massif, ont été réalisés en grande quantité par les ébénistes raffinés du XIXe siècle. Il serait très coûteux de les copier, et vous pouvez les acheter sans hésitation.

LA MODE des objets anciens et des meubles de jadis ne date pas d'aujourd'hui : Grecs et Romains ne se contentaient pas de les collectionner, ils les faisaient déjà copier...

Actuellement, la mode est à l'ancien, peut-être parce qu'en créant autour de nous l'ambiance rassurante du passé nous nous isolons des angoisses de notre époque.

Toujours est-il que cet engouement a fait très sensiblement augmenter le prix de l'ancien et se multiplier les copieurs, plus habiles que jamais.

« Depuis quatre-vingts ans, s'est développée chez l'amateur la haine de la copie d'ancien, si prisée au siècle dernier », déclare Maurice Rheims dans « La Vie Etrange des objets ». Aux siècles passés, on attachait peu d'intérêt à l'authenticité. On copiait des œuvres célèbres et la copie valait souvent aussi cher que l'original.

Aujourd'hui, la date de naissance d'abord, le pedigree, c'est-à-dire les tribulations de l'objet, et son estampille ont une grande importance. Si grande, d'ailleurs, que la plupart des meubles signés et dont l'origine est sûre ont atteint des cotations les mettant hors de portée du commun des mortels.

Mais au cours des siècles passés les « grands » ne furent pas les seuls à se meubler, et grâce aux greniers des maisons de province, bien des pièces d'excellente facture ont survécu au temps et aux guerres.

Ces meubles sont souvent mieux adaptés à la vie contemporaine que les ensembles seigneuriaux faits le plus souvent pour l'apparat. Avouez que dans nos appartements modernes, dans nos maisons de vacances, nous vivrons mieux dans du « bourgeois » ou du « paysan » que dans du « royal » !

Ces meubles, s'ils sont authentiques sont toujours relativement chers et leur cours est variable en fonction, encore une fois, de la mode.

Mais là encore, il faut prendre des précautions, étudier minutieusement l'objet qui nous est proposé, faire éventuellement appel à un expert ou à un décorateur spécialisé dans l'ancien si l'achat est important.

Certes, nous ne cherchons pas à faire de vous un spécialiste en quelques lignes, mais à vous éviter quelques erreurs graves, et à vous donner l'idée de vous informer plus largement.

Des connaissances simples

Sachez d'abord faire la distinction initiale entre *UN MEUBLE D'ÉPOQUE*, un *MEUBLE ANCIEN*, une *COPIE* et un *MEUBLE DE STYLE*.

Un *MEUBLE D'ÉPOQUE* fut réalisé au moment même où sa ligne était à la mode : sous le règne du souverain le régime dont il porte le style. On dit ainsi un meuble d'époque Louis XV, Louis XVI, Empire, Restauration, etc...

Un meuble est légitimement qualifié d'*ANCIEN* lorsqu'il a cent ans d'âge. Mais attention, sous le second Empire en France, et sous le règne de la reine Victoria en Angleterre on copia avec passion et (presque) parfaitement tous les styles et en particulier la Renaissance.

Ce sont des meubles de belle qualité, bien faits, copies anciennes et déjà valorisées. Elles peuvent plaire. On les reconnaît à leurs finitions beaucoup plus parfaites que celles des meubles d'époque. A un grand nombre de tiroirs, de portes, de commodités dont on ignorait le confort aux XVe et XVIe siècles. Bien qu'un peu pompeux, ces meubles peuvent être sympathique dans un logis construit à la fin du siècle : à condition de ne pas les payer une fortune.

Les actuelles *COPIES* d'ancien sont fort valables pour qui n'a pas de préjugé d'époque. Elles sont faites sur le dessin exact d'un meuble authentique, et par des artisans qui « copient » les procédés de travail des maîtres d'antan, généralement fort amoureux de leur ouvrage.

Les techniques de travail du bois, telles que le chevillage, les assemblages à tenons et à mortaises, à chevauchement, en queue d'aronde sont respectées. Les bois de très belle qualité assureront un très long usage. Le grand mérite des copies est une solidité appréciable surtout en matière de sièges. Elles donnent en outre la possibilité de compléter un ensemble.

Il ne faut pas confondre *COPIE D'ANCIEN* et *MEUBLE DE STYLE*. Le goût du public pour les lignes de jadis a déterminé les industriels à dessiner des mobiliers suivant les formes d'antan et le plus souvent en les interprétant.

Fabriqués en grande série suivant les procédés actuels, et pas toujours les meilleurs, adaptés très souvent aux caprices d'une vogue, ils passeront de mode aussi vite que les meubles modernes, peut-être davantage. Regardez le style Louis XVI des années 1920, et jugez !

Précautions élémentaires pour acheter l'ancien

Chez un antiquaire ayant pignon sur rue, qui nous établit une facture exacte et précise, nous pouvons acheter en confiance. Mais ce n'est pas toujours chez l'antiquaire connu de notre ville que nous nous laissons tenter, et bien souvent au bord des routes, sur un marché aux puces, dans l'euphorie d'un voyage, nous avons le coup de foudre irréfléchi et ... souvent regrettable !

Il est des copieurs de génie et les antiquaires eux-mêmes s'y laissent parfois prendre, d'autant que tous les antiquaires, il s'en faut ! n'ont pas des qualités d'expert et que beaucoup se lancent dans le métier sans être plus avertis que vous !

On fait actuellement beaucoup de meubles à partir de bois et d'éléments anciens : ainsi des quantités de tables dites Louis XIII ont pour pieds des éléments de rampes d'escalier provenant de démolitions. Le plateau est neuf, le « T » également, mais souvent pris dans du vieux bois. Si les balustres sont élégantes et le meuble plaisant, qu'importe après tout, à condition de ne pas le payer trop cher, ni de vouloir en faire une pièce de « spéculation ».

D'authentiques commodes, modestes à l'origine, se sont ornées tout récemment d'une marquetterie précieuse.

Une règle générale est à suivre où que vous achetiez, et surtout loin de chez vous : exigez une facture détaillée et exacte. Cela engage votre vendeur et en outre, vous êtes protégés contre les receleurs. Certes, ils sont sans doute l'exception dans une profession fort honorable, mais il s'en trouve si l'on en juge par le nombre d'affaires relatées par la presse.

Encore un conseil, même s'il vous désabuse : ne croyez pas trop aux bonnes affaires. Elles existent, mais sont très rares, et se racontent plus qu'elles ne se font ... Surtout dans le midi de la France, au pays des très beaux, mais très chers meubles provençaux !

Anne AUBRY
A.I.G.L.E.S.

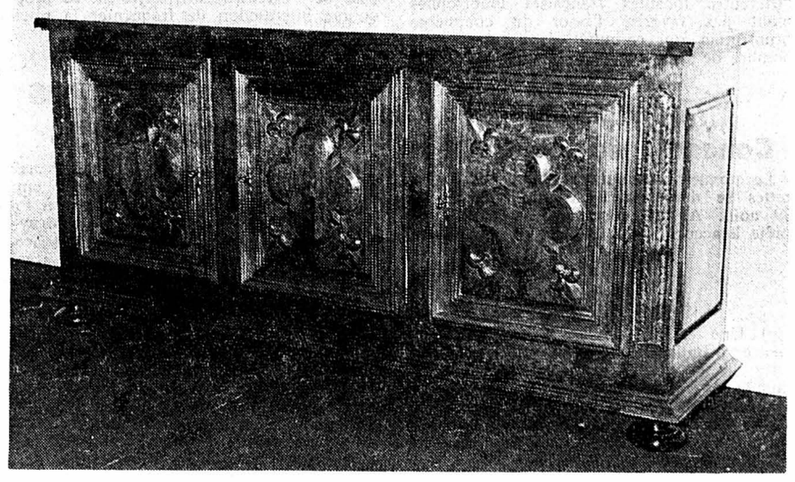

Le meuble de style n'est valable que s'il est de qualité comme celui-ci. Toutefois, même réalisé suivant les techniques traditionnelles, ses lignes sont interprétées en fonction de la mode et dateront.

POUR ÊTRE BELLE... DORMEZ BIEN ET SUFFISAMMENT !

LE CHARME, la séduction, l'éclat, la jeunesse enfin, ne peuvent émaner que d'un corps et d'un esprit reposés. Aussi, si vous désirez vous sentir jeune et jolie, vous faut-il beaucoup de sommeil. C'est pendant le sommeil que l'organisme reprend ses forces et se régénère.

Vos nerfs à « vif » à force de soucis, d'énervements libérés ou refoulés et de fatigue, ont un besoin criant de repos et de détente, que seul le sommeil peut leur apporter. C'est aussi vrai de votre cœur et de votre appareil digestif qui peuvent enfin se libérer de cette pression constante exercée par la vie quotidienne : pour vous en persuader, songez par exemple à quel point votre digestion peut être perturbée par une émotion violente.

Avec un régime équilibré, un sommeil paisible est un impératif pour toute femme désireuse de se renouveler physiquement et de conserver sa santé. La plupart des femmes jeunes ou moins jeunes, dépensent beaucoup plus d'énergie qu'il n'est nécessaire et s'en vantent, sans se rendre compte qu'elles gaspillent ce don précieux qu'est la vie.

Un tiers de votre vie

Vous passez un tiers de votre vie au lit, et pourtant vous dépensez moins pour le confort de ces 8 heures sur 24 que pour n'importe quel autre tiers de la journée.

La qualité de votre sommeil dépend en grande partie de l'aspect de la pièce où vous dormez, de son aération et aussi de son insonorisation.

Une chambre désordonnée et encombrée, ne favorise pas le sommeil, pas plus que les murs peints de couleurs éclatantes ou revêtus de papiers bigarrés. Arrangez-vous donc un lieu de repos confortable et agréable.

La question de l'éclairage vient ensuite. Les volets sont une nécessité : de simples stores ne suffisent pas ; votre chambre doit être plongée dans l'obscurité complète : si vous n'avez pas de volets, doublez vos rideaux d'un tissu sombre.

Le matelas doit être plat et suffisamment flexible pour épouser la forme du corps : c'est-à-dire ni trop mou, ni trop dur. Sa surface ne doit présenter ni bosses, ni trous, mais être parfaitement lisse. Avant d'acheter un matelas, recherchez le degré d'élasticité nécessaire à votre corps pour se bien détendre : des tests ont montré que les corps sensibles réclament une élasticité de 90 à 80 % ; les dormeurs difficile de 60 % ; ceux qui souffrent de malformations dorsales, de 30 % ; les athlètes de 20 %.

Dans certains cas particuliers, il est même recommandé de dormir sur des planches glissées sous le matelas. C'est au médecin d'en décider.

Attention à l'oreiller

Peut-être est-il le grand responsable d'éternuements qui vous secouent chaque matin, ou de vos rhumes, ou de votre asthme...

Les bourres d'origine animale ne sont pas tolérées par tous en raison de la dose de protéine qu'elles contiennent.

Dans ce cas, votre choix se portera sur les oreillers en mousse élastique, frais l'été, indéformables. Ils ne coûtent pas beaucoup plus cher que les oreillers duvets.

S'il le faut, vous pouvez éviter toute allergie possible à vos oreillers actuels en leur confectionnant des housses en nylon. La forme idéale dépend de vous : si vous désirez dormir surélevée, prenez un grand oreiller carré. Mais, à vrai dire, il vaut mieux choisir un oreiller très mince et dormir presque à plat : vous éviterez les doubles mentons et vous y gagnerez une circulation mieux équilibrée qui vous donnera un teint frais et rose.

Des ennuis avec
vos jambes... ?

Si vous sentez, vos jambes alourdies, enflées, fatiguées, employez le nouvel onguent

VAREF-99

Un léger massage fait disparaître de vos jambes toute lourdeur, fatigue et tension. Vous éprouverez une délicieuse sensation de bien-être et de détente.

KINDLER

FAN SPORTS L'EXPRESS

Championnats d'Europe d'athlétisme Helsinki 10 au 15.8.71

Les Soviétiques remportent quatre médailles d'or sur six

Lusis : succès extraordinaire au javelot
Valery Borzov : imbattable sur 100 m

La deuxième journée des championnats d'Europe n'a pas suscité autant d'enthousiasme que la première. Elle n'a pas été aussi explosive. Il lui a manqué l'étincelle : l'exploit d'un athlète finalndais. Au javelot, par exemple, avec Kinnunen qui détient le record du monde ou Siitonen dont on espérait une grande performance.

TROP FORT

Mais, dépassant la limite des 90 mètres au deuxième essai, le Soviétique Lusis a pour ainsi dire désamorcé le concours. Il était trop fort, même âgé de 32 ans. On pourrait

De notre envoyé spécial

l'appeler M. Championnats d'Europe ! C'est son quatrième titre consécutif depuis 1962: Belgrade: 80,04. Beudapest : 84,84. Athènes: 91,52. Helsinki : 90,68.

Et, avec ça, champion olympique à Mexico, en 1968.

Sur 100 m, Borzov a pleinement justifié les pronostics en gagnant en 10"3 — chronométrage électrique — et en distançant le deuxième de 2/10 de seconde.

Comparé aux coureurs de vitesse européens, il est vraiment d'une classe supérieure. Il est l'un des meilleurs du monde et sa victoire sur les Américains, à Berkeley, le prouve.

Il n'a pas un départ exceptionnel, mais son accélération sur la seconde partie de la distance est prodigieuse.

Actuellement, il est le seul psrinter de race blanche, avec le Malgache Ravelamantsoa qui étudie aux Etats-Unis.

L'Allemande de l'Est Renate Stecher n'a pas extériorisé la même supériorité que Borzov. Elle a cependant gagné avec facilité, selon la logique. Résultat très caractéristique : quatre allemandes — une de l'Est et trois de l'Ouest aux places suivantes — en tête du 100 m féminin.

SAUT EN LONGUEUR

Le vétéran Ter-Ovanesian a bien failli donner à l'Union soviétique une troisième médaille d'or. Ses 7 m 91 au saut en longueur ont tenu jusqu'à la quatrième manche.

Il n'a été dépassé que d'un centimètre par l'Allemand Klauss qui a dix ans de moins que lui. Ter-Ovanesian a commencé sa carrière européenne en 1958 quand il a obtenu son premier titre (7,81). Il a gagné encore en 62 (8,19) et en 69 (8,17) et il a été deuxième en 66 (7,88) et .. en 71 (7,91).

Il mérite aussi la dénomination de M. Championnats d'Europe.

Il n'empêche que ce concours figurera parmi les plus faibles de ces compétitions européennes. Après les Jeux de Mexico et le record fabuleux de Beamon (8,90), on devrait sauter plus de 8 mètres. En 1935, Owens en était à 8 m 13.

FAVORIS ÉLIMINÉS

Cette deuxième journée a aussi provoqué la chute de quelques favoris. Ainsi, avant que ne débute les compétitions de la fin de l'après-midi, on avait déjà connaissance de l'élimination du Grec Papanicolaou et du Franbçais Tracanelli, au saut à la perche.

Papanicolaou qui détient le record du monde — 5,49 depuis le mois d'octobre passé — a été incapable de franchir 4,80. Il s'est empâté : il n'a plus la souplesse qu'il possédait lorsqu'il s'entraînait aux Etats-Unis.

Il s'est présenté comme un athlète vieillissant et qui commence à prendre la vie du bon côté.

Le cas de Tracanelli est différent. Le jeune Français qui étudie — et qui s'entraîne — à l'université de Californie est blessé en ce moment. Il l'était déjà avant de quitter la France. Il n'a donc pas pu donner sa pleine mesure

Le double champion de vitesse de l'Allemagne de l'Ouest — révélation des championnats nationaux — a échoué en demi-finale en 10'7, tandis que son record personnel se situe à 10"1. Pour compléter l'énumération des éliminés illustres, il faut encore citer la Roumaine Lia Manoliu, avec 52 m 26 au lancement du disque. La limite de qualification avait été fixée à 55 m. Sa meilleure performance de l'année était supérieure à 60 mètres.

LES PERFORMANCES DES SUISSES

Les Suisses, comme à Athènes : bons le premier jour, relativement faibles le deuxième .

Clerc, éliminé — dernier — en demi-finale (10"7). Cette fois, son départ n'est pas en cause. Sa progression a tout simplement été lente. Il n'a pas de dynamisme.

Von Wartburg, dernier aussi du lancement du javelot avec un essai inférieur de 5 mètres à son résultat de la veille. Hofer, éliminé — septième sur huit — en demi-finale du 400 m haies. Il n'avait pas de souplesse sur l'obstacle, et il a trébuché à la huitième haie.

La huitième, c'est celle qui faisait déjà des difficultés à Galliker. 51"6 : on attendait mieux. Lui aussi.

Au saut en hauteur, Trix Rechner et Doris Bisang ont atteint la finale, à 1 m 73. Trix Rechner a passé au second essai. Doris Bisang à la troisième tentative seulement. Il faut préciser que jusqu'à maintenant, elle n'a jamais sauté plus haut que 1 m 76. Elle était donc presque à son maximum.

Guy CURDY

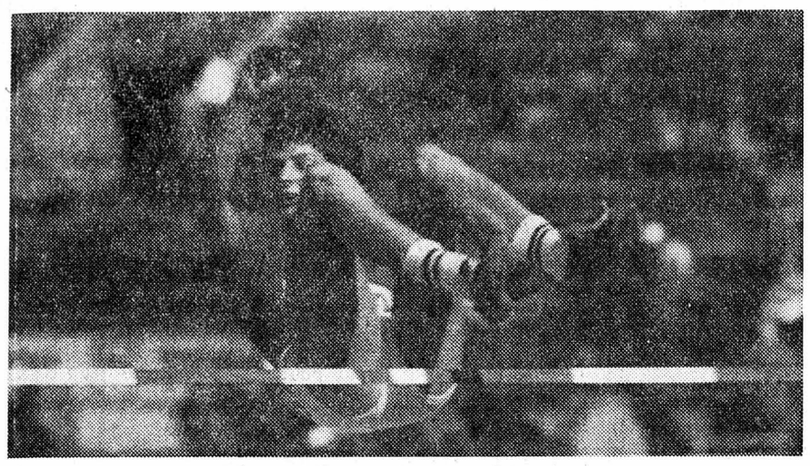

TRIX RECHNER. — La Suissesse a obtenu sa qualification pour la finale du saut en hauteur.

(Téléphoto AP)

LUSIS. — Le Soviétique, vainqueur pour la quatrième fois consécutive au lancer du javelot, mérite bien son titre de « Monsieur championnats d'Europe... »

(Téléphoto AP)

L'horaire de la journée

9 h 15 : décathlon 110 m haies.
10 h 00 : décathlon disque.
11 h 00 : qualification au poids masculin.
11 h 30 : éliminatoires du 200 m masculin.
12 h 00 : éliminatoires du 200 m féminin.
13 h 00 : décathlon perche.
13 h 00 : qualification javelot féminin.
17 h 00 : 400 masculin, demi-finales.
17 h 00 : finale disque féminin.
17 h 15 : 400 m féminin, finale.
17 h 30 : 200 m masculin, demi-finales.
17 h 40 : saut en hauteur féminin, finale.
17 h 50 : 200 m féminin, demi-finales
18 h 10 : 800 m masculin, finale.
18 h 15 : décathlon javelot.
18 h 30 : 800 m féminin, finale.
18 h 50 : 100 m haies féminin, demi-finales.
19 h 15 : 400 m haies, finale.
19 h 30 : éliminatoires 5000 m.
21 h 10 : décathlon 1500 m.

Le merveilleux petit Argovien semble avoir retrouvé une seconde jeunesse

Après son exploit, Doessegger pensait déjà au 5000

Vingt-huit minutes 23 secondes sur 10.000 : **« C'est une performance de classe mondiale »**, murmure Werner Doessegger, rayonnant de joie. Il a encore de la peine à y croire. Et pourtant : il s'est classé onzième du 10.000 mètres, le plus rapide de l'histoire de l'athlétisme. Une course dans laquelle huit records nationaux ont été battus — Finlande, Yougoslavie, Espagne, Allemagne de l'Ouest, Suisse, Norvège.

Jusqu'à mardi, Clarke (record du monde) et Bedford (record d'Europe) étaient les seuls à avoir terminé en moins de 28 minutes.

Mal au dos

28'23"0 : Doessegger hoche la tête : **« Je n'ai jamais couru avec autant de facilité. Pas la moindre crise. Rien ».**

Je l'ai rencontré au centre de sport de Pirkkola, juste à la fin de son entraînement. Car il s'est entraîné, au lendemain de son exploit :

— Je suis arrivé ici à neuf heures et demie. J'étais le premier des Suisses. J'aime ce coin. J'ai travaillé en décontraction pendant une heure et demie sur la piste finlandaise.

Encore fatigué ?

— Un tout petit peu mal au dos, à cause du tartan. Mais je me sens relativement frais.

Un athlète norvègien vient à lui pour le féliciter. Il lui tape amicalement sur l'épaule : « gut, sehr gut ».

— Je ne sais pas son nom, mais je suis sûr de l'avoir battu l'année passée, à Oslo, sur 5000.

Course régulière

On revient à sa course de mardi soir ; il s'est comporté comme s'il avait un ordinateur électronique intérieur. Il n'a jamais été dépassé par les événements. Il a toujours su à quoi il en était :

— Je suivais la marche du groupe de tête au tableau lumineux et j'observais les adversaires qui étaient près de moi. Parmi eux, il y avait le Norvégien Risa, que je connais très bien. Sa meilleure performance se situait autour de 28'40". Je me suis dit : si tu restes avec lui, tu auras certainement un bon temps : peut-être un record.

Il s'est accroché à Risa qui tournait régulièrement et qui ne commettait jamais l'erreur de s'attarder derrière un coureur fatigué :

— Chaque fois qu'on en rattrapait un, il le dépassait immédiatement, sans changer de rythme. Les applaudissements du public bourdonnaient à mes oreilles. Vraiment, une course inoubliable.

Doessegger était attentif. Il voyait que l'écart qui le séparait du groupe des favoris ne variait guère :environ 200 mètres. Ca lui donnait du courage. A trois tours de la fin, il se sentait encore tant de réserves qu'il a presque eu l'intention d'attaquer :

— J'étais sur le point de partir. J'ai bien fait, car, sur la fin, je les ai tous devancés, ceux de mon groupe.

Des enfants s'approchent. Ils lui tendent leurs petits carnets. Werner Doessegger les accueille avec gentillesse. Il n'a rien de la vedette. Il écrit son nom avec application. Il le calligraphie : Werner Doessegger — Svessi — 10.000 mètres.

Aujourd'hui, le 5000 !

Les Ammann entrent dans l'autobus qui nous ramène à Otaniemi.

Sieglinde est étonnée !

— Quoi, tu es là ? Que viens-tu faire ici ce matin ?

— M'entraîner pour le 5000.

— Tu veux vraiment courir le 5000 ?

— Je vais essayer. Je suis tombé dans une série où il y a cinq coureurs qui ont pour habitude de gagner dans le dernier tour. Ils vont tous me laisser sur place. Ça sera vraisemblablement une course tactique au train lent. Une sale course : on se fait éliminer en 14'30". Je préfère me sacrifier avant. Si personne ne mène, je me porterai en tête.

Il pense déjà à Munich :

— Je tiendrai bien encore deux ou trois ans. J'aime courir et j'aime m'entraîner. Il faudra aussi que je m'engage, un jour, dans le marathon. Je ne suis pas tout à fait l'homme d'un tel effort : je souffre d'arthrite. C'est une maladie de famille, chez nous. Mais je ne terminerai pas ma carrière sans avoir couru au moins un marathon.

Du ski de fond

Mais, il a laissé tomber le cross qui lui à causé plusieurs déboires. On ne peut pas chasser deux lièvres à la fois. Pour l'hiver, il a désormais le ski de fond.

Il y a deux ans que je me suis achete ma première paire de skis. J'ai déjà participé au marathon des neiges, à St-Moritz, et à differentes courses. Alois Kaelin m'a invité à aller m'entraîner avec lui, l'hiver dernier : j'ai fait de grands progrès. J'y retournerai cet hiver : Kaelin est un type épatant. J'ai l'impression qu'il prépare un coup pour l'hiver prochain. L'autre jour, à Zurich, il m'a dit qu'il s'entraînait souvent sur un glacier...

Puis, après un temps de réflexion, il ajoute :

— Je pense que mes 28'23" lui auront fait plaisir.

Guy Curdy

Des décisions de l'Association européenne

Réuni à Helsinki, le Conseil de l'Association européenne d'athlétisme a pris les décisions suivantes :

— La rencontre en salle qui devait opposer l'Europe et les Etats-Unis, en mars 1972, est annulée.

— La coupe d'Europe 1973 se déroulera les 30 juin et 1er juillet (premier tour), 4 et 5 août (demi-finales) et 7, 8 et 9 septembre (finale).

— Les championnats d'Europe juniors 1973 se tiendront à Duisbourg.

— Les championnats d'Europe en salle 1973 auront lieu à Rotterdam les 10 et 11 mars.

— Le projet d'organisation, en 1973, d'une coupe d'Europe de décathlon et de pentathlon féminin a été approuvé à l'unanimité.

— Deux records d'Europe, enfin, ont été homologués : ceux de Borzov (URSS), 20"2 au 200 m le 25 juillet 1971, à Moscou, et de Briesenick (All-E) 21 m le 12 juin 1971 au lancer du poids, à Turin.

hockey sur glace — **Programme défini**

Préparation de l'équipe suisse confiée à Pelletier et Holmes

La commission technique de la Ligue suisse de hockey sur glace communique que dans son programme de préparation de l'équipe nationale en vue de sa participation aux Jeux olympiques de Saporo (Japon) et des championnats du monde de Prague (Tchécoslovaquie), elle s'est assuré la collaboration de Gaston Pelletier, en qualité d'entraîneur pour la préparation technique, et de Derech Holmes d'Ottawa (Canada), en qualité d'entraîneur pour la préparation physique sur glace.

Les 2 entraîneurs prendront en main les sélectionnés de l'équipe nationale pour la 3me période de préparation sur glace dès le lundi 16 août 1971, jusqu'à fin septembre 1971, avec entraînement chaque soir de 18 à 20 h, à la Chaux-de-Fonds.

L'équipe nationale est placée sous la direction de la Commission technique qui prendra toutes décisions opportunes. Pendant ce camp d'entraînement, la sélection suisse rencontrera : le vendredi 20 août à la Chaux-de-Fonds : Kladno (Tchécoslovaquie), le mercredi 22 septembre à Wetzikon, le jeudi 23 septembre à Lyss, le vendredi 24 septembre à la Chaux-de-Fonds et le dimanche 26 septembre à Zoug, une sélection finlandaise. (Rappelons que demain soir à la Chaux-de-Fonds, notre sélection nationale jouera contre une sélection roumaine.)

P. de V.

yachting

Schulz, champion du monde des yoles

L'Allemand Klaus-Dieter Schulz, après avoir remporté cinq régates sur six, a enlevé, sur le lac de Ratzebourg, le titre de champion du monde des yoles, catégorie Europe (voile de 7 m²). Le Belge François de Harlez s'est classé deuxième devant son compatriote Jean-Paul Bernard. Le Hollandais B. Meyboom s'adjuge le titre de champion du monde junior.

Chez les dames, la victoire est revenue à la Belge Elisabeth Mazo.

résultats

Les finales de mercredi

Messieurs

Perche (limite de qualification : 5 m). Sont qualifiés pour la finale : Blomqvist (Su), Nordwig (All-E), Alarotu (Fin), Engel (All-O), Isaksson (Su), Ivanoff (Fin), Sokolovski (Pol), Kalliomaki (Fin), Isakov (URSS), Dionisi (It), Ziegler (All-O), Sagerqvist (Su). Sont éliminés : Buciarski (Pol) 4 m 90, Bellot (Fr) 4 m 90, Tananika (URSS) 4 m 90, Righi (It) 4 m 60, Lefèvre (Fr) 4 m 70, Tracanelli (Fr) 0, Papanicolaou (Gre) 0, Bull (GB) 0.

100 m (finale) : 1. Borzov (URSS) 10"3 ; 2. G. Wucherer (All) 10"5 ; 3. V. Papageorgopoulos (Gre) 10"6 ; 4. S. Schenke (All-E) 10"6 ; 5. Z. Nowosz (Pol) 10"7 ; 6. A. Korneljuk (URSS) 10"7 ; 7. Chauvelot (Fr) 10"7 ; 8. Echevin (Fr) 11"4.

Javelot (finale) : 1. Lusis (URSS) 90 m 68 ; 2. Doninsh (URSS) 85 m 30 ; 3. Hanisch (All-E) 84 m 22 ; 4. Siitonen (Fin) 83 m 84 ; 5. Kinnunen (Fin) 80 m 94 ; 6. Wolfermann (All) 80 m 82 ; 7. Nikiciuk (Pol) 80 m 56 ; 8. Schlechter (All) 80 m 24. Puis : 12. Urs von Wartburg (S) 72 m 38.

Longueur finale : 1. Klauss (All-E) 7 m 92 ; 2. Ter. Ovanesian (URSS) 7 m 91 ; 3. Szudrowicz (Pol) 7 m 87 ; 4. Davies (GB) 7 m 85 ; 5. Myllymaeki (Fin) 7 m 85 ; 6. Toivonen (Fin) 7 m 85 ; 7. Lepik (URSS) 7 m 78 ; 8. Kobuszewski (Pol) 7 m 75 ; 9. Tourret (Fr) 7 m 74 ; 10. Podluzhnyi (URSS) 7 m 68 ; 11. Rousseau (Fr) 7 m 56 ; 12. Schwarz (All-O) 7 m 50.

Dames

100 m (finale). 1. Renate Meissner-Stecher (Al-E) 11"4 ; 2. Ingrid Mickler (Al) 11"5 ; 3. Elfgard Schittenhelm (Al) 11"5 ; 4. Inge Helten (Al) 11"5 ; 5. Gyoergy Balog (Hon) 11"6 ; 6. Irena Szewinska 6Pol) 11"6 ;). Petra Vogt (Al-E) 11"7 ; 8. Anita Neil (G-B) 11"8.

Répartition des médailles

A l'issue de la deuxième journée des championnats d'Europe, la répartition des médailles est la suivante :

	Or	Argent	Bronze
URSS	4	2	1
Allemagne de l'Est	2	3	2
Finlande	1	—	—
Allemagne de l'Ouest	—	2	1
Grande-Bretagne	—	—	1
Grèce	—	—	1
Pologne	—	—	1

Eliminatoires et décathlon

Messieurs

400 m (les 4 premiers de chaque série sont qualifiés pour les demi-finales). 1re série : 1. J. Werner (Pol) 46"4 ; 2. M. Fiasconaro (It) 46"5 ; 3. G. Bertould (Fr) 46"8 ; 4. M. Tulis (Tch) 46"8. 2me série : 1. D. Jenkins (GB) 46"7 ; 2. A. Badenski (Pol) 46"7 ; 3. P. Rom (Nor) 46"7 ; 4. H. Kohler (All-O) 46"8. 3me série : 1. K. Hauke (GB) 46"8 ; 2. M. Jellinghaus (All-O) 47" ; 3. W. Korycki (Pol) 47"1 ; 4. M. Fredriksson (Su) 47"4. 4me série : 1. M. Kukkoaho (Fin) 46"7 ; 2. T. Jordan (All-O) 47" ; 3. A. Bratchikov (URSS) 47"2 ; 4. F. McSweeny (Irl) 47"3.

100 m (les 4 premiers de chaque série sont qualifiés pour la finale). 1re demi-finale : 1. G. Echevin (Fr) 10"4 ; 2. V. Papageorgopoulos (Gre) 10"5 ; 3. A. Korneliuk (URSS) 10"5 ; 4. S. Schenke (All-E) 10"5. Puis : 7. Philippe Clerc (S) 10"7. 2me demi-finale : 1. Borzov (URSS) 10"4 ; 2. G. Wucherer (All-O) 10"4 ; 3. Z. Nowosz (Pol) 10"6 ; 4. D. Chauvelot (Fr) 10"6.

800 mètres (demi-finales) : Les 4 premiers qualifiés pour la finale : 1re demi-finale : 1. A. Carter (GB) 1'48"5 ; 2. H. Ohlert (All-E) 1'48"7 ; 3. J. Medjimurec (You) 1'48"9 ; 4. P. Meyer (Fr) 1'48"9. 2me demi-finale : 1. D. Fromm (All-E) 1'48"6 ; 2. E. Arzhanov (URSS) 1'49"0 ; 3. P. Browne (GB) 1'49"0 ; 4. J. Plachy (Tch) 1'49"1.

Décathlon 100m : 1. Juhola (Fin) 10"7 — 874 pts. 2. Gabbett (GB) 10"8 J 841. 3. Janczenko (Pol) et Zeilbauer (Aut) 10"9 — 814. 5. Schulze (All-O) 10"98 — 809 pts. **Longueur :** 1. J. Kirst (All-E) 7 m 68 — 957 pts. 2. T. Janczenko (Pol) 7 m 54 — 929. 3. L. Hedmark (Su) 7 m 51 — 923. 4. F. Herbrand (Bel) 7 m 45 — 911. 5. K. Bendlin (All-O) 7 m 45 — 911. **Poids :** 1. H.J. Kirst (All-E) 16 m 59 — 881pts. 2. L. Hedmark (Su) 16 m 37 — 811 pts. 3. H.J. Walde (All-O) 15 m 33 — 808 pts. 4. J. Bakai (Hon) 15 m 28 — 805 pts.

Classement après la première journée : 1. Kirst (All-E) 4455p. 2. Zeilbauer (Aut) 4159 p. 3. Walde (All-O) 4125 p. 4. Janczenko (Pol) 4086 p. 5. Hedmark (Su) 4079 p. 6. Bendlin (All-O) 4064 p.

400 m haies, demi-finales (les 4 premiers qualifiés pour la finale). 1re demi-finale : 1. E. Gavrilenko (URSS) 50"2 ; 2. J. C. Nallet (Fr) 50"4 ; 3. V. Skomorokhov (URSS) 50"4 ; I. Danis (Tch) 50"6. 2me demi-finale : 1. C. Rudolph (All-E) 49"8 ; 2. D. Buettner (All-O) 50"2 ; 3. D. Stukalov (URSS) 50"3 ; 4. A. Salin (Fin) 50"4. Puis : 7. Heinz Hofer (S) 51"6.

Dames

Disque (limite de qualification pour la finale = 55 m) : 1. Danilova (URSS) 57 mètres 52 ; 2. L. Muravieva (URSS) 56 mètres 84 ; 3. A. Menis (Rou) 56 m 38 ; 4. J. Kleiber (Hon) 56 m 12 ; 5. L. Westermann (All-O) 55 m 94 ; 6. B. Berendonk (All-O) 55 m 24 ; 7. O. Catamara (Rou) 55 m 16. Les 7 premièr s sont qualifiées pour la finale mais les 5 suivantes ont été repêchées.

Hauteur (limite de qualification : 1 m 73). — Sont qualifiées : 1. Gusenbauer (Aut), S. Hrepevnik (You), M. Hubnerova (Tch), M. Komka (Hon), M. Karbanova (Tch), A. Proskova (Tch), S. Langkilde (Dan), Garrido (Fr), L. Hedmark (Su), V. Gavrilova (URSS). M. Ackermans-Thomas (Ho), **Beatrix Rechner (S)**, A. Lazareva (URSS), R. Schmidt (All-E), V. Chulkova (URSS), B. Babosek (You), Karen Mack (All-O), R. Gaertner (All-O), G. Eistrup (Dan), B. Inkpen (All-E), K. Karlsen (Nor), S. Simeoni (It), C. Popescu (Rou), D. Konowska (Pol), A. Bouma (Ho), R. Emonts-Gast (Be) et **Doris Bisang (S)**

100 m (les 4 premières sont qualifiées pour la finale). — 1re demi-finale : 1. I. Mickler-Becker (All-O) 11"5 ; 2. E. Schitten-Helm (All-O) 11"6 ; 3. I. Szewinska (Pol) 11"8 ; 4. P. Vogt (All-E) 11"8. 2me demi-finale : 1. R. Stecher (All-E) 11"5 ; 2. I. Helten (All-O) 11"6 ; 3. G. Balogh (Hon) 11"7 ; 4. A. Neil (GB) 11"7. La Suissesse Meta Antenen a déclaré forfait.

400 m, demi-finales (les quatre premières qualifiées pour la finale. — 1re demi-finale : 1. A. Seidler (Al-E) 52"8 ; 2. C. Besson (Fr) 52"9 ; 3. M. Eklund (Fin) 53"1 ; 4. N. Chistiakova (URSS) 53"2. — 2me demi-finale : 1. I. Lohse (Al-E) 53"0 ; 2. I. Boedding (Al-O) 53"2 ; 3. M. Sykora (Aut) 53"3 ; 4. R. Kuehne (Al-E) 53"8.

800 m, demi-finals (les quatre premières qualifiées pour la finale). — 1re demi-finale : 1. V. Nikolic (You) 2'03"7 ; 2. D. Wierzbowska (Pol) 2'05"3 ; 3. G. Ellenberger (All-O) 2'05"4 ; 4. P. Lowe (G-B) 2'05"4. — 2me demi-finale : 1. G. Hoffmeister (Al-E) 2'03"1 ; 2. H. Falck (Al-O) 2'03"2 ; 3. R. Stirling (G-B) 2'03"3 ; ù. C. Walsh (G-B) 2'03"4.

football — **Match d'entraînement**

Le Locle a mérité de gagner

LE LOCLE - NEUCHATEL XAMAX RÉSERVES 5-2 (3-1)

MARQUEURS. — Bula, 15me et 36me ; Kerkhoffs, 30me et 47me ; J.-B. Dubois, 43me et 53me ; Dupraz, 50me.

LE LOCLE. — Eymann ; A. Dubois, Bischof, Ghisoni, Humair ; Kiener, Vermot, J.-B. Dubois ; Simeoni II, Bula Ii, Dupraz, Entraîneur : Favre.

NEUCHATEL XAMAX. — Tinturier : Touthberger, M. Favre, Monnier, Nussbaumer ; Widmer, Lochmatter, Mora ; Schreier, Kerkhoffs. Amstutz. Entraîneur : Merlo.

ARBITRE. — M. Schaerer, de la Chaux-de-Fonds.

NOTES. — Stade des Jeannerets. Pelouse glissante. Rencontre jouée en début de soirée. Averse au début de la reprise. Nombreux changements en deuxième mi-temps. Pour Le Locle : Coinçon, Borel, Di Marzo, Favre, Hentzi et Bosset pour Eymann, Ghisoni, Kiener, Vermot, Simeoni et Bula. Neuchâtel Xamax : Eigenherr pour Tinturier et Merlo pour Widmer. Coups de coin : 10-5 (2-3).

EXAMEN POSITIF

Le nouvel entraîneur de l'équipe locloise a profité de cette rencontre pour passer en revue son contingent. L'examen est positif. Certes, il y eut quelques imperfections et la forme est loin encore. Cependant, tous les joueurs visionnés ont donné le meilleur d'eux-mêmes, avec parfois un peu de maladresse. Mais cela est bien compréhensible.

Les réservistes neuchâtelois se sont montrés un adversaire parfait pour l'équipe locloise. Alignant quelques joueurs chevronnés, ces derniers se sont toutefois ressentis des efforts fournis la veille à Berthoud. La défense en particulier sera un sujet de préoccupation pour Merlo. Il est évidemment encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur l'équipe montagnarde. Cependant, le nouvel entraîneur Favre a pu se rendre compte qu'il possède un réservoir de joueurs intéressants pour aborder cette nouvelle saison. Le prochain match des Loclois, face à Nyon, dimanche après-midi, au Locle nous permettra de mieux juger la valeur réelle de cette formation.

P. M.

Coupe U.E.F.A. : Rapid Vienne qualifié

Le club autrichien Rapid Vienne est qualifié d'office pour le 2me tour de la coupe UEFA. Son adversaire, Vlaznija Tirana, a en effet déclaré forfait.

Boudry en verve

BOUDRY - AUDAX 2-2 (0-2)

MARQUEURS. — Bertschi, 15me et 43me ; Debrot, 45me et 89me (penalty).

BOUDRY. — Burgi II ; Vermot, Planas, Fischer, Moser ; Burgi I, Fontana, Debrot ; Jost (Moser), Payot, Kähr. Entraîneur : Debrot.

AUDAX — Meisterhans ; D'Amico, Moulin, Walter, Franco ; Christen (Baudoin), Bertschi, Planas (Facchinetti) ; Fiorese, Barbezat, Petese (Ehrbar). Entraîneur : Bertschi.

ARBITRE. — M. Ripamonti, de Neuchâtel.

NOTES. — match joué sur un terrain gras. 100 spectateurs.

A dix jours de la reprise du championnat, les deux équipes semblent avoir un niveau de préparation différent. Boudry, qui sort d'un camp d'entraînement de 5 jours à Champéry, a fourni une excellente prestation. Sans la très bonne partie du gardien d'Audax, Meisterhans, le résultat aurait été déficitaire pour l'équipe de Bertschi. Si Debrot peut voir venir le championnat avec confiance, il ne doit pas en être de même pour Bertschi qui a encore beaucoup de travail à réaliser pour que sa formation fasse bonne figure en première ligue.

F. F

cyclisme — **Course par équipes**

Hubschmid, Fuchs et Cie brillants

Trois semaines avant les championnats du monde de Mendrisio, la première équipe suisse amateur, composée de Bruno Hubschmid, Josef Fuchs, Roland et Hugo Schaer, affiche une forme réjouissante. A Saint-Moritz, elle a réussi une brillante performance en remportant l'épreuve des 100 kilomètres par équipes en 2 h 04'39, à la moyenne record de 48 km 080, battant de près de 4 minutes la formation hollandaise qui comptait dans ses rangs Fedor den Hertog.

Cet excellent résultat est d'autant plus remarquable qu'un vent d'orage a handicapé les coureurs durant la première demi-heure de la course. Cela n'a pas empêché l'équipe helvétique, au terme des trois tours du circuit qui allait de Saint-Moritz à Maloja représentant une distance totale de 102 km 200, de reléguer des formations renommées telles celles de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne de l'Ouest.

Chez les juniors, le « quatre » helvétique, formé de Marcel Badertscher, Urs Berger, Gérald Auberson et Guido Frei, qui n'avait à effectuer que deux fois le parcours, s'est également très bien comporté. Résultats :

1. Suisse ô 1 » (Bruno Hubschmid, Josef
1. Suisse « 1 » (Bruno Hubschmid, Josef 200 en 2 h 04'39 (moyenne 48 km 080) ; 2. Hollande (den Hertog, Hassink, Schuer, Van den Hoek) 2 h 08'26"5 ; 3. France (Duterme, Roque, Corbeau, Meunier) 2 h 10'42"5 ; 4. Grande-Bretagne (Bayton, Edwards, Dutton, Apter) 2 h 10'58"4 ; 5. Allemagne de l'Ouest (Ebert, Knab, Wich, Weibel) 2 h 12'00"7 ; 6. Suisse (Richard, Leeger, Suter, Bischoff) 2 h 12'28"5.

● Vingt-trois coureurs italiens ont été sélectionnés par le commissaire technique M. Guido Costa qui choisira parmi eux les titulaires des épreuves « arc-en-ciel » qui se dérouleront du 25 au 31 août à Varèse (piste). Ces coureurs sont les suivants :

Professionnels. — vitesse : Giuseppe Beghetto, Giodano Turrini, Borghetti. — poursuite : Pietro Guerra, Lorenzo Bosisio, Fusar Imperatore. — demi-fond : Domenico de Lillo, Della Torre, Rancati.

Amateurs. — Vitesse : Cardi, Verzini, Rossi, Fratarcangeli. — poursuite : Bazzan, Tonoli, Masi, Algeri. — poursuite olympique : Bazza, Morbiato, Algeri, Borgognoni, Sansonetti, S. Sansonetti, R. Flamini. — kilomètre : Gianni Sartori.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● **Match amical : Urania-Etoile Carouge 4-3 (2-3).**

● **France. Championnat de première division (1re journée) : Marseille-Lyon 1-1 ; Rennes-Bastia 1-0 ; Angers-Paris Saint-Germain 2-0 ; Bordeaux-Metz 0-0 ; Lille-Sochaux 2-3 ; Nancy-Reims 0-0 ; Red Star-Angoulème 1-1 ; Nice-Nantes 1-1 ; Saint-Etienne-Nîmes 1-3 ; Ajaccio-Monaco 3-0.**

● **Match amical : Bâle - SC Karlsruhe 3-2 (1-1).**

NATATION

A Bâle, sous une pluie battante, l'équipe du relais féminin du Neptun Bâle, composée de Brigitte Muggli, Ursi Wyss, Giuliana Imfeld et Regina Kleindienst, a établi un nouveau record suisse du quatre fois 200 m brasse, en 12' 30"1. Elle a ainsi amélioré de 4"2 sont précédent record.

ENFIN LIVRABLE!

A l'essai jeudi et vendredi 12 et 13 août

Garage Mario BARDO

Sablons 47, NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 18 42

DATSUN 240-Z

GRANDE EXPOSITION

Profitez de vos vacances!

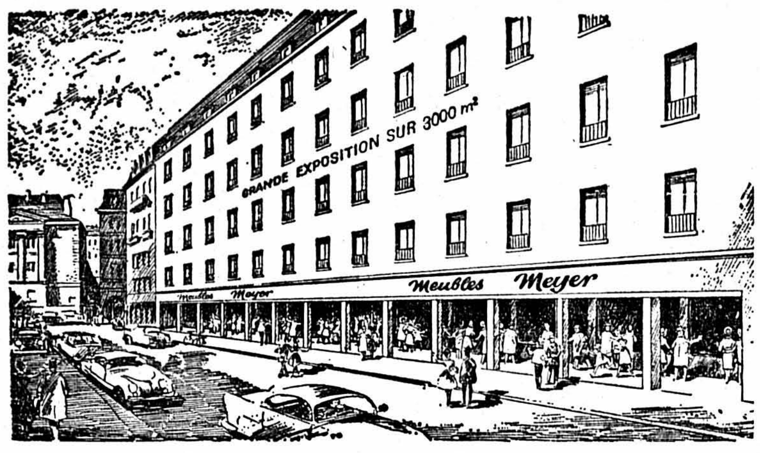

Imposante revue de l'ameublement sur 6 étages - 30 vitrines.

200 mobiliers

chambres à coucher - salles à manger - salons - studios.
Plus de 1000 meubles divers - tapis - rideaux.

Prix des plus avantageux

sur désir, larges facilités de paiement. Garantie de longue durée. Livraisons rapides franco domicile dans toute la Suisse.

Un choix de meubles unique en Suisse romande

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Exposition ouverte de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Samedi jusqu'à 17 h. Fermé le lundi matin.

A vendre

magnifique occasion
OPEL GT 1900

couleur Gold. radio, 20.000 km. Prix achat : 15.000 fr., cédée à : 11.000 fr.
Tél. (038) 57 12 70, après 19 heures.

OCCASIONS

LANCIA Flavia
1966, 34.147 km,
4 portes, grise.

AUSTIN 850
1965, 70.137 km,
2 portes, verte.

Etat impeccable.
Expertisées. Reprise.
Facilités de paiement
avec crédit G.M.A.C.

OPEL

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 33 11 44

Occasion exceptionnelle
FORD ESCORT
1300 De Luxe. 4 portes, modèle 1970, **8000 km.** Equipée d'un radio et de ceintures de sécurité.
CÉDÉE à : fr. **6500.—** pour cause de maladie.
Tél. 25 74 14.

Particulier cherche
petite voiture
au maximum 30.000 km.
Tél. (038) 25 52 47.

Gros rabais Expertisées

Opel Kadett
1965, 66.000 km

Opel Commodore
1968, 66.000 km

Simca 1500
1964, révisée

VW 1600 L
1968, 65.000 km

Sunbeam Sceptre
1968, 35.000 km

Simca 1000 GLS
1970, 65.000 km

Garage BARDO
Sablons 47 Neuchâtel
Tél. 24 18 42.

A vendre
Ford Taunus 12 M
1967, 40.000 km.
Tél. (038) 61 10 14.

A vendre
Renault 4 L
1600 fr. Expertisée.
Tél. (038) 33 15 04, de 19 à 21 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour le 24 septembre 1971, je cherche

CONCIERGE

consciencieux, ayant de l'entregent pour s'occuper d'un immeuble (2 entrées), au Landeron. Appartement de 4 pièces, tout confort à disposition.
Se présenter à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

Cercle Libéral, Neuchâtel,
cherche :

sommelière extra
dame de buffet
(service de nuit).

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 11 30.

FAN

CORCELLES

Pour un remplacement de vacances, du 25 août au 18 septembre, et pour remplacements occasionnels dans la région, nous cherchons un(e)

PORTEUR (euse) de journaux

Bonne rétribution, frais éventuels de véhicule ou de déplacement. Possibilité de faire la tournée entre 5 et 7 heures.

Adresser offres à la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,** 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 65 01.

C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPORAIRE C'EST MANPOWER

Travail immédiat
Salaire immédiat
pour

Mécaniciens-autos

Manpower vous attend :
8 a, rue du Seyon tél. 24 76 76
L'inscription est gratuite

LE TRAVAIL TEMPORAIRE C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPO
C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPORAIRE C'EST MANPOWER

SCHWEINGRUBER S.A., Garage des routiers,
2206 les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 11 15, agence camions Volvo et Fiat.

Nous engageons, pour travaux sur camions,

MÉCANICIENS

Nous demandons :

MÉCANICIENS

sur autos de première force.

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

ayant de l'initiative et désirant se perfectionner.

Personnes intelligentes et actives ayant de l'ambition.

Nous attachons une grande importance aux soins avec lesquels les travaux sont exécutés.

Nous offrons :

- Salaire mensuel avec compte bancaire privé en rapport avec les exigences demandées
- Semaine de 5 jours
- Appartement éventuellement à disposition
- Transport privé depuis la Chaux-de-Fonds
- Travail intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique

GRAND GARAGE DE LA PLACE disposant d'un important tonnage, engage

POMPISTE-SERVICEMAN

(Suisse ou étranger avec autorisation).
Age : 25-55 ans.
Place intéressante avec salaire garanti et participation.
Aucune mise de fonds.
Horaire fixe avec congés définis.
Adresser offres sous chiffres AO 1747 au bureau du journal.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, un ou une

collaborateur (trice)

en tant qu'employé(e) de commerce et comptable dans la trentaine. Connaissance de la branche garage souhaitée.

Semaine de 5 jours, 4 semaines de vacances, prestations sociales modernes.

Faire offres écrites ou se présenter au :
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Agence Alfa Romeo + Toyota
2043 Boudevilliers.

Restaurant du Simplon cherche
sommelière
pour entrée immédiate ou date à convenir,

et une
extra
2 jours par semaine.

Tél. 45 29 85.

La maison Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche pour compléter son équipe
un chauffeur-magasinier
permis auto léger. Se présenter au bureau ou tél. 25 44 66.

JEUNE DAME
cherche travail de bureau à domicile.
Adresser offres écrites à DS 1750 au bureau du journal.

Dessinateur
diplômé en chauffages centraux cherche travail à domicile.
Adresser offres écrites à ET 1751 au bureau du journal.

Secrétaire expérimentée
langues : allemand, français, anglais, cherche emploi à temps partiel (3 jours par semaine), ou travaux de traduction et de secrétariat à domicile.
Faire offres sous chiffres IY 1755 au bureau du journal.

Dem. d'emplois

L'accordeur de piano
François est de passage dans la région.
Tarif raisonnable.
Adresser offres écrites à 168-916 au bureau du journal.

Ingénieur chimiste
cherche place aux environs de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à GW 1753 au bureau du journal.

Atelier de mécanique

entreprendrait fabrication d'outillage ainsi que travaux de découpage, tournage, fraisage, perçage, taraudage.

Adresser offres écrites à DR 1737 au bureau du journal.

Excursions FISCHER

JEUDI 12 AOUT
L'AUBERSON
(MUSÉE BAUD)
Val-de-Travers - Mauborget
Dép. 13 h 30 Fr. 15.- (AVS : Fr. 12.50)

VENDREDI 13 AOUT
Barrage de la
GRANDE-DIXENCE
Dép. 6 h 30 Fr. 31.- (AVS : Fr. 25.-)
LE LAC NOIR
Dép. 13 h 30 Fr. 15.50 (AVS : Fr. 12.50)

DIMANCHE 15 AOUT
LES 2 TUNNELS
Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard
Dép. 6 h 30 Fr. 40.- (AVS : Fr. 34.-)
(passeport ou carte d'identité)

18.8 Forêt-Noire	Fr. 30.—
19.8 Arolla	Fr. 32.—
20.8 Col de la Croix	Fr. 23.—

Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER
MARIN-NEUCHATEL Tél. 33 25 21

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT

204 1966 6 CV, verte, toit ouvrant, intérieur drap.

404 1964 9 CV, beige, intérieur drap, accessoires.

404 1966 9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur simili, moteur neuf.

404 SUPERLUXE INJECTION 1967 9 CV, beige, métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.

504 INJECTION fin 1969, 10 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur drap, radio, 45.000 km.

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises
LA QUALITÉ QU'ON NE DISCUTE PAS

A vendre
MG 1300
Limousine 5 places, modèle 1969, 36.000 km, de première main, expertisée. Garantie 3 mois. Prix : Fr. 5900.—. Grandes facilités de paiement. Echange possible. Garage R. WASER, Seyon 34-38, Neuchâtel. Tél. 25 16 28.

A vendre :
VW Scarabée
type 1500, 1967, 53.000 km.

NSU 1200 TT
1969, 53.000 km. Voitures en parfait état. Facilités de paiement.
Garage Beau-Site, Cernier, tél. (038) 53 23 36.

A vendre
Renault 4 L
35.000 km, 3600 fr. Tél. 31 27 91.

On achèterait
bateau à moteur avec cabine
polyester, moteur à l'intérieur. Tél. (031) 22 13 20.

PHOTOS
d'identité immédiates
QUALITÉ
professionnelle
Jean Schœpflin
Terreaux 2, Neuchâtel
Tél. 25 29 03

Le bon fromage
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

Particulier vend, pour cause de départ imminent,
VW 1302
année 1971, 7500 km, sous garantie. Fr. 7750.—. Tél. (038) 57 16 85, après 18 h 30.

A vendre
cabriolet Triumph TR 4
bon état, 77.000 km, expertisée. Fr. 3000.—. Tél. (038) 61 24 16, entre 18 et 19 heures.

Particulier vend
RENAULT 4
1967, expertisée, 2500 fr. Tél. (038) 47 14 17, interne 22.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A vendre, pour cause de double emploi,
FIAT 600
1963, 44.000 km.
Prix : Fr. 1500.—. Tél. 31 64 40.

VOLVO COMBI
modèle 1969, état de neuf.
Expertisée. Tél. 75 11 03.

OCCASION
NSU 1200 C
Beige, 1968.
4400.–
l'affaire d'aujourd'hui
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Centre Union

Pourquoi restez-vous SOLITAIRE?

Il est encore temps de vous faire des amis. Nous vous proposons un grand choix de personnes désirant rompre leur solitude, soit pour amitié, soit pour mariage. Demandez sans engagement notre documentation gratuite.
Discrétion assurée.
Madame, Mademoiselle, si vous avez entre 20 et 40 ans, prenez contact avec nous car nombreux sont les membres masculins de votre âge espérant faire votre connaissance.
CENTRE-UNION, Trois-Portes 41. 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 60 03.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
Porsche 912 Targa
modèle 1968, vert foncé, intérieur noir, 54.000 km.
Voiture de première main, très soignée, garantie non accidentée. Vendue expertisée. Prix à discuter.
Tél. (021) 35 37 07.

BULOVA
WATCH CO. BIENNE

cherche, pour sa succursale de **NEUCHATEL,**

assistant commercial

ou

assistante commerciale

pour seconder de manière efficace le chef d'expédition.

Candidats ou candidates possédant une bonne formation commerciale, ayant si possible quelque pratique de l'exportation horlogère, de langue maternelle française ou allemande avec connaissances de français (notions d'anglais souhaitées), auront la préférence.

Nous vous renseignerons volontiers de vive voix sur nos avantages et conditions de travail.

Veuillez adresser votre offre de service à
BULOVA WATCH COMPANY INC., 44, faubourg du Jura, **2501 Bienne,** ou appeler le (032) 2 24 51, interne 218, pour tous renseignements.

Dem. à acheter

J'achète points
SILVA - MONDO
Offres détaillées à : case 281, 1401 Yverdon 1.

PIANO
J'achèterais piano brun, en bon état, pour les enfants d'une famille d'agriculteurs. Prix modeste, paiement comptant. Adresser offres avec prix et marque sous chiffres P 28-460170, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Prof. médicales

Rebetez
médecin-dentiste,
absent
jusqu'au 23 août.

football

LE CHAMPIONNAT SUISSE SOUS LA LOUPE

POUR CETTE FOIS ? — Il semble que Zurich, entraîné par Konietzka (en blanc), soit en mesure, cette saison, de se mettre en évidence. (A.S.L.)

SPORTS

Messieurs, faites vos jeux !

La première soirée de ligue A promet quelques explications fort «orageuses»

Salut nouvelle aurore, l'avenir est aux lève-tôt. L'officielle prise de contact se mue, pour les clubs, en prise de conscience.

Mal débuter ? Bah ! Il y a encore vingt-cinq bouées de secours, et les premiers seront les derniers, comme l'a illustré lumineusement Sion, l'an dernier. Vaincre chez soi demeurant la règle d'or, voyons un peu où le coup de canif dans le contrat est possible.

GRASSHOPPERS - LUCERNE

Ironie du sort, « Kudi » Muller, champion suisse par papelard interposé et promu, de surcroît, figure de proue, devra bagarrer ferme contre ses anciens équipiers, alors que les laissés-pour-compris Aerni et Noventa, dégradés, voudront prouver que les « tocards » ne sont pas où l'on croit. Victoire zuricoise ? pas certaine !

BALE - GRANGES

Expédier un néo-promu d'entrée de cause dans l'antre bâlois d'où personne ne ressort vivant depuis deux ans, a un petit air vicieux. Comme Granges a eu le malheur de battre Bâle en coupe horlogère, au lieu de recevoir une « dérouillée » tactique, la revanche est au bout du bâton... S'offrir Bâle deux fois de suite, hein ! quel coup de grosse caisse. Mieux vaut se faire une raison.

LUGANO - ZURICH

La bonne chose que voici. Mettre les gros ensemble, les laisser se débrouiller ; pendant ce temps, ils ne chicanent pas les petits. Un des deux sortira avec un œil poché, à moins que Zurich arrache un point, sauvant ainsi les apparences... pour Lugano. Le Cornaredo s'attlédit-il ou pas ? Attendons.

LAUSANNE - WINTERTHOUR

L'affaire n'est pas dans le sac, tout au plus dans le sac à malices. Winterthour, amputé des jambes de Konietzka et de Rutschmann, lutte déjà pour son existence. La Pontaise l'a vu hérissé, poils dressés, cherchant le petit point. Or, Lausanne n'est pas un tas de foin à petit point introuvable. Il oscille entre beaucoup de choses, prêt à vaciller. En tout cas, les deux points ne sont pas vaudois certains.

BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS

Pour faire mousser et enrager, il suffirait d'appeler ce match : match contre la relégation ! Mes pronostics étant faits, c'est à chacun de les démentir et ces deux-là vont s'y employer sérieusement. A première vue, Bienne est favori, parce que chez lui. La Chaux-de-Fonds se rattrapera huit jours plus tard, contre Lausanne !

SAINT-GALL - SERVETTE

Revenu à la surface, le plus vieux club de Suisse attend les « danseurs » genevois. Si leur ballet est bien réglé, Saint-Gall ne devrait pas peser plus lourd que les concurrents du championnat d'été. Mais, attention ! la concentration devra être entière, sinon Servette connaîtra son premier faux » pas.

SION - YOUNG BOYS

Membres à part entière du gros tas, Valaisans et Bernois auront à cœur de satisfaire leur propre public, tout point ramené d'expéditions lointaines ayant allure d'événement. Dans cette optique, Sion devrait moucher l'ours, mais en douceur, sans éveiller sa conscience.

A. EDELMANN-MONTY

En B, les favoris devront montrer d'emblée de quel bois ils se chauffent

Neuchâtel Xamax-Fribourg attraction majeure

Le nouveau championnat de ligue B commencera au cours du prochain week-end, par un match-vedette : il est clair, en effet, que *Neuchâtel Xamax* et *Fribourg*, qui vont s'affronter à la Maladière, sont deux des équipes que l'on peut ranger parmi les favorites de cette compétition. Les Fribourgeois, dont on sait les différends qui les opposent à l'ASF à propos de leur relégation de division supérieure, ont conservé le rythme de jeu de celle-ci et bénéficient de l'appoint non négligeable de Holenstein (revenu de Munich 1960) et de l'ex-Servettien (puis Young-Boys) Kvicinsky.

Les Neuchâtelois, pour leur part ont remarquablement étoffé leur équipe avec Richard Durr, avec l'Allemand Blusch, enfin, Sandoz et Rub. La confrontation doit donc donner des deux équipes une idée plus précise que ne la livrèrent les matches de préparation.

Autre débat entre équipe ambitieuse, le match *Chiasso-Vevey* mérite, lui aussi, la tête d'affiche du programme de la première ronde. De tous les clubs tessinois, c'est certainement celui des « rossoblu » qui s'est renforcé avec le plus de soin, notamment avec Allio, qui fut l'un des artisans des succès de Mendrisiostar jusqu'ici. De son côté, Vevey, complété par l'Allemand Tippelt (ex-Fribourg et Lugano) et par Schindelholz (entre autres acquisitions), présente, cette saison, une équipe assurément plus solide et plus expérimentée que l'an passé.

PIQUANT

Les deux benjamins de la ligue nationale entrent dans leur nouvelle carrière en jouant à domicile, ce qui n'est certes pas rose pour leurs visiteurs. L'étonnant *Gambarogno*, qui vient, en deux saisons, de passer de la IIe ligue à la ligue B, répétant ainsi un peu les exploits de Malley d'International Genève et d'Etoile de la Chaux-de-Fonds, débutera face au relégué de ligue A, *Bellinzone*. Ce dernier fonde, maintenant, ses espoirs sur les jeunes joueurs de son « vivier », et ce derby tessinois (il y en aura douze, cette saison !) ne manquera pas de piquant, d'autant que l'ex-Bellinzonais « Mucho » Frigerio joue, maintenant, avec Gambarogno...

De son côté, l'autre néo-promu, *Chênois*, commencera, au stade des Trois-Chênes, face à *Bruhl*. C'est là un match dont il est difficile de prévoir l'issue, les Saint-Gallois ayant pour habitude de mieux commencer leur championnat qu'ils ne le finissent ! Bruhl est maintenant dirigé par Leo Eichmann, précédemment gardien de but de La Chaux-de-Fonds. C'est toujours une équipe redoutable. Chênois aligne des forces à peine supérieures à celles de la saison passée, mais on sait que son équipe est, comme celle de Carouge, capable de jouer un excellent football.

SANS POTTIER ?

A propos de *Carouge* qui, lui aussi, entamera le championnat sur son terrain de la Fontenette face à *Mendrisiostar*, rappelons que Philippe Pottier, récemment blessé, ne pourra probablement pas jouer cette fois. L'équipe carougeoise n'en présente pas moins un ensemble qui peut être considéré d'emblée comme l'un des sérieux « outsiders » de cette compétition. Mendrisiostar n'a plus son canonnier Allio, passé à Chiasso comme nous l'avons dit plus haut, mais reste l'une des solides équipes du groupe.

Monthey, dont l'équipe n'a pas varié d'une saison à l'autre, peut répartir du bon pied en recevant *Wettingen* qui a, au contraire, remanié sa formation sans qu'on puisse affirmer, pour le moment, que cet ensemble sera meilleur que le précédent.

BONNES INDICATIONS

Dans cette division où, pour la première fois de l'histoire du football helvétique, la Suisse alémanique est nettement en minorité (trois clubs seulement: Aarau, Bruhl, Wettingen) face au Tessin (4 clubs) et à la Suisse romande (7 clubs !), les gens d'outre-Sarine recevront le plus souvent des adversaires venus d'ouest et du sud. C'est donc le cas pour *Aarau* qui aura, en cette première passe d'armes, la visite de *Martigny*. Il y a longtemps que les Argoviens soupirent après une promotion parmi les « grands». La chercheront-ils vraiment cette saison ? Le match contre Martigny peut, en tout cas, nous donner quelques bonnes indications à ce sujet.

Sr.

LE SPORT ET LES HOMMES

«Il est à l'école de recrue»

Il arrive fréquemment, en football surtout (pour des raisons de calendriers), qu'un jeune sportif de talent soit mis de côté par ses dirigeants pour des motifs non apparents. Il arrive tout aussi souvent que la réponse suivante soit donnée à qui les questionne à ce sujet : « Vous comprenez, il est à l'école de recrue... »

Vous comprenez quoi ? Avouons franchement ne rien comprendre. L'école de recrue, avant d'entrer dans sa phase terminale, qui peut véritablement engendrer une baissse de forme chez le jeune athlète, ne constitue pas une entrave sérieuse au développement du sportif. Au contraire, et quand bien même les exercices commandés à l'armée ne sont pas ceux auxquels le footballeur, par exemple, est habitué, les efforts exigés par l'école de recrue peuvent être très bénéfiques. Il suffit, pour en tirer profit, de les accepter avec bonne humeur et comme un complément à l'entraînement technique auquel le militaire-footballeur a souvent la possibilité de se soumettre, depuis plusieurs années, comme on le sait.

Le jeune homme, s'il est normalement constitué physiquement et moralement, tirera, en fait, un grand profit de son école de recrue car là, plus que nulle part, il apprendra à souffrir ; il apprendra là aussi que la résistance humaine n'a presque pas de limites. Pour un sportif (plus tard, pour un homme), ce sont des découvertes importantes. Et le garçon, au cours de son école, en profite déjà, souvent sans s'en rendre compte.

Hélas ! parfois, pour justifier un choix qui pourrait paraître discutable, parfois aussi par manque d'information, on a pris l'habitude, chez certains dirigeants de clubs, de mettre de côté quasi systématiquement les footballeurs à l'école de recrue. Voilà, ainsi, de talentueux garçons écartés des stades pour une demi-saison alors que rien ne justifie cette mesure ; ils sont victimes d'un « complexe généralisé » qu'ils finissent, bien entendu, par nourrir eux-mêmes.

Alors, pas d'école de recrues. Nous voulons dire : faisons comme s'il n'y en avait pas. Ça fera un prétexte de moins pour un monde qui en compte déjà beaucoup trop.

François PAHUD

PRONOSTICS **SPORT-TOTO** PRONOSTICS

1. **Bâle-Granges.** - Vaincre chez lui est une habitude pour Bâle. Il serait très étonnant que le Soleurois soit capable de la lui « faire passer ». 1 1 1

2. **Bienne-La Chaux-de-Fonds.** - Le derby horloger sera-t-il celui de la précision ? Les deux équipes auront à lutter ferme, une nouvelle fois, pour ne pas glisser au « purgatoire ». En l'occurrence, avantage à Thomann et à ses compères. 1 X 1

3. **Grasshoppers-Lucerne.** - En août, les sauterelles sont voraces. Mais le lion ne l'est sans doute pas moins... 1 X 1

4. **Lausanne-Winterthour.** - Première présentation des Lausannois à leur public. Grahn risque de faire des dégâts, à cette occasion. 1 1 1

5. **Lugano-Zurich.** - En règle générale, Zurich ne se sent pas trop mal à l'aise au Cornaredo. Il devrait y récolter au moins un point. 2 X 2

6. **Saint-Gall-Servette.** - De mauvais souvenirs pour le gardien-boxeur Barlie... Le test sera difficile pour les gars de Snella, qui ne bénéficieront pas de l'ombre des Charmilles ! Un point serait une bonne chose. X X X

7. **Sion-Young Boys.** - L'ours n'a pas matière à se réjour. Le Rhône n'est pas loin de Tourbillon, si bien qu'il y a risque de noyade. 1 1 X

8. **Chênois-Bruhl.** - On ne sait rien de de ce Bruhl qui a perdu plusieurs bons éléments (Monnard et Duvoisin, notamment). Chênois aurait tort, apparemment, de se faire d'avance du mauvais sang. X 1 1

9. **Chiasso-Vevey.** - Comment Blazevic remplacera-t-il Terranova ? S'il trouve la bonne solution, son équipe ne rentrera pas du Tessin les mains vides. X X 2

10. **Etoile Carouge-Mendrisiostar.** - Si... leur plumage se rapporte à leur ramage, les Genevois ne doivent faire qu'une bouchée de leurs hôtes. 1 1 1

11. **Gambarogno-Bellinzone.** - Deux extrêmes se rejoignent sur le terrain du plus petit. Quelle différence y a-t-il entre un relégué et un promu ? Nous le saurons dimanche. L'expérience devrait jouer un rôle, mais souvenez-vous d'un certain Vevey-Neuchâtel Xamax... X X 2

12. **Monthey-Wettingen.** - Deux équipes au pas incertain. Du moins est-ce là l'impression qu'elles donnent. Monthey paraît être plus fragile qu'il y a quelques mois. 2 2 1

13. **Neuchâtel Xamax-Fribourg.** - Ces deux équipes semblent se valoir. Sur le papier, toutefois, Neuchâtel paraît être le plus fort, et il aura l'avantage du terrain, ce qui peut jouer un rôle déterminant, en la circonstance. Mais la bataille sera serrée! 1 1 X

Dix experts vous proposent...

		1	x	2
1.	Bâle - Granges	8	1	1
2.	Bienne - La Chaux-de-Fonds	3	6	1
3.	Grasshoppers - Lucerne	8	1	1
4.	Lausanne - Winterthour	8	1	1
5.	Lugano - Zurich	1	3	6
6.	Saint-Gall - Servette	1	4	5
7.	Sion - Young Boys	3	6	1
8.	Chênois - Bruhl	6	2	2
9.	Chiasso - Vevey	7	2	1
10.	Carouge - Mendrisiostar	8	1	1
11.	Gambarogno - Bellinzone	1	2	7
12.	Monthey - Wettingen	5	4	1
13.	Neuchâtel - Fribourg	8	1	1

Le championnat qui débute est le 74me

Il sera marqué par une importante activité internationale

Si la position du comité du FC. Fribourg était suivie, le championnat suisse 1971-1972 ne pourrait pas débuter le week-end prochain, soit les 14 et 15 août. Il faudrait, en effet, d'abord régler le différend qui oppose le FC. Sion, le FC. Fribourg et le comité de ligue nationale. Mais le coup d'envoi de ce 74me championnat suisse sera tout de même donné à la date prévue. Le comité de la ligue nationale, en tant que seule instance dirigeante, en a décidé ainsi. Ce prologue désagréable sera, d'ailleurs, bien vite oublié dès que la balle se mettra de nouveau à rouler sur les 28 stades de ligue nationale.

A quelques jours de la reprise officielle, les pronostics vont bon train et les passions se rallument. En Suisse comme dans la majeure partie du monde, le football reste le sport qui déplace les plus grandes foules et suscite l'intérêt le plus soutenu.

En ligue nationale A, la Suisse alémanique, avec huit clubs (Bâle, Grasshoppers, Granges, Lucerne, Saint-Gall, Winterthour, Young Boys, Zurich) constitue la forte majorité. Cinq clubs romands (Bienne, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Sion et Servette) et un seul tessinois (Lugano) complètent le tableau de la division supérieure. En ligue nationale B par contre, la cohorte la plus importante est formée par les Romands, qui comptent sept représentants (Chênois, Etoile Carouge, Fribourg, Martigny, Monthey, Neuchâtel Xamax et Vevey). Le quatuor tessinois (Bellinzone, Chiasso, Gambarogno et Mendrisiostar) inquiète déjà les caissiers des clubs par les longs déplacements qu'il engendre, alors que la Suisse alémanique ne compte plus que trois formations dans cette catégorie de jeu (Aarau, Bruhl et Wettingen). On attend avec intérêt la performance d'un Chênois ou d'un Gambarogno, deux « petits » clubs qui font, à cette occasion, leur apprentissage de la ligue nationale.

L'ANGLETERRE...

Outre le championnat, la saison 1971-1972 constitue également, pour le football suisse, une échéance importante. Parviendra-t-il à jouer un rôle intéressant dans le concert international ? Les données du problème sont connues : la Suisse mène dans le groupe 3 des championnats d'Europe avec le total maximum de points. Mais elle devra affronter, à deux reprises, l'Angleterre (le 13 octobre à Bâle et le 10 novembre à Londres).

D'autre part, la rencontre Suisse - Turquie du 26 septembre, à Zurich, peut d'ici là être promue au rang de match officiel dans le cadre de l'éliminatoire pour les championnats du monde 1974. Au printemps 1972, l'équipe nationale jouera également deux matches, le 19 ou le 26 avril en Suisse, contre la Suède, et le 10 mai à Varsovie, contre la Pologne.

COUPES EUROPÉENNES

En coupe d'Europe enfin, quatre clubs suisses sont engagés : Grasshoppers en coupe d'Europe des champions (contre Reipas Lahti), Servette en coupe des vainqueurs de coupe (contre Liverpool), Bâle et Lugano en coupe UEFA (respectivement contre Real Madrid et Legia Varsovie).

En ce qui concerne la coupe de Suisse, les dates ont été fixées de la manière suivante : 3 octobre, entrée de la ligue B, 24 octobre entrée de la ligue A, 21 novembre huitièmes de finale, 12 décembre quarts de finale, 12 mars demi-finales et 3 avril finale à Berne.

Le nouveau visage de la IIe ligue romande

La saison 1971-72 débutera le 22 août en IIe ligue dont maints clubs s'aguerrissent actuellement déjà en coupe suisse. Voyons brièvement comment se présentent les différents groupes dont nous traitons chaque saison dans cette chronique.

Vaud

Le groupe I (17) a perdu Bavois, relégué en IIIe ligue et remplacé par le promotionnaire Prilly, qui fit déjà autrefois un bref séjour dans cette catégorie de jeu. D'autre part, un nom a changé : le club italien de Renens, Isar, a fusionné avec un club italien de IVe ligue, Juventus de Lausanne. Cela donne, à présent, le « Sporting 62 Lausanne » dont une équipe joue en IIe ligue et une autre en IIIe ligue. Pour le reste, le groupe I, sauf la venue de Nyon II, demeure inchangé avec, de nouveau, comme antagonistes principaux pour le titre, Assens, Crissier et Renens.

Revenu à onze équipes par la promotion en 1re ligue de la Tour-de-Peilz, par la relégation (pour la première fois) de l'Union sportive lausannoise en IIIe ligue, et par le retour, après quelques années, du champion vaudois de IIIe ligue, Concordia Lausanne, le groupe II (18) annonce, de nouveau, une concurrence sévère entre Malley, Montreux et, probablement, Lutry. Il ne faudra pas, non plus, perdre de vue Aigle, trouble-fête possible.

Genève

Une grande nouveauté : l'apparition, pour la première fois, d'une équipe d'outre-Pyrénées, Etoile Espagnole de Genève. Jamais, jusqu'ici, une équipe composée de joueurs espagnols n'est montée si haut chez nous, aussi peut-on se demander si les Ibériques n'imiteront pas bientôt les Italiens dont certains clubs appartinrent déjà plusieurs fois non pas seulement à la IIe, mais à la Ire ligue. C'est précisément le CS Italien, relégué en IIIe ligue, que remplace l'Etoile en question.

Rappelons que le groupe genevois a été ramené à onze équipes à la fin de la saison passée par une autre relégation, celle de Campagnes Meinier qui, il n'y a pas bien longtemps, était monté jusqu'en Ire ligue... Compesières posera sans doute de nouveau sa candidature pour le tire genevois, mais des surprises peuvent rapidement survenir.

Fribourg

D'importants changements se sont produits. Central Fribourg est monté en première ligue, Broc se retrouve relégué en IIIe ligue où un deuxième infortuné l'accompagnera, selon les nouvelles dispositions prises pour la saison passée par l'Association fribourgeoise et que l'Association neuchâteloise vient aussi d'adopter lors de sa récente assemblée annuelle des délégués soit deux relégations au lieu d'une. Ce deuxième relégué fribourgeois sera Estavayer ou Fétigny. Primitivement, cela aurait dû être le premier nommé. Mais celui-ci a fait recours sur la base d'une inobservation de règlement par Fétigny, lors d'un match décisif de la fin de la saison dernière. Le Tribunal sportif de l'ASF tranchera définitivement le 14 août.

Viennent combler les trois places restées vacantes : Arconciel, champion fribourgeois de IIIe ligue, Cugy (ces deux clubs accèdent pour la première fois en IIe ligue) et Cormondes, un « revenant ». Libéré de la concurrence de Central, Portalban va évidemment tenter la promotion. Pour le moment, il est difficile de subodorer son ou ses concurrents les plus hardis.

Valais

Importants changements également en IIe ligue valaisanne dont sont tombés trois relégués à la fin de la saison dernière : Brigue, Saint-Léonard et Saxon. Ils sont remplacés par Salquenen (dont le séjour en Ire ligue aura été bien éphémère et par les promus Chalais (champion valaisan invaincu la saison passée !) et Fully. Il est extrêmement difficile de prévoir ce qui va se passer dans ce groupe, entre le relégué Salquenen, le champion de 1971, Naters, et des « outsiders » comme Sierre, Vernayaz, éventuellement même Chalais. Laissons donc les premières rondes se dérouler : tout pronostic risquerait, en effet, d'être infirmé par les événements.

Sr.

natation

MARDI SOIR À LAUSANNE

Bons résultats des Neuchâtelois

Organisé par le Cercle des nageurs de Lausanne, le « Meeting-Jeunesse » a connu un succès, mardi soir à la piscine de Montchoisi. Le challenge mis en jeu a été remporté sans difficultés, comme on pouvait s'y attendre, par le Genève Natation devant les nageurs et nageuses de Vevey, Dauphins de Genève prenant la troisième place. Les deux premiers clubs cités possèdent une cohorte de futurs champions, et le public a surtout applaudi les performances des petits dont certains étonnaient dans leur style impeccable.

Red Fish, qui s'était déplacé avec une petite délégation, a remporté un succès « personnel », puisque presque tous les éléments du club neuchâtelois ont battu leur propre record. Chez les garçons, Daniel Thévoz abaissait son temps au 100 m libre et au 100 m dauphin. Chez les filles Florence Ammann obtenait un chrono de 1'25"2 au 100 m libre.

Résultats des Neuchâtelois : 100 m dauphin : F. Ammann 1'48"2 ; D. Thévoz 1'31"8 ; 50 m dos : L. Billeter 57"5 ; U. Binding 50"8 ; 50 m brasse : M. Rindisbacher 57"6 ; 100 m brasse : C. Rindisbacher 1'49"8 ; 50 m libre : M. Rindisbacher 49" ; L. Billeter 53" ; U. Binding 43" ; D. Chiffelle 46" ; 100 m libre : C. Rindisbacher 1'46" ; F. Ammann 1'25"2 ; D. Widmer 1'22" ; D. Thévoz 1'11"9 ; M. Widmer 1'12"6.

Domination américaine aux Jeux de Cali

Les Etats-Unis ont marqué de leur supériorité l'avant-dernière journée des épreuves de natation des Jeux panaméricains, s'adjugeant toutes les courses au programme et réalisant, de surcroît, trois doublés.

Devant les six mille spectateurs qui garnissaient le stade nautique de Cali, l'Américain Frank Heckl a réalisé la meilleure performance (tout en restant à cinq dixièmes du record panaméricain de son compatriote Mark Spitz), en réussissant 56"9 au 100 m papillon, soit la quatrième meilleure performance mondiale. Le sculptural Californien de 20 ans (1 m 96 pour 89 kg) enlève, ainsi, son deuxième titre après celui du 200 m nage libre, et remporte sa quatrième médaille d'or, car il fit partie des deux relais victorieux : quatre fois 100 m et quatre fois 200 m libre.

Comme son compatriote, Lynn Coella s'est également adjugé son deuxième titre individuel en remportant le 200 m papillon en 2'23"1, temps qui est assez loin de son record personnel.

boxe

Rudkin a souffert face à son futur vainqueur, Senin

C'est à l'unanimité que les trois juges du combat ont proclamé, aux arènes de Vistalegre à Bilbao, la victoire aux points de l'Espagnol Agustin Senin sur le Britannique Alan Rudkin, couronnant ainsi un nouveau champion d'Europe des poids coq.

Devant quelque 6000 spectateurs partisans de l'Espagnol mais toujours corrects, le jeune Senin a vraiment mérité sa victoire. Attaquant dès le début, il n'a pas laissé de répit au Britannique qui tombait deux fois à la deuxième reprise, à la suite d'une double série de droite-gauche à la face.

DEUX FOIS AU TAPIS

Très éprouvé par la puissance de frappe de son « challenger », qui changeait constamment de garde, le champion ne parvenait pas à placer son arme favorite, son direct du droit. Au quatrième round, Rudkin allait au tapis par deux fois. Au cours des six rounds suivants, l'Espagnol poursuivait son effort mais le Britannique ne s'avouait pas battu. Il ripostait par des directs au visage qui n'affectaient pas son adversaire. Lors des quatre dernières reprises, Rudkin tentait de renverser, la situation mais ses coups arrivaient sans beaucoup de force contre un adversaire qui se bornait à conserver son avantage.

Le juge-arbitre, l'Italien Carapelsese, a donné 72 point à Senin et 64 à Rudkin, le juge autrichien 74-64 et l'allemand 75-66.

REX

en V.O l'érotisme dans le monde

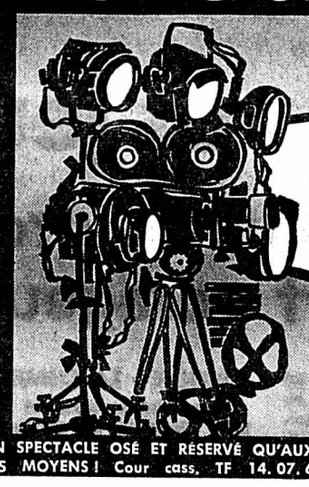

Dès aujourd'hui ★ Sexycolor ★ Titré fr.-ital. ★ Deut. gesp. ★ 20 ans

SEXUALITÉ INTERDITE

LE FILM PRÉVENTIF QUI SITUE L'INADMISSIBLE !

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ QU'AUX ESPRITS MURS QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, A L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS ! Cour cass, TF 14. 07. 61. SPECTATEURS PRÉVENUS : DIRECTION RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ !

bio

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

Jeudi - vendredi 20 h 45
Samedi 14 h - 20 h 45
Dimanche 20 h 45

EN COULEURS | Dès 18 ans

Attention ! SEULEMENT 4 JOURS

AMIDOU - JANINE MAGNAN

dans un film BEAU, GÉNÉREUX et ÉMOUVANT de

CLAUDE LELOUCH

Le film est une histoire d'amour qui se termine tragiquement. C'est aussi un « suspense » policier où le problème de la peine de mort est posé sans aucun artifice en présentant les dernières heures d'un condamné que l'impuissance sexuelle a conduit au crime.

DÈS LUNDI JEAN-PAUL BELMONDO - ANNIE GIRARDOT

vivent aux Etats-Unis une brève et amusante histoire d'amour sous la caméra toujours extraordinaire de

UN HOMME QUI ME PLAÎT

CLAUDE LELOUCH

Musique de FRANCIS LAI

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI-SAMEDI-DIMANCHE-MERCREDI 15 h

16 ANS

Sous le soleil brûlant du Mexique
paradis des aventuriers
Une percutante chasse au trésor...

Deux grands du western !

LEE VAN CLEEF
JIM BROWN

dans

EL CONDOR

UN RÉGAL POUR LES AMATEURS DU GENRE...
DES INTERPRÈTES DE CLASSE MONDIALE...
DES SCÈNES PLEINES DE DYNAMITE

STUDIO
25 30 00

Tous les soirs 20 h 30. Jeudi - Samedi - Dimanche - Mercredi 15 heures

7 ANS

L'immortel chef-d'œuvre de
WALT DISNEY

LA BELLE AU BOIS DORMANT

UN DIVERTISSEMENT SANS PAREIL
D'APRÈS LE CONTE DE PERRAULT
MUSIQUE DE TCHAIKOVSKI

UN FILM FÉERIQUE

APOLLO
25 21 12

AOÛT : FESTIVAL DES GRANDS SUCCÈS FRANÇAIS

CETTE SEMAINE...

Une production en couleurs d'Alain DELON

Borsalino

un film de JACQUES DERAY

Une aventure et le « romancero » d'une amitié dans une ville gigantesque et mystérieuse :
MARSEILLE des années 30
... l'époque des « mauvais garçons »

Tous les jours, 15 h et 20 h 30 ● Samedi et dimanche, 14 h 45 et 20 h 30 ● 16 ans

PALACE
TÉL. 25 56 66

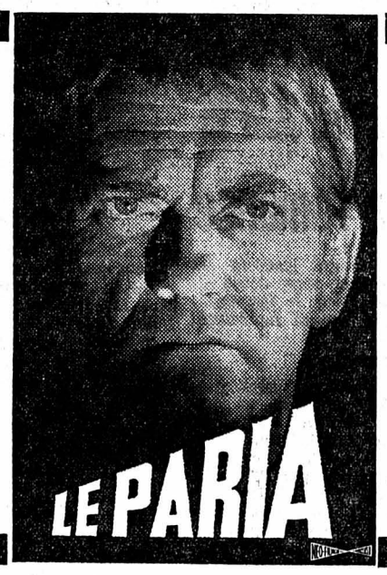

JEAN MARAIS et MARIE-JOSÉ NAT

dans

LE PARIA

UN GRAND FILM D'AVENTURES ET D'AMOUR
UN FILM EN EASTMANCOLOR

TOUS LES SOIRS à 20 h 30	JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE MERCREDI, à 15 heures	16 ANS

SERVICE D'ENTRETIEN

J.-C. VUILLIOMENET

Ferblanterie et installations sanitaires
EAU et GAZ
Tél. 24 24 29

CFF

Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15
ou 25 79 01

Nos beaux voyages

Jeudi 19 août 1971
GOTHARD - NUFENEN
Fr. 44.— avec abt ½ billet Fr. 36.—

Dimanche 5 septembre 1971
TRAIN SPÉCIAL
GRAND PRIX D'ITALIE - MONZA
Paquet lunch et transfert en bus compris Fr. 56.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de renseignements (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

FÊTES DE GENÈVE
14 ET 15 AOUT 1971

Billets spéciaux à prix réduit au départ de Neuchâtel
2me classe Fr. 20.—
1re classe Fr. 33.—

Ces billets sont valables 2 jours aller et retour par n'importe quel train.
Réductions pour familles.

Billets d'excursions

Délivrés chaque jour jusqu'au 31 octobre 1971. Réductions supplémentaires pour familles.

Destination :	Prix dès Neuchâtel : 2me cl.	1re cl.
Aigle - Bex	20.—	30.—
Lucerne	24.—	36.—
Vevey - Montreux	17.—	25.—
Evian les Bains	17.—	26.—
Petite-Scheidegg	39.—	—.—
Grindelwald ou Lauterbrunnen	26.—	—.—
Schynige Platte	32.—	—.—
Kandersteg	24.—	—.—
Hohtenn - Ausserberg	27.—	—.—

Possibilité d'obtenir des billets complémentaires à prix réduits sur présentation du billet spécial.
Demandez notre prospectus.

Café-Restaurant des Chavannes
«CHEZ BEAUJOLAIS»
Fondues - Croûtes au fromage
ASSIETTE DU JOUR Fr. 3.50
Salle pour assemblées
Repas pour sociétés sur commande

A vendre, pour cause de décès,
MATÉRIEL DE PÊCHE DE PROFESSIONNEL
S'adresser à succession Georges Bonny-Cachin, 1531 Chevroux. Tél. (037) 67 13 16.

Pendant leurs prochaines vacances, nos acheteurs au numéro trouveront

L'EXPRESS et la FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

dans les dépôts suivants :
Aigle, kiosque de la gare
Aigle, M. Croset, Gare 4
Ascona, bazar central
Champéry, Bibliothèque de la gare
Clarens, M. Yersin, Gambetta 19
Les Diablerets, J.-J. Favre bazar des Alpes
Grindelwald, kiosque de la gare
Gstaad, kiosque de la gare
Interlaken, kiosque de la gare
Interlaken, kiosque Kursaal
Interlaken, kiosque Victoria
La Lenk, kiosque de la gare
Leysin, kiosque de la gare
Lugano, dans la plupart des kiosques
Martigny, kiosque de la gare
Martigny, kiosque de la Place
Mendrisio, M. Torre, Posta Nova
Montana, E. Berclaz, librairie
Montana, mag. Naville Victoria
Montreux, M. Spozio, nouvelle Poste
Montreux, kiosque du port
Ollon, kiosque le Minaret
Saint-Maurice, kiosque de la gare
Sierre, kiosque de la gare
Sion, kiosque de la gare
Sion, kiosque place Planta
Sion, Au Brésilien, Grand-Pont 3
Thoune, kiosque de la gare
Thoune, kiosque Flora, Balliz 51
Verbier-station, kiosque Mondzeu
Verbier-station, kiosque Véronique
Vevey, kiosque de la gare
Villeneuve, M. Uhlmann, Grand-Rue 46
Zermatt, Schaller, Landi Obersdorf

SI vous ne trouvez pas la FAN, demandez l'EXPRESS, ils sont aussi complets l'un que l'autre.

BIG EN DAR

Planter maintenant

PENSÉES
« géants mondiaux », mélange superbe, plantes fortes, 50 pièces Fr. 5.—.

Myosotis bleus et bas, 50 pièces Fr. 5.—.

Pâquerettes doubles géantes énormes, en couleurs et mélangées, 50 pièces Fr. 5.—.

Plants d'œillets de jardin, 1re qualité, pleins, résistant au froid, mélange superbe, 10 pièces Fr. 2.50.

Plants d'œillets barbatus mélange 50 pièces Fr. 5.—.

ASTERS D'HIVER
sortes superbes, la pièce Fr. 1.—.

Giroflées jaunes, 50 pièces Fr. 5.—.

Jardinage d'expédition Muller
9501 Wuppenau.

La bonne friture au Pavillon
Tél. 25 84 98

Prêts express
de Fr 500.— à Fr 20 000.—

● Pas de caution : Votre signature suffit
● Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express
Nom
Rue
Endroit

Service de nettoyages

Bâtiments - Vitrines - Restaurants - Petits et grands magasins - Lavage de cuisines - Entretiens réguliers de bureaux - Shampooing pour tapis.

Adresser offres écrites à 218-917 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse
Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Où ? après 23 h peut-on encore manger :

Sole meunière
Scampi
Filets de perches
Tournedos

Au restaurant RICHELIEU NEUCHATEL
Ruelle du Port, tél. 25 55 56.
Ouvert de 17 h à 2 h du matin.

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Poissons frais
du lac de Neuchâtel
PROFITEZ DE LA SAISON
Bondelles et filets
Filets de perches - Brochets
ainsi que notre arrivage frais de poissons de mer
Lehnherr frères
POISSONNERIE
Place des Halles
Tél. 25 30 92
Neuchâtel

COUTURE
retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23.

UN BON CAFÉ...
BAR "AU RIO"
CASSARDE 34
M. BEGUIN

FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHATEL

Patinoire des Mélèzes
Vendredi 13 août, à 20 h
HOCKEY SUR GLACE

SÉLECTION SUISSE -
SÉLECTION ROUMAINE

Maintenant, meublez-vous à la carte!

c'est une nouvelle idée Perrenoud

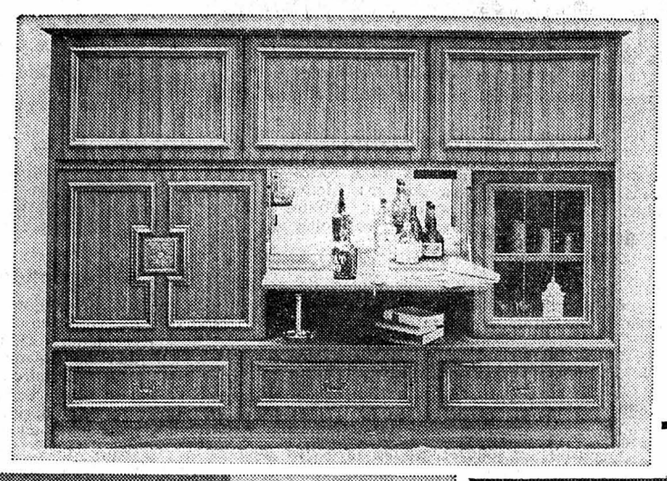

Par éléments ou compacts, nos meubles-parois existent en toutes dimensions et répondent à toutes exigences de rangement: TV, stéréo, bar, vaisselle, etc., dès Fr.

790.–

modèle illustré **1980.–** seulement

Notre gamme de chambres à coucher est toujours très complète. Nombreux modèles à partir de Fr.

1280.–

Un choix toujours renouvelé de salons exclusifs, du plus avantageux au plus luxueux dès Fr.

1390.–

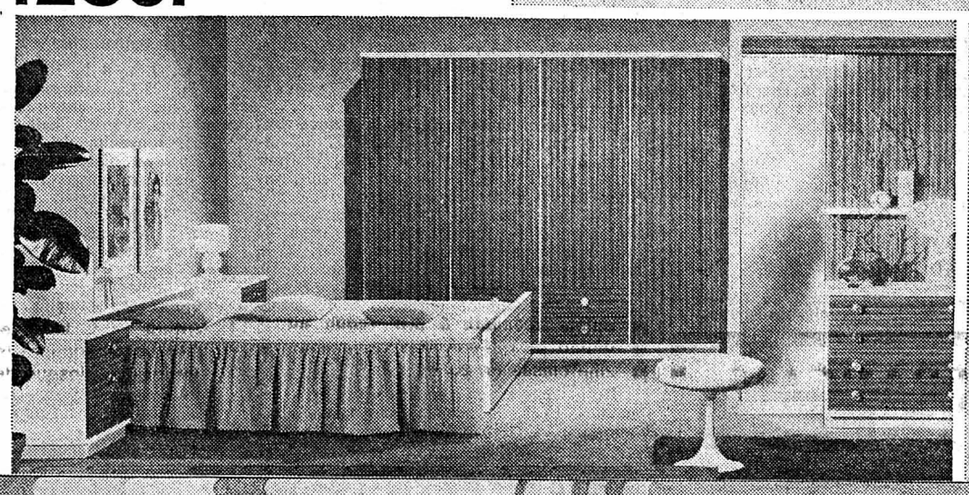

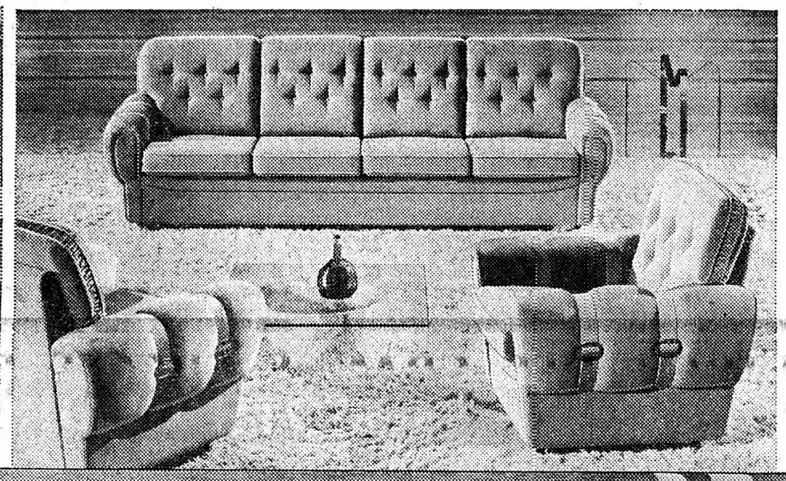

Vos avantages:

Vous êtes sûr de choisir des meubles bien à vous, adaptés à votre appartement, à votre conception personnelle du confort... et à l'importance du budget dont vous disposez.

Ces avantages évidents, convaincants ne sont possible que par le choix incomparable que peut vous proposer la plus grande chaîne romande de l'ameublement.

Se meubler à la carte est une idée toute simple. Encore fallait-il y penser... et disposer d'une carte très «copieuse». Vous aussi, meublez-vous à la carte !

à expédier à Meubles Perrenoud
2053 Cernier/NE

BON JP 17-33

pour notre nouveau catalogue en couleurs gratuit:

Nom: _____

Adresse: _____

_____

meubles perrenoud

NEUCHATEL
Rue de la Treille 1
(tout près de la Place Pury)

membre de la plus grande chaîne romande de l'ameublement.

NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE !

TAPIS MILIEUX HAUTE LAINE BAS PRIX

Superbes dessins modernes

177 × 250 cm 200 × 300 cm 230 × 320 cm

Benoit

Maillefer 25 - Tél. 25 34 69 - Neuchâtel

Choix à domicile - Fermé le samedi

Hôtel du Faucon, la Neuveville.
Samedi 14 août 1971 dès 20 h 15,

FÊTE DE LA MI-AOÛT,

organisée par la Fanfare municipale.

Danse avec l'orchestre « **The Music Friends** » (7 musiciens).

Se recommande : La société.

MUSICIENS

Pour toutes vos réparations d'instruments à vent, adressez-vous à **Emile Ruchti,** instruments de musique, rue des Moulins 9, **Saint-Blaise.**

30 ans d'expérience. Samedi ouvert. Lundi fermé.

Entreprise de nettoyages Molliet
Tel. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **30 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes à acheter

ASPIRATEUR NILFISK, ancien modèle. Tél. 25 98 49.

2 ROUES AVEC ESSIEU. Tél. (038) 25 41 78.

APPAREIL ELECTRIQUE mixer Satrap, presse et râpe. Tél. (038) 41 28 33.

A vendre

CAR STEREO, 8 pistes, complet, avec bandes, 200 fr. Tél. 51 24 49.

UNE ARMOIRE et une étagère. Tél. 25 63 01, interne 213 ou 277. Demander Mlle Maire.

BELLES MURES à 3 fr. le kg. Tél. (038) 24 38 31, dès 13 heures.

ARMOIRES, lits, commodes, fauteuils, lampes et différents objets. Tél. 25 66 32.

LITS MODERNES, bon état, bois clair, avec literie ; un lustre neuf 5 branches ; étagères. Tél. 24 32 55.

BUFFET DE CUISINE vitré, lit à une place, table de cuisine, table ronde, 2 chars. Bas prix. S'adresser J. Bourquin, La Sauge, Chambrelien (le samedi).

POUSSETTE bleu marine, démontable, état de neuf. Tél. 51 19 57.

A L'ETAT DE NEUF, chambre à coucher rustique, style français Louis XVI. Tél. 31 56 64.

CHAMBRE A COUCHER Louis XVI. Facilités de paiement. Tél. 31 35 96, après 18 heures.

BATEAU, coque plastique, 4 places, avec remorque. Tél. 31 45 39.

PRUNES A RAMASSER, bas prix. Mme Vve Antoinette Gaberel, 2065 Grand-Savagnier. Tél. (038) 53 30 47.

POUSSETTE pliable et divers articles de bébé. Tél. 24 76 55.

AU PLUS OFFRANT, anciennes pièces de : 50 c., 1 fr., 2 fr., 5 fr., de 1901 à 1967. Adresser offres écrites à KA 1757 au bureau du journal.

CUISINIERE électrique 4 plaques, marque Siemens, très peu utilisée. Tél. 51 13 77.

CHAMBRE A COUCHER complète, salon et salle à manger pour cause de départ. Prix avantageux. C. Gallo, Côte 45, Neuchâtel, après 18 h 30.

CHATONS SIAMOIS, très beaux, affectueux, propres. Prix 80 fr. Adresser offres écrites à IX 1742 au bureau du journal.

A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE, libre immédiatement, la Coudre, Neuchâtel. Tél. 25 19 42.

BELLE CHAMBRE, au centre, à monsieur sérieux. Tél. 25 30 52.

2 ½ PIECES, confort, rez-de-chaussée ensoleillé, Colombier. Tél. 41 38 63.

CHALET DE VACANCES avec confort, pour 4 à 6 personnes, au Jura, altitude 1200 m. Location 125 fr. la semaine. Libre dès le 14 août. Tél. (038) 66 11 45.

A CRESSIER, 1 appartement 3 pièces, tout confort, dans immeuble de la poste. Libre tout de suite. Téléphoner au 47 14 21 ou 47 14 19.

CHAMBRE A 1 OU 2 LITS, libre immédiatement. Tél. 24 00 34, l'après-midi.

A PESEUX, DANS VILLA avec jardin, à 5 minutes du tram, joli logement meublé de 3 pièces, complètement remis à neuf, y compris douche, cuisine, lingerie, vaisselle et chauffage. Tél. 31 15 09, dès 9 heures.

APPARTEMENT, 2 pièces et cuisine, à la Neuveville, 180 fr. par mois. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à CR 1749 au bureau du journal.

Demandes à louer

JEUNE FILLE SERIEUSE cherche chambre, part à la cuisine. Tél. 25 61 91.

STUDIO ou 2 pièces, le plus tôt possible. Tél. 33 16 90, heures des repas.

STUDIO MEUBLE ou chambre pour employée, dès le 1er septembre, en ville ou environs. Tél. 21 11 11, interne 514.

ETUDIANTE cherche chambre indépendante, au centre. Tél. (039) 22 17 58.

APPARTEMENT DE 4 A 5 PIECES, région Peseux, Corcelles, Auvernier. Tél. 61 27 00.

APPARTEMENT DE 2 A 3 PIECES pour personne âgée. Tél. 25 11 55

COUPLE RETRAITE cherche appartement, tout confort, 2-3 pièces, libre immédiatement. Tél. 41 11 52.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE, 18 ans, aimant les enfants, accompagnerait famille à la montagne, en septembre. Tél. (038) 41 28 33.

DAME CHERCHE TRAVAIL à domicile, éventuellement en atelier ou autre, pendant les heures d'école, à Cortaillod ou environs. Tél. 41 31 75.

DAME cherche entretien de bureaux, éventuellement heures de ménage. Adresser offres écrites à BP 1748 au bureau du journal.

JEUNE HOMME CHERCHE TRAVAIL tous les samedis et dimanches. Tél. 41 16 88.

JEUNE EMPLOYEE de bureau cherche travail dans la région de Cortaillod. Adresser offres écrites à DO 1720 au bureau du journal.

JEUNE EMPLOYEE de bureau cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à EP 1721 au bureau du journal.

FRANCAISE ayant baccalauréat cherche travail de bureau ou réception. Adresser offres écrites à DL 1697 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE est cherchée immédiatement, 2 à 3 heures par semaine. Tél. 25 59 42.

FEMME DE MENAGE si possible le lundi matin, à Serrières. Tél. 25 58 58.

DAME POUR MENAGE, deux fois quatre heures par semaine. Tél. (038) 24 07 72.

JEUNE FILLE pour s'occuper, en l'absence de la mère, de deux enfants (2 et 4 ans), et pour tenir le ménage, durée environ 10 jours. Nourrie, logée et bons gages. Tél. (038) 51 31 60.

Divers

POUR CONVERSATION ANGLAISE. Quel jeune homme, parlant anglais, rencontrerait Suisse romand en vue de voyage en Angleterre ? Adresser offres écrites à JZ 1756 au bureau du journal.

S 117 OSS 117 OSS 117 OSS 117 OSS

AGONIE EN PATAGONIE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Sous l'œil impassible d'Enrique, Hubert Bonisseur de la Bath envoie au tapis Hans Shropp et le nommé Willy.

Le monstre du Loch Ness

A peine fut-il sorti de l'avion que le vent assaillit Hubert avec violence. Il n'avait pour tout bagage qu'un sac de voyage en toile. Arrivé en bas de l'escalier, il releva le col de son imperméable et prit la tête de la douzaine de passagers qui, comme lui, descendaient à Rawson. Le soleil était encore haut. Hubert avançait difficilement tant le vent qui soufflait de l'ouest, dévalant la Cordillère des Andes et balayant les plateaux de la Patagonie était fort. C'est avec soulagement qu'il franchit le seuil des bâtiments de l'aérodrome.

Deux policiers en uniforme étaient assis derrière une longue table couverte de papiers et de tampons. Hubert laissa passer quelques personnes avant lui, de façon à s'informer discrètement de ce qui était demandé. C'est ainsi qu'il sut que les gens qui n'habitaient pas la région devaient indiquer la raison précise de leur voyage, l'adresse où ils résideraient, la durée de leur séjour. « Pourquoi toutes ces questions ? On est ici en état de siège ? » s'étonna-t-il en présentant son passeport U.S. Le policier auquel il avait affaire le dévisagea, surpris : « Vous n'êtes pas au courant de l'affaire du sous-marin, monsieur ? » Hubert éclata de rire : « Ce canular ? » L'homme en fut choqué, ainsi que son collègue.

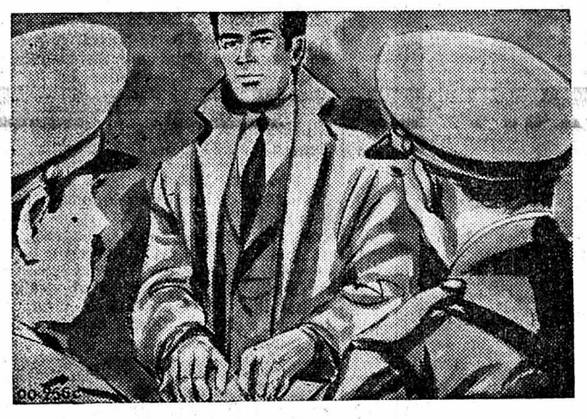

« Excusez-moi, reprit Hubert. J'étais persuadé qu'on voulait faire concurrence au monstre du Loch Ness. » Les policiers haussèrent les épaules avec mécontentement. « Edward Heinrich Müller, né en 1921 à Hambourg, Allemagne, » lut sur le passeport celui qui avait parlé du sous-marin. « C'est moi, » dit Hubert. « Depuis quelle date êtes-vous citoyen des Etats-Unis d'Amérique ? » — « 1939. Mes parents y ont émigré en 1923. J'ai opté pour les U.S.A. quand j'ai eu dix-huit ans. » — « Vous avez un accréditif ? » — « Sûr. » Le policier lut lentement, en remuant les lèvres, la lettre à en-tête de la maison d'importation de New-York. « A quel hôtel allez-vous séjourner ? » demanda-t-il enfin.

« Je n'en sais rien encore, dit Hubert. Je pense qu'une voiture de mon correspondant m'attend à la sortie. » — « Quel correspondant ? » — « Pêcheries Matterer. » —« Adresse ? » — « Boîte postale 721, Puerto-Madryn. » — « Combien de temps, votre séjour ? » — « Une semaine ou deux, ça dépendra. » — « C'est tout, M. Müller. » Ayant récupéré son passeport et l'accréditif, Hubert gagna la sortie. Il vit tout de suite l'homme que Shropp avait dépeint sous le nom de Félix : court sur pattes, trapu, des épaules de débardeur, une grosse tête casquée de cheveux blonds, frisés au point de paraître crépus. Un blue-jeans, un blouson de cuir ouvert sur une chemise à carreaux. Il alla vers lui.

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Les Eoliennes

L'annonce
reflet vivant du marché

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade mêlées.
Faux filets flambés.
Nouillettes au beurre.
Coupes Danemark.

LE PLAT DU JOUR :

Faux filets flambés

Saupoudrer de poivre deux tranches épaisses de faux filets et les faire cuire sur feu vif pendant trois à quatre minutes sur chaque face. Les réserver au chaud. Presser deux oranges et verser le jus dans la poêle de cuisson de la viande. Ajouter une cuillerée à soupe de jus de citron, faire bouillir pendant deux minutes environ. Délayer un dl de crème et une cuillerée à soupe de ketchup, ajouter à la sauce en remuant rapidement sur feu vif pour épaissir. Ajouter du persil haché et napper les tranches de cette sauce. Faire chauffer du rhum, l'enflammer et le verser en flammes sur les tranches de faux filets.

Mayonnaise

Pour réussir une mayonnaise, il faut que l'œuf et l'huile soient à la même température.

Rhubarbe

Pour rendre la rhubarbe moins acide, il faut lui ajouter, avant la cuisson, un peu de jus de citron.

Salade

Pour varier le goût de vos salades, ajouter à la sauce traditionnelle une pincée de curry et autant de sucre en poudre.

Du frais... du frais...

Quelques trucs pour se rafraîchir, tant au bureau que sur les plages :
— Un grand nuage d'eau glacée que l'on vaporise sur son visage avec une bombe d'eau thermale.
— Des rondelles de citron sucrées que l'on grignote plusieurs fois par jour.
— Des tomates qui désaltèrent et réhydratent.
— L'eau minérale salée et les jus de légumes qui rétablissent le taux de sel dans l'organisme après un effort. Ce sont des antifatigues sûrs et des rafraichissants actifs.
— Trois gouttes d'alcool de menthe dans un grand verre d'eau font plus que dix menthes à l'eau... et même mieux !
— Mettez une compresse d'eau froide sur les poignets ou le creux des coudes, là où les veines affleurent. Cela rafraîchit le corps entier.

A méditer

Malheureuse condition des hommes : à peine l'esprit est-il parvenu à sa maturité que le corps commence à s'affaiblir.

MONTESQUIEU

HOROSCOPE

La matinée sera assez favorable. Très bonnes influences l'après-midi favorisant les conceptions originales La fin de la soirée sera moins bonne et incitera à l'indolence.

Naissances : Les enfants de ce jour n'auront guère de goût pour les études et préféreront le sport.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vous avez assez peu de cheveux. Portez un chapeau. **Amour :** Ne modifiez pas votre façon d'agir. **Affaires :** Prenez tout votre temps.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Vous devriez soigner votre gorge. **Amour :** Ne laissez pas les gens médire sur vous. **Affaires :** Prenez une certaine avance dans votre travail

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Ne dépassez pas la limite de vos forces. **Amour :** Soyez un peu plus indulgent avec vos proches. **Affaires :** Avant de fixer votre choix, cherchez votre voie.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Surveillez attentivement votre nourriture. **Amour :** Vous êtes bon et généreux et dupé. **Affaires :** Ne vous laissez pas entraîner par vos rêves.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Ménagez un peu plus votre cœur. **Amour :** Soyez diplomate pour convaincre l'être aimé. **Affaires :** Ne soyez pas aussi autoritaire ni cassant.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Surveillez de très près vos intestins. **Amour :** Très bonnes dispositions de l'être aimé envers vous. **Affaires :** La critique vous guette et ne vous fera pas de cadeaux.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Les boissons trop fortes ne vous conviennent pas. **Amour :** Mettez les choses au point rapidement. **Affaires :** Améliorez vos relations avec vos collègues.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Ne faites aucun abus de nourriture ou de boissons. **Amour :** Des heurts risquent de brouiller votre soirée. **Affaires :** Vous aurez à dénouer certaines difficultés.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : De nombreux malaises proviennent de votre tension. **Amour :** N'attendez pas pour annoncer une bonne nouvelle. **Affaires :** La journée semble favorable pour un nouveau bond.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Consultez un spécialiste pour vos articulations. **Amour :** Gardez la tête froide ne vous emportez pas. **Affaires :** Vous devez fournir un travail impeccable.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Faites quelques exercices physiques quotidiens. **Amour :** Votre entourage vous réconfortera **Affaires :** Cherchez parmi vos relations les concours utiles.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Vous êtes fatigué, prenez du repos. **Amour :** Ne dissimulez pas plus longtemps la vérité. **Affaires :** Vous rencontrerez des obstacles.

MOTS CROISES

Problème No 477

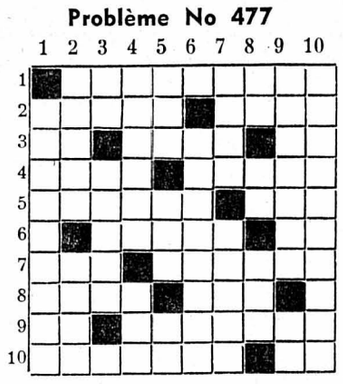

HORIZONTALEMENT

1. Qui inspire de la répugnance. 2. Ne pouvait se dire du pied de Berthe. — Se jette dans le Danube. 3. Pronom. — Elle a bien tourné. — Moitié de pou. 4. Poches. — On peut le devoir à une planche. 5. Petits traits. — Léonard de Vinci en a pratiqué plus d'un. 6. Suffit. — Lettre doublée. 7. Vous apporte une contrariété. — Qui est bien aiguisé. 8. Prêtes pour la douche. — Réclamation bien accueillie. 9. Préposition. — Acte de brigandage. 10. Rétablie. — Dans la carcasse.

VERTICALEMENT

1. Recommander. 2. Un peu de temps gagné. — Rivière d'Angleterre. 3. Conjonction. — Fait le fanfaron. 4. Mioches. — Ville de Belgique. 5. Forme d'avoir. — Moitié de mouche. — Désinence verbale. 6. Pas fondamental de la danse. 7. Recueillit. — Critique envieux. 8. Champion. — Il donne le ton. — Grande puissance. 9. Chassé, il revient au galop. — Va avec tout. 10. Elles marquent les secondes.

Solution du No 476

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	A	R	L	E	S	T	O	N
2	R	E	F	O	U	L	E	E	■	U
3	O	U	■	C	I	E	■	I	V	E
4	C	■	A	H	■	V	I	N	E	E
5	O	R	N	E	M	E	N	T	S	■
6	D	U	O	■	U	S	E	■	P	I
7	I	G	N	E	S	■	S	U	E	R
8	L	I	■	L	E	U	■	T	R	I
9	E	N	T	I	E	R	S	■	A	S
10	■	E	R	E	S	I	P	E	L	E

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Quai Osterwald : 20 h 45, Films touristiques.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.
Musée d'histoire naturelle : Exposition de photographies de nature.
Jeunes-Rives : Zoo Beauverd.
Tourisme : Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1. Tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Palace :** 15 h et 20 h 30, Le Paria. 16 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, El Condor. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, Sexualité interdite. 20 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, La Belle au bois dormant. 7 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, La Vie, l'amour, la mort. 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Borsalino. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC vacances.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 22 h à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 3 h.

Pharmacie d'office : Cl. Favez, av. 1er-Mars. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service des urgences médicales de midi minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte. Pharmacie J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12 (privé 24 23 34).

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. Peintures miniatures des Indes XVIe-XIXe siècle. 2. Artistes de la Galerie (peintures-sculptures).
Caveau des Abbesses : (bar-dancing).

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le bon, la brute et le truand.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, 5 Hommes armés.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

15.55 (C) Athlétisme
19.40 Téléjournal
20.05 Chansons et planètes
20.30 Les invités de l'été
21.30 (C) Athlétisme
22.30 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

15.55 (C) Championnats européens d'athlétisme léger à Helsinki
18.45 (C) Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.00 (C) Sur les traces de Humboldt
19.25 (C) Le héros de western
20.00 Téléjournal
20.20 (C) L'Adorateur du soleil
21.00 (C) Pop-Story
21.25 (C) Le sextuor Hazy Osterwald
22.10 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Télé-midi
15.25 Emissions pour les enfants
15.55 Championnats d'Europe d'athlétisme
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir
20.15 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
20.30 Joyeuse pomme
22.30 Le temps de lire
23.20 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aventure à Manhattan
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Match sur la II
21.30 (C) Vampyre
22.35 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

15.55 (C) Atletica
19.15 Telegiornale
19.20 Incontri
19.50 (C) Alghe
20.20 Telegiornale
20.40 L'uomo del destino
21.50 Festival del Rio
23.30 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, au-delà des frontières. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Les Elus. 21.35, Un village appelé liberté. 22.25, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

15.25, La Petite Maison. 15.50, informations, météo. 15.55, athlétisme. 18.20, Las-Palma. 18.40, Les Globe-trotters. 19.10, Les Saintes-Chéries. 19.45, informations, météo. 20.15, Les Aventures du comte Bobby. 21.50, à propos. 22.35, informations, météo. 22.50, athlétisme.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 7.25, roulez sur l'or. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.30, mon pays, c'est l'été. 8 h, informations et revue de presse. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h, 11 h, informations. 11.05, spécial-vacances. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, un an déjà... 12.29, signal-horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.30, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Raz de Marée. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, cinémagazine. 18.30, le micro dans la vie. 18.40, championnats d'Europe d'athlétisme à Helsinki. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, plages privées. 20.30, discanalyse. 21.20, Les Pommes, pièce de Paul van den Bosch. 21.55, divertissement musical. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de musique baroque allemande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, œuvres de musique baroque allemande. 11 h, les chemins de la connaissance. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays fribourgeois. 20.15, profils. 20.45, Norge, poète vivant. 21.20, l'art de la nouvelle. 22 h, au pays du blues et du gospel. 22.30, plein feu sur la danse. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, choix des auditeurs. 9 h, kaléidoscope munichois. 10.05, souvenirs de vacances d'Autriche. 10.30, duo d'accordéonistes. 11.05, orchestre de Beromunster. 12 h, orchestre de danse de Beromunster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, feuilleton. 14.30, musique populaire polonaise. 15.05, d'une maison à l'autre, divertissement et musique. 16.05, petit cours d'allemand. 16.30, thé-concert. 17.20, pour les jeunes et les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.50, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert populaire. 20.45, opérettes de Millöcker. 21.30, l'épilepsie, reportage. 22.15, informations, sports, commentaires. 22.35, swing-king 70. 23.30, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

Vos freins ne se bloqueront plus

Trois jeunes chercheurs suédois, Ekenberg, J.-O. Holst et R. Nordström, ont développé récemment un nouveau dispositif qu'ils se sont empressés de breveter dans le monde entier, et qui est appelé à avoir un grand succès dans le domaine automobile. Il s'agit en effet d'un système destiné à prévenir le blocage des freins.

Lorsque ceux-ci sont près de se bloquer, la vitesse angulaire de la roue diminue très brusquement. Au passage, elle atteint la « fréquence propre » d'une partie essentielle du dispositif, qui entre rapidement en résonnance et oscille ainsi avec une amplitude de plus en plus grands. C'est grâce à cette amplitude importante qu'une valve est alors actionnée, et que la roue est déconnectée des freins. Par suite, la pression à l'intérieur du piston diminue immédiatement, et le danger est écarté.

Si l'on en croit les inventeurs, il n'en coûterait qu'environ 42 francs suisses, pour faire installer un tel dispositif sur une automobile !

Nouveau gisement d'or en Union soviétique

Le rôle de l'or dans l'économie mondiale reste très important. C'est la raison pour laquelle l'évolution de la production dans les grands pays ne laisse pas les spécialistes indifférents. Actuellement, c'est l'Afrique du Sud qui occupe le premier rang par le volume de sa production. Mais selon certaines informations récentes, cette place pourrait lui être prochainement ravie par l'Union soviétique, qui est déjà l'un des principaux pays producteurs. A la base de ces prévisions, la découverte d'un énorme gisement profond au nord-ouest de Samarcande, en Ouzbekistan. Le filon découvert serait en effet situé à quelque 480 mètres de profondeur en plein désert. Cependant, comme les gisements actuellement en exploitation dans cette région riche en métal jaune sont tous localisés pratiquement en surface, les spécialistes soviétiques se proposent de s'occuper principalement cette année des gisements plus profonds, de teneur apparemment plus élevée. Rappelons que l'Union soviétique mise à part, le plus grand producteur d'or européen est la Yougoslavie, dont la production est également en augmentation cette année.

Des vagons en couveuse

La notoriété que s'est acquise l'acier suédois, on le sait, tient en grande partie à la qualité du minerai de fer qui est extrait dans le nord du pays. Or le climat propre à cette région ne facilite guère le travail. Les ingénieurs et les techniciens ont dû ainsi rivaliser d'ingéniosité afin de rationaliser sans cesse leur travail et d'en améliorer la rentabilité. Leur dernière trouvaille, notamment, est particulièrement originale : il s'agit d'une sorte de « grill » géant, ressemblant à un hangar, qui permet de réchauffer les vagons de minerai en hiver et donc de les dégeler pour faciliter leur déchargement ! L'installation, construite dans le port d'Oxelösund, sur la mer Baltique, mesure 15 mètres de long et 3,80 mètres de haut. Elle se compose de 9 serpentins de chauffage en aluminium, capables en une minute d'amener la température de deux vagons à 75 ou 100 degrés C ! Le chauffage est assuré par un courant alternatif de 6000 ampères sous 1500 volts ! Si l'on en croit la revue suédoise Ny Teknik, cette nouvelle méthode susciterait déjà un très grand intérêt à l'étranger.

HENRY

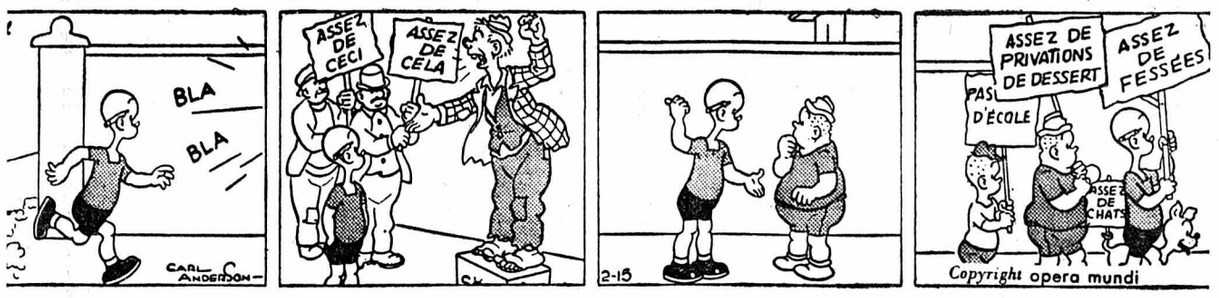

SUPERMAN

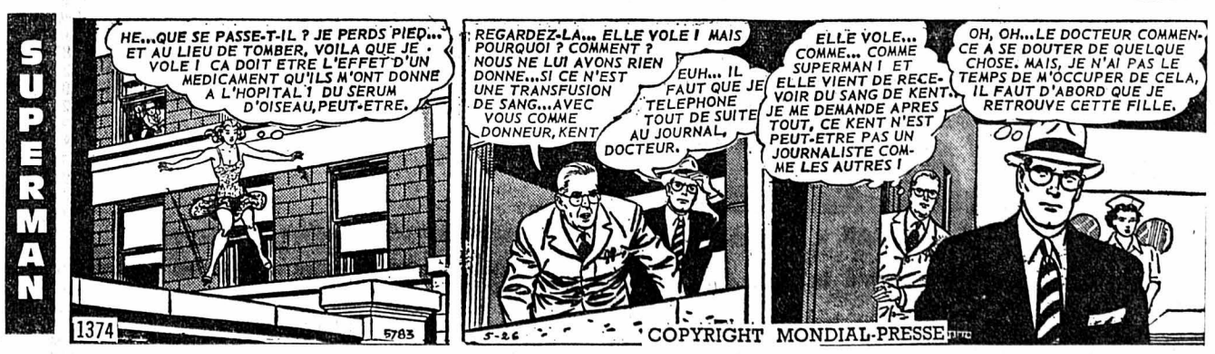

melons

«Charentais» de France
1er choix

BAISSE **1.50**

le kilo

MIGROS

Pour le week-end...

un rôti de porc est toujours apprécié; chez soi ou en pique-nique, il s'accommode à chaque repas. Cette fin de semaine, prix spécial, le 1/2 kg sans os Fr. 6.50

Notre fabrication journalière: Bellburger, la pièce Fr. 1.20

Bell

Au fait!

... une petite annonce conviendrait mieux. C'est décidé ! Demain, elle paraîtra dans

LA FEUILLE D'AVIS FAN

Voici le mini-voilier

SATELLITE

Votre matelas pneumatique à voile.

Prix de lancement : 228 fr.

Modèle déposé. Vente : Ch Frossard. Tél. (038) 31 56 66.

plus vite plus simple **Prêts personnels**

C/ 391	Bon pour de l'argent comptant avantageux	
Je désire un prêt personnel de frs.	(max. frs. 25000.–) remboursable en	mensualités (max. 60 mois)
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir–envoyer–l'argent comptant arrive!

Discrétion garantie – pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

35 ans

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, tél. 022-24 13 28

Siège principal: St-Gall, Neugasse 26

Succursales: Zurich, Lugano, Chiasso

ECONOMIE ET FINANCES

LES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES : UNE ÉCONOMIE INCOMPRISE

Les sociétés multinationales ont créé une véritable « économie ». Elle a sa dynamique propre qui ne concorde pas avec les modes de penser traditionnels. En outre, elle atteint des proportions gigantesques. La production annuelle globale des firmes américaines à l'étranger s'élève à quelque 200 milliards de dollars, soit à peu près l'équivalent du PNB japonais.

L'économie multinationale présente par ailleurs un taux de croissance qui se rapproche davantage de celui du Japon que du taux plus posé des USA. Il est assez symptomatique que les bénéfices des sociétés américaines à l'étranger aient fait un bond en avant de 13 % en 1969, alors qu'aux USA mêmes, les bénéfices avaient à peine progressé. Selon l'économiste américain Judd Polk, le niveau atteint par la technologie industrielle (surtout en matière de communications électroniques mondiales et d'informations) a créé une situation où, pour la première fois, les hommes sont en mesure de traiter le monde lui-même comme l'unité économique de base.

Pourquoi à l'étranger ?

Les motivations traditionnellement invoquées à la fois par les économistes classiques et par les marxistes, à savoir que les entreprises vont s'installer à l'étranger pour avoir des sources de matières premières à meilleur marché, est manifestement en déclin. La part des industries minières et pétrolières dans les nouveaux investissements est en régression continue. de plus de 50 % il y a une dizaine d'années à moins de 25 % actuellement. On constate également un recul continu de la part du capital privé qui va s'investir dans les pays moins développés. Ce mouvement n'a pas non plus comme origine une fuite devant les coûts élevés de la main-d'œuvre aux USA. Ce qui explique que les firmes américaines se soient installées à l'étranger, c'est avant tout le désir de tirer parti de leurs propres « avantages relatifs ». Elles ont découvert que l'entreprise d'envergure mondiale permet des économies d'échelle qui l'emportent sur les risques politiques, les réglementations financières et les mille difficultés d'adapter des pratiques commerciales à un cadre culturel différent.

Pour une part les avantages sont d'ordre financier. Les grandes sociétés multinationales constituent les plus vastes accumulations de richesses que le monde ait jamais connues. Pour un grand nombre d'entre elles, le chiffre d'affaires annuel dépasse le PNB de la plupart des pays. Outre qu'elles peuvent se procurer des fonds presque illimités aux USA, les « multinationales » trouvent un avantage dans la diversification géographique.

Le professeur Raymond Vernon, de la Harvard Business Scholl, estime que l'essor des investissements directs à l'étranger peut être en grande partie attribué au fonctionnement d'un « cycle international des produits ». Les USA, marché le plus florissant du monde constitue un champ d'action inégalable pour innover en matière de produits de consommation. Au second stade, les sociétés américaines investissent dans des réseaux de distribution très coûteux situés dans des pays dont le niveau est très élevé. A un troisième stade, le marché local justifie une fabrication sur place et les firmes installent des usines-succursales. Progressivement les profits d'exportation se trouvent remplacés par des rapatriements de bénéfices. Un quatrième stade consiste, pour certaines sociétés, à agrandir les usines là où les coûts de production sont les plus bas et à exporter vers les marchés de pays tiers.

A ce propos, il faut noter qu'une des raisons majeures pour que les pays d'accueil tolèrent qu'une part importante des industries-clés appartienne à des intérêts américains est que de tels investissements directs entraînent « l'importation » chez eux d'éléments qui ont fait des entreprises américaines les championnes de la productivité dans le monde. John Dunning signale à cet effet que si les filiales américaines en Angleterre ont un taux de productivité de 20 % supérieur à celui des entreprises concurrentes nationales, l'écart était deux fois plus important il y a 15 ans.

De vives critiques

Le réseau complexe de relations internationales que les « multinationales » forgent est venu compliquer de façon démesurée le vieux conflit entre intérêt privé et intérêt public. Selon la démonstration classique de Ricardo, le commerce international améliore la situation de chacun. Certains critiques soutiennent cependant de façon hasardeuse que la situation, tant des USA que des pays d'accueil, pourrait au contraire s'empirer. Si assurément les pays d'accueil ont retiré un avantage certain des nouvelles installations productives, il n'en reste pas moins que des investissements étrangers n'ont pas toujours le même impact sur le développement économique que s'il s'agissait d'entreprises purements locales. On cite à ce sujet « l'exode des cerveaux », le transfert à l'étranger d'entreprises annexes. Sur un autre plan il est douteux que le Canada, par exemple, puisse se fixer des objectifs économiques qui soient indépendants de l'évolution économique américaine. Enfin, il faut mentionner les tensions provoquées par les « capitaux flottants » qui ont alimenté ce qui semble un colossal mouvement spéculatif sur les monnaies et qui n'étaient en réalité que les fonds liquides des sociétés multinationales cherchant à se prémunir contre une dévaluation.

Le sentiment d'appréhension qui règne chez les économistes et les gouvernants au sujet des entreprises multinationales est dû en partie à ce que « l'économie multinationale » est un phénomène tellement récent que ses règles de fonctionnement commencent à être comprises ». Business Week pense que l'avenir des « multinationales » dépendra de la façon dont les sociétés géreront leurs activités. Il faut en effet que l'investissement à l'étranger se révèle compatible avec le commerce international. (CPS).

Coopération Melville-Bally aux Etats-Unis

La Société Anonyme C.F. Bally à Zurich et la Melville Shoe Corporation à New-York ouvriront ensemble au cours des prochaines années une chaîne de magasins pour la vente de chaussures hommes de première qualité. Ces points de vente porteront tous le nom BALLY et permettront au groupe suisse de chaussures BALLY la poursuite de son expansion sur le marché américain.

Les clients Bally américains actuels seront servis comme dans le passé par la maison de gros BALLY aux Etats-Unis ; il en est de même des magasins BALLY existants sur le marché américain.

La Melville Shoe Corporation occupe actuellement environ 17.500 personnes dans ses 17 usines et 2000 points de vente et compte aux Etats-Unis parmi les maisons les plus dynamiques dans le domaine de la chaussure.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	10 août	11 août
Banque nationale	510.— d	510.— d
Crédit foncier neuchât.	690.— d	690.— d
La Neuchâteloise as. g.	1430.— d	1430.— o
Gardy	145.— d	145.— d
Cortaillod	4500.— d	4600.— d
Cossonay	2250.— o	2250.— o
Chaux et ciments	630.— o	630.— o
Dubied	1620.—	1600.— d
Ciment Portland	3200.— d	3200.— d
Interfood port.	5950.— d	6100.— d
Interfood nom.	1100.— d	1180.— d
Tramways Neuchâtel	490.— d	490.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	775.— o	775.— o
Paillard port.	400.— d	400.— d
Paillard nom.	115.— d	115.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1060.—	1055.—
Crédit foncier vaudois	785.—	785.—
Innovation	345.— d	
Romande d'électricité	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	545.— d	545.— d
La Suisse-Vie ass.	2825.— d	2850.— d
Zyma	3025.— d	3000.— d

GENÈVE		
Grand Passage	518.—	518.—
Charmilles port.	1125.— d	1125.—
Charmilles nom.	225.— d	225.— d
Physique port.	545.—	540.— d
Physique nom.	430.— d	430.—
AKZO	98.75	99.—
Philips	50.—	50.50
Royal Dutch	169.50	170.—
Monte-Edison	4.20	4.40
Olivetti priv.	15.—	15.— d
Allumettes B	85.— d	82.— d
S. K. F. B	280.— o	272.—

BALE		
Pirelli internat.	220.— d	220.— d
Bâloise-Holding	185.— d	185.— d
Ciba - Geigy port.	2680.—	2685.—
Ciba - Geigy nom.	1550.—	1555.—
Ciba - Geigy bon	2395.—	2400.—
Sandoz	4340.—	4330.—
Hoffmann-L. R. 1/10	19550.—	19350.—

ZURICH		
Swissair nom.	528.—	530.—
Swissair port.	580.—	580.—
Union banques suisses	4035.—	4020.—
Société banque suisse	3575.—	3595.—
Crédit suisse	3500.—	3500.—
Bque hyp. com., port.	1290.— d	1280.— d
Bque hyp. com., nom.	1190.— d	1170.— d
Banque pop. suisse	2065.—	2065.—
Bally	1065.—	1040.—
Electro Watt	2455.—	2455.—
Motor Colombus	1490.—	1485.—
Italo-Suisse	276.—	276.—
Réassurances Zurich	1975.—	2010.—
Winterthour ass. nom.	910.—	910.—
Zurich ass.	4440.—	4425.— d
Alu. Suisse port.	2340.—	2330.—
Alu. Suisse nom.	1100.—	1100.—
Brown Boveri	1195.—	1195.—
Saurer	1500.—	1500.—
Fischer	1255.—	1260.—
Landis & Gyr	1590.— d	1590.— d
Lonza	2115.—	2110.—
Nestlé port.	3180.—	3180.—
Nestlé nom.	1820.—	1825.—
Sulzer	3400.—	3400.—
Oursina port.	1525.—	1520.—
Oursina nom.	1520.—	1520.—
Alcan	80.50	82.—
Am. Tel. & Tel.	171.50	174.—
Canadian Pacific	249.—	250.—
Du Pont	578.—	574.—
Eastman Kodak	297.50	300.—
Ford Motor	245.50	250.—
General Electric	219.—	221.—
General Motors	302.—	308.—
I. B. M.	1152.—	1167.—
International Nickel	127.50	126.—
Kennecott	129.—	129.—
Litton	103.—	104.—
Std Oil New-Jersey	294.—	297.—

	10 août	11 août
Union Carbide	173.50	173.—
U. S. Steel	113.—	113.—
Machines Bull	63.—	62.50
Italo-Argentina Cia	23.15	23.—
Sodec	127.—	127.50
A. E. G.	210.50	209.50
Farben. Bayer	164.—	165.—
Farbw. Hœchst	189.—	190.—
Mannesmann	188.50	188.—
Siemens	259.—	259.—

PARIS		
Air liquide	411.—	413.—
Aquitaine	667.—	662.—
Cim. Lafarge	215.—	214.—
Citrëon	100.—	98.50
Fin. Paris Bas	236.30	236.—
Fr. des Pétr.	237.—	236.90
L'Oréal	1687.—	1691.—
Machines Bull	89.20	89.50
Michelin	1345.—	1355.—
Péchiney	164.40	163.60
Perrier	273.40	274.—
Peugeot	278.90	278.40
Rhône - Poulenc	213.—	213.30
Saint - Gobain	147.90	146.90

LONDRES		
Anglo American	356.50	352.50
Brit. & Am. Tobacco	350.50	—.—
Brit. Petroleum	605.50	611.50
De Beers	204.50	210.50
Electr. & Musical	136.—	140.—
Imp. Chemical	315.—	323.—
Imp. Tobacco	88.50	91.—
Rio Tinto	220.50	227.50
Roan C.M.	284.—	284.—
Shell Transp.	401.—	405.—
Western Hold.	897.50	890.—
Zam. Anglo-Am.	233.—	232.—

FRANCFORT		
A.E.G.	177.—	176.50
Audi NSU	149.—	149.—
Bad. Anilin	140.—	140.10
B.M.W.	175.—	175.—
Daimler	377.—	377.—
Deutsche Bank	323.50	324.—
Dresdner Bank	280.—	281.50
Farben. Bayer	138.30	138.80
Höchst. Farben	190.—	159.50
Karstadt	364.—	366.—
Kaufhof	264.—	264.—
Mannesmann	158.—	159.80
Siemens	259.—	216.10
Volkswagen	154.—	151.50

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	10 août	11 août
Allied Chemical	29-1/4	29-7/8
Allumin. Americ.	51-1/4	51
Am. Smelting	23	23-1/4
Am. Tel. & Tel.	42-7/8	43
Anaconda	18	18
Boeing	15-5/8	15-7/8
Bristol & Myers	59-1/4	61
Burroughs	118	120-5/8
Canadian Pacific	64-3/4	64-1/8
Caterp. Tractor	46-1/2	46-1/2
Chrysler	25-1/4	26-1/8
Coca-Cola	101	102
Colgate Palmolive	45-3/4	45-1/4
Control Data	49-7/8	51-5/8
C.P.C. int.	33-5/8	33-3/4
Dow Cheminal	61-1/2	62-1/2
Du Pont	142	140-1/2
Eastman Kodak	73-3/4	74-3/8
Ford Motors	62	62-1/4
General Electric	54-1/2	55-3/4
General Foods	36-1/4	36
General Motors	75-1/4	76-1/8
Gillette	38	39-7/8
Goodyear	30-1/2	30-7/8
Gulf Oil	29-7/8	30
I.B.M.	286	291-1/4
Int. Nickel	30-5/8	31-1/8
Int. Paper	33-1/8	33-1/4
Int. Tel. & Tel.	32-1/8	55-1/4
Kennecott	53-7/8	32-1/4
Litton	25-7/8	26-1/2
Merck	101-3/8	100-1/2
Monsanto	42-3/4	44
Minnesota Mining	114-7/8	117
Mobil Oil	51-3/8	51-7/8
National Cash	36-7/8	37-7/8
Panam	11-1/2	11-7/8
Penn Central	5-1/8	5-1/4
Philip Morris	50-1/2	50-1/2
Polaroïd	103	106
Procter Gamble	66-1/4	67
R.C.A.	30-1/4	31-1/4
Royal Dutch	41-3/8	41-5/8
Std Oil Calif.	55	55-1/4
Std Oil New-Jersey	73-1/8	73-7/8
Texaco	33-1/8	33-3/4
T.W.A.	23-3/4	25-7/8
Union Carbide	42-7/8	43
United Aircraft	30-3/8	31-1/4
U.S. Steel	27-1/2	27-3/4
Westingh. Elec.	81-3/4	83
Woolworth	44-1/4	46
Xerox	108	111

Indice Dow Jones

industrielles	839.58	846.38
chemins de fer	205.05	209.26
services publics	112.15	112.37
volume	9.460.000	11.360.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — Légère hausse à Wall-Street mercredi dans un marché peu actif. La hausse est qualifiée de technique par les analystes. Les gains ont été deux fois plus nombreux que les pertes.

Billets de banque étrangers

Cours du 11 août 1971

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.70	10.—
U.S.A. (1 $)	4.—	4.10
Canada (1 $ can.)	3.90	4.05
Allemagne (100 DM)	117.—	120.—
Autriche (100 sch.)	16.15	16.55
Belgique (100 fr.)	8.—	8.35
Espagne (100 ptas)	5.75	6.—
France (100 fr.)	72.50	75.—
Danemark (100 cr. d.)	53.—	56.—
Hollande (100 fl.)	114.50	117.50
Italie (100 lit.)	—.63 ½	—.66
Norvège (100 cr. n.)	56.—	59.—
Suède (100 cr. s.)	77.50	80.50

Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	45.50	49.50
France (20 fr.)	43.—	47.—
Angleterre (1 £)	40.—	44.—
U.S.A. (20 $)	265.—	285.—
Lingots (1 kg)	5585.—	5685.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Evolution des prix des matières premières

Seconde quinzaine de juillet 1971

Groupes	Marchandises	Tendance	Remarques
Denrées alimentaires	Café	Hausse	Légère amplification à la demande
	Cacao	Hausse	Accroissement des achats
	Thé	Hausse	Offre étroite de bonnes qualités
	Sucre	Hausse	Marché calme
Textiles	Coton	Baisse	Réserve de la part des consommateurs
	Laine	Baisse	Calme saisonnier
	Jute	Inchangé	On escompte des réductions de prix
	Soie	Baisse	Transactions réduites
Métaux précieux	Or	Hausse	Nouveau record annuel
	Argent	Hausse	Marché calme
	Platine	Hausse	Nouvelle montée du cours
	Palladium	Inchangé	Approvisionnements suffisants
Autres métaux	Cuivre	Baisse	Vers la fin de la grève aux Etats-Unis
	Etain	Baisse	Détente dans les approvisionnements
	Plomb	Baisse	Marché calme
	Zinc	Baisse	Relèvement du prix producteurs U.S.
	Mercure	Baisse	On table sur une baisse des prix
Oléagineux	Huile de soja	Hausse	Demande très active
	Huile de palme	Inchangé	Les importateurs sont couverts
	Huile de coco	Baisse	Amplification de l'offre
	Huile d'arachide	Hausse	Léger accroissement des achats
Divers	Uranium	Inchangé	(Prix fixé par les autorités U.S.)
	Bois	Baisse	Retenue de la part des consommateurs
	Aluminium	Baisse	(Prix du marché libre)
	Caoutchouc	Hausse	Approvisionnements suffisants

Union de banques suisses, Zurich

Situation du pétrole

Jusqu'à l'an 2000, nous ne manquerons pas de pétrole ! Malgré les difficultés que nous rencontrons dans les pays producteurs conventionnels, il ne faut pas oublier que chaque année nous découvrons de nouveaux gisements. D'autre part, des méthodes nouvelles de recherche et d'extraction permettent chaque jour d'assurer pour un avenir lointain l'approvisionnement de notre globe.
Le gaz ne jouera qu'un rôle minime intermédiaire en attendant l'énergie électrique par des centrales nucléaires.
Les prix ont subi et subissent toujours des fluctuations. Quelles sont les sources des baisses et hausses du prix du mazout ?

1. Excédent ou manque de produit, un hiver froid ou chaud, facilité ou difficulté de transport (sur mer) ou sur le Rhin pour la Suisse.
   Si le Rhin manque d'eau, impossibilité pour les chalands de remonter depuis Rotterdam.
2. Excédent momentané de produit d'un fournisseur (même occasionnel).
3. Changement de régime dans un pays producteur (augmentation des « royalties » ou impositions de droits divers).
4. Abandon ou reprise de concessions par un groupe pétrolier.
5. Intervention politique d'une puissance dans un conflit pétrolier. Cette intervention est soudaine et ne peut être contrôlée tant dans la hausse que dans la baisse des prix. Ce cas vient de se produire cette année.

MARGOT

Graphique des différences de prix depuis 1968 (prix moyen)

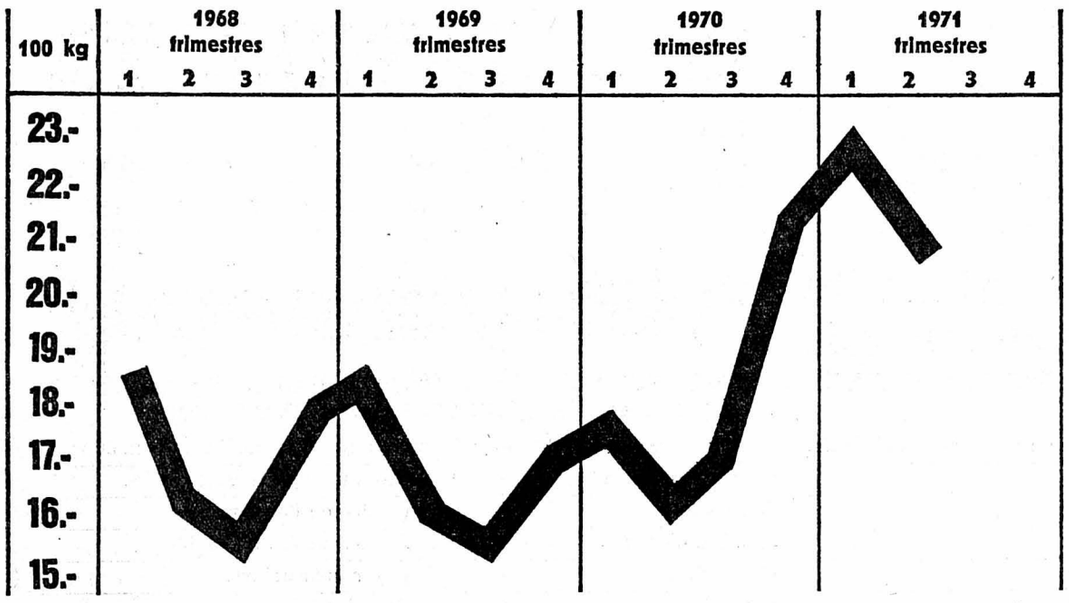

Que sera demain

Un bon conseil, suivez notre politique « acheter toujours pendant que nous trouvons de la marchandise ». Le principal c'est que nous puissions chauffer. Une étincelle nous mettrait dans un embarras pitoyable. Nous remplissons nos stocks chaque mois, pour votre sécurité.

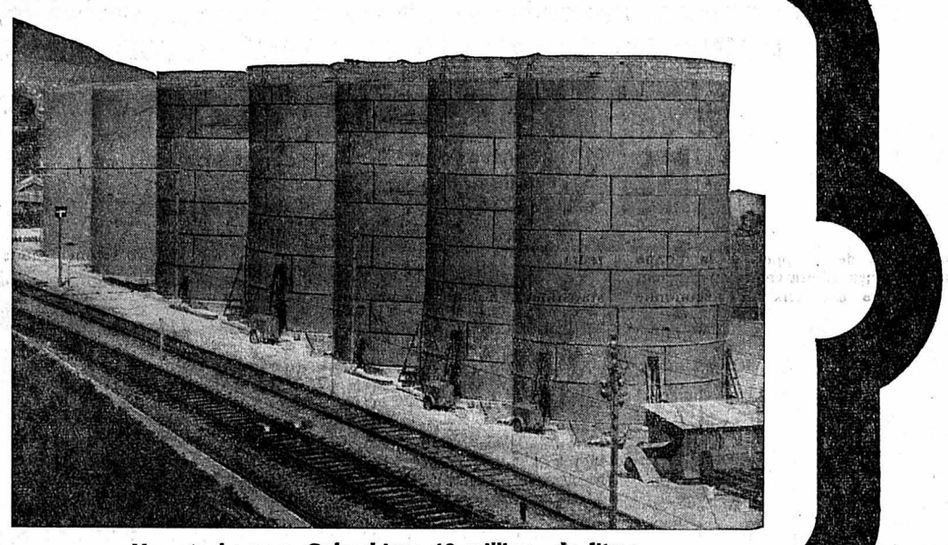

Nos stocks gare Colombier : 10 millions de litres

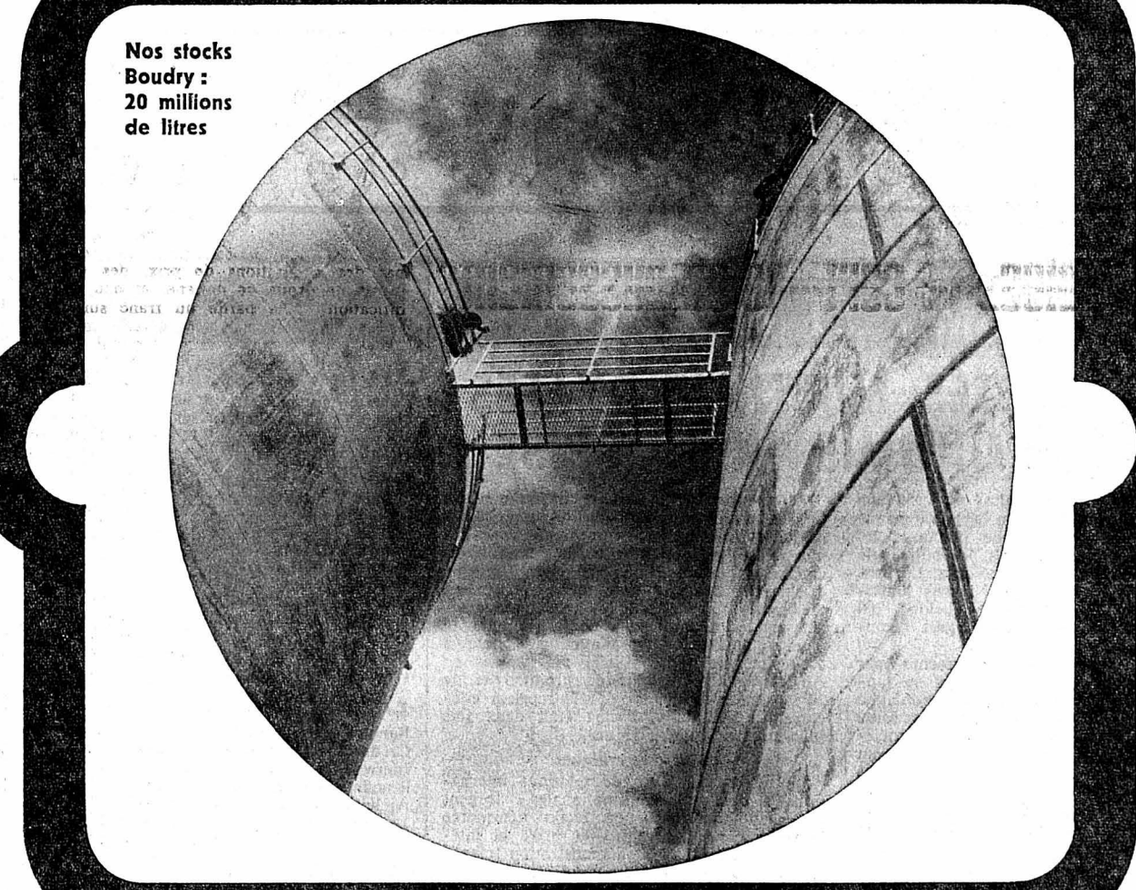

=100 wagons =1 train de 10 kilomètres

L'avenir est dans la sécurité

Nous mettons tous nos efforts dans des constructions de nouveaux centres de stockage.
Malgré que nous ne vous rendons pas visite... que nous ne venons pas vous solliciter ! **nous travaillons pour votre sécurité.** Téléphonez-nous (No 41 22 54, 4 lignes), notre directeur commercial, M. N. Mégroz, vous renseignera objectivement.
Notre maison reste une entreprise indépendante, bien neuchâteloise, défendant vos intérêts.

Nouveau : pour les hôpitaux, écoles, etc., nous mettons en service un premier camion muni d'un moteur électrique de distribution : **plus de bruit — pas de pollution.**

Stockages seul est valable

le système « stockage collectif » (selon directives du délégué à la Défense nationale 93/1 du 10 juin 1960 et selon décision du Département fédéral de l'économie publique du 15 juillet 1959) que nous avons créé il y a 8 ans. Ces stocks sont contrôlés par l'Office fédéral. En cas de crises, difficultés, seuls sont reconnus les stocks contrôlés. Vous devenez propriétaire de la quantité de mazout acheté aux meilleurs prix et payez une participation de location de Fr. 1.— à Fr. 1.35 % litres par an (y compris assurances, etc.).

Prix

L'usage veut que le prix du mazout se donne en **% kilos** et non en litres.
100 kg = Fr. 20.— = 20.—
= 122 litres = Fr. 16.70 % litres
Ne vous laissez pas tromper !

MARGOT

RÉVISIONS DE CITERNES
Grande expérience depuis 10 ans !

MAZOUT MARGOT BOLE COLOMBIER
PAQUETTE Cº TÉL. 41 22 54 (4 lignes)

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Près de 100 millions seront nécessaires pour le développement de la recherche agronomique

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de présenter un message aux Chambres, leur demandant un crédit d'ouvrage de 98,2 millions de francs pour le développement de la recherche agronomique. Ce crédit fait partie intégrante du programme de renouvellement et de développement des stations de recherches ; 69,5 millions concernent le transfert et le développement de la station de recherches de Lausanne, qui doit céder sa place au nouveau centre hospitalier du canton de Vaud ; 14,5 millions sont requis pour la première étape de la construction de la station de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural de Taenikon (Thurgovie).

Selon le programme à long terme de la station de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture de Waedenswil, pour les années 1972 à 1976, le développement de la recherche, notamment sur la lutte biologique contre les parasites, nécessite 9,1 millions. 3,3 millions se rapportent à la station de recherches du Reckenholz (production végétale), et un crédit de 1,8 million doit être ouvert pour une fromagerie expérimentale à Moudon.

Par le même message, le Conseil fédéral demande également un crédit d'ouvrage de 4,2 millions pour la création, à Changins (Vaud), du Centre de formation professionnelle agricole, lequel doit être transféré en même temps que la station de recherches de Lausanne.

Les cantons et les groupements économiques consultés sont favorables à l'octroi de cette contribution, qui dépasse la limite de 1,2 million prévue par la loi sur l'agriculture.

IMPORTANCE

La recherche et la formation professionnelle tendent toutes deux à accroître la productivité de l'agriculture suisse. Elles contribuent ainsi à maintenir le niveau élevé de la production agricole et à l'améliorer encore. Le Conseil fédéral considère donc que l'encouragement de ces deux domaines est un élément essentiel et efficace de sa politique agricole.

Comme dans d'autres secteurs de la recherche, l'activité déployée dans les essais agricoles ne produit ses effets, positifs ou négatifs, qu'à longue échéance. Cela étant, il importe d'autant plus d'établir un plan d'ensemble et une bonne coordination.

Indépendamment des projets figurant dans le message, une nouvelle et probablement dernière étape assez importante est en préparation pour le développement des stations de recherches agronomiques. Elle concerne la station de recherches laitières et la station de recherches de chimie agricole de Liebefeld (protection de l'environnement), ainsi que la station de recherches de Taenikon (seconde étape).

COUT

Les dépenses de la Confédération pour ses stations de recherches agronomiques peuvent être estimées, dans un compte général, à environ 1 % du rendement brut rectifié de l'agriculture suisse. Même si elles augmentaient encore ces prochaines années, elles resteraient dans des limites pouvant être qualifiées de moyennes, comparativement au reste de l'économie.

Les subventions pour la formation professionnelle seront augmentées

BERNE (ATS). — M. Ulrich, conseiller aux Etats (PDC-SZ), avait exprimé dans une petite question déposée le 22 juin, la crainte que la confédération ne déplace le centre de gravité de ses prestations en faveur des hautes écoles, au détriment de la formation professionnelle. Ne faudrait-il pas, demandait-il, procéder à une revision de la loi sur la formation professionnelle et élever sensiblement les subventions fédérales allouées dans ce domaine ?

Le Conseil fédéral a répondu hier qu'il est disposé, à côté de la formation universitaire, à développer efficacement la formation professionnelle.

C'est dans ce sens qu'il remettra prochainement aux Chambres fédérales un message concernant la revision partielle de la loi devant permettre une augmentation considérable des subventions fédérales en faveur de la construction d'écoles professionnelles.

Une revision étendue de cette loi aura lieu dès que les travaux de la commission fédérale d'experts pour la réforme de l'apprentissage seront terminés. Ces travaux sont d'ailleurs fort avancés.

Economie des régions de montagne : des recherches seront entreprises

BERNE (ATS). — En mai, le Conseil fédéral a approuvé le rapport du département fédéral de l'économie publique sur les mesures propres à encourager le développement économique des régions de montagne défavorisées. Les nouvelles formes de l'aide fédérale sont toutefois subordonnées à des conditions si rigoureuses en matière de planification que les régions intéressées ne sauraient s'y conformer en temps utile par leurs propres moyens.

Les résultats du recensement fédéral de 1970 ont cependant révélé que l'amélioration de la situation de diverses régions ne souffre plus aucun retard.

URGENCE

C'est pourquoi, annonce un communiqué, le département fédéral de l'économie publique vient de donner mandat de procéder à des recherches portant sur l'élaboration de directives facilitant l'exécution d'une analyse de la situation, la détermination d'objectifs régionaux de développement et leur transposition sur le plan de l'aménagement du territoire.

Ce « manuel » sera vraisemblablement distribué aux cantons et aux régions intéressées au printemps 1972. Leur tâche s'en trouvera simplifiée. De surcroît, l'administration fédérale entend s'inspirer aussi de ces directives pour apprécier si les concepts de développement qui lui seront présentés méritent d'être soutenus.

Les recherches sont placées sous la direction du professeur Stocker, de l'Université de Berne, qui s'occupe depuis plusieurs années de problèmes touchant le développement économique régional. Il recourra aux services de plusieurs groupes de recherche qui exercent une activité dans les domaines de l'économie régionale et de l'aménagement du territoire. Le professeur Stocker collaborera en outre avec le délégué aux questions conjoncturelles.

Règlements de dettes : «Agissements déplorables» de certains établissements

BERNE (ATS). — Ces derniers temps, des annonces ont été publiées à maintes reprises dans la presse quotidienne par des établissements qui suggèrent de régler leurs dettes aux personnes se trouvant dans une situation financière difficile.

Le Conseil fédéral peut-il prendre des mesures en vue de supprimer cet état de choses ? demandait M. Marthaler, conseiller national (pab/BE) dans une petite question.

Le gouvernement a répondu qu'il considère également comme déplorable les agissements de certains établissements qui se chargent de régler des dettes.

AUX CANTONS

Dans le domaine de la poursuite pour dettes et la faillite, précise le Conseil fédéral, les cantons peuvent organiser la profession d'agent d'affaires, notamment en subordonner l'exercice à des conditions de capacité et de moralité, imposer aux agents l'obligation de fournir des sûretés et fixer leurs émoluments. Dans un arrêté du 15 mars 1940, le tribunal fédéral constate que l'article 27 LP autorise les cantons à régler la représentation professionnelle en matière de poursuite non seulement pour le débiteur, mais également pour le créancier, cette compétence des cantons découle d'ailleurs directement de l'art. 31, 2me alinéa de la constitution fédérale, selon lequel les cantons peuvent édicter des prescriptions sur l'exercice du commerce et de l'industrie.

La confédération pourrait également, en se fondant sur l'art. 31 bis, 2me al. de la constitution, édicter des prescriptions propres à combattre de tels abus. Conformément au principe de subsidiarité, le Conseil fédéral s'est abstenu jusqu'à ce jour de prendre des mesures à ce sujet. En revanche, si les cantons devaient se révéler incapables de remédier à ces désordres, il n'hésiterait pas à prendre les dispositions nécessaires.

Un assureur trop bien assuré devant le tribunal de Lausanne

LAUSANNE (ATS). — C'est une escroquerie peu banale qu'a imaginée un Français âgé d'une soixantaine d'années vivant à Lausanne depuis 1961. Après avoir été vendeur de voitures, il devint représentant d'une compagnie d'assurances. Or, il envoyait à sa compagnie de fausses propositions de contrats d'assurances avec des noms imaginaires et de fausses signatures. Il faisait retourner le contrat à son propre domicile, plaçant les noms de ses « clients » sur les boîtes aux lettres. Il payait lui-même les primes d'assurances, car en améliorant son chiffre d'affaires et en touchant des commissions, il réalisait encore un bénéfice. Il répéta une quinzaine de fois ce système ingénieux et s'empara en outre à deux reprises de sommes d'argent (1810 et 3862 francs).

Ce représentant a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Lausanne. Il a conclu une convention avec sa compagnie d'assurances à laquelle il a promis de rembourser 8.500 francs ainsi que 300 francs à des banques qui lui avaient accordé des prêts.

Le tribunal l'a condamné à huit mois de réclusion avec sursis pendant quatre ans pour escroquerie, faux dans les titres et abus de confiance. Le sursis est subordonné à la condition qu'il s'acquitte de ses dettes à raison de 500 francs par mois.

SUITE Secours suisses en cas de catastrophe

Dans une seconde étape, le corps étant devenu opérationnel, le délégué sera le chef des volontaires, il veillera à leur formation et à leur équipement et cherchera à faciliter, après une mission, leur réintégration dans leur emploi. Il planifiera certaines interventions, se livrera à des missions de reconnaissance et organisera les actions qui auront été décidées. Il collaborera étroitement, à tous les stades, avec les organisations suisses publiques et privées à même de lui apporter un concours et avec lesquelles il pourra passer des accords de collaboration. L'engagement des volontaires dans une action de secours sera décidée par le Conseil fédéral.

TACHES

Il pourra s'agir d'actions de la Confédération elle-même, menées sous la direction du délégué, mais les volontaires pourront aussi être mis à la disposition, individuellement ou en équipe, d'organisations telles que la Croix-Rouge, ou d'organisations internationales.

La nomination d'un délégué, ajoute le communiqué, ne signifie nullement que la Confédération prend en main l'aide humanitaire. Celle-ci doit continuer à reposer sur l'initiative privée. Hormis le cas d'une action directe de la Confédération, le corps sera au premier chef un instrument au service des organisations d'entraide, à commencer par la Croix-Rouge.

DIFFICULTÉS

Le rapport ne dissimule pas les difficultés de l'entreprise, notamment celles que comporte l'intervention de volontaires dans une catastrophe à l'étranger. Si l'on tient compte de tous les facteurs qui entrent en jeu dans de pareilles circonstances, il faut admettre que les conditions permettant une intervention ne sont pas aussi fréquemment remplies qu'on le croit généralement.

Enfin, le rapport mentionne diverses mesures actuellement à l'étude, en vue de faciliter le recrutement des volontaires. Il s'agit en particulier de la protection de l'emploi du volontaire, de sa rétribution et de son régime d'assurance comme aussi de l'imputation, dans certains cas, des missions accomplies sur le service militaire d'instruction. Cette dernière mesure supposerait toutefois, selon les études faites, la revision de la constitution fédérale.

AIDE SUISSE

Dans sa conclusion, le rapport relève qu'en proposant la création d'un corps de volontaires, le Conseil fédéral entend élargir la dimension humanitaire de l'aide suisse à l'étranger. L'existence du corps lui conférera aussi un caractère plus personnel et renforcera la présence de notre pays à l'étranger en donnant aux Suisses qui le désirent, notamment aux jeunes, une occasion de s'engager personnellement. Elle permettra à la Suisse de participer davantage aux efforts en cours, en vue de développer la coopération internationale en cas de catastrophe et d'améliorer la coordination des secours.

AUTRES DÉCISIONS

Toujours au chapitre du département politique, le Conseil fédéral a discuté de l'aide à apporter au Pakistan, à propos de laquelle une information détaillée sera donnée ultérieurement, et il a approuvé l'ouverture d'un crédit de 1.080.000 francs, au titre de la coopération technique, en faveur d'un projet de développement de l'industrie laitière à Madagascar, dont l'exécution sera assurée par le fonds des Nations unies pour l'enfance.

Il a approuvé une modification du règlement d'exécution de l'arrêté fédéral tendant à encourager les coopératives de cautionnement des arts et métiers, le projet général de la section Grueneck-Engwilen, dans le canton de Thurgovie, de la route nationale 7, ainsi qu'une subvention pour la correction d'une rivière dans les Grisons, et il a répondu à diverses questions de parlementaires.

×××

Le Conseil fédéral s'est encore occupé du commerce entre notre pays et la Rhodésie (dont on sait qu'il doit se maintenir, à la suite de l'embargo prononcé en son temps par les Nations unies, à un niveau équivalent à celui d'avant cet embargo). Il a étudié les documents relatifs à la nouvelle conception de la protection civile, au sujet de laquelle une conférence de presse aura lieu prochainement.

En ce qui concerne l'aide à accorder au Pakistan, le conseiller fédéral Graber donnera les informations voulues aux journalistes parlementaires aujourd'hui dans la matinée. Enfin, le gouvernement a pris position au sujet du recours présenté par les trois familles bulgares venues en Suisse dans les derniers mois de l'an passé et qu'il n'avait pas été possible d'expulser, à la suite de divers incidents : il a confirmé la décision du département de justice et police leur refusant le droit d'asile, mais les a autorisées à rester provisoirement dans notre pays.

A l'occasion des échanges de vues habituels, le conseiller fédéral Celio, chef du département des finances et des douanes, a présenté un rapport sur la situation monétaire, et a donné des indications sur les premiers travaux en vue de la préparation du budget de la Confédération pour 1972. Le conseiller fédéral von Moos, chef du département de justice et police a informé ses collègues des derniers développements de l'affaire Leary. On a appris à cette occasion que hier après-midi encore, aucune demande d'extradition n'avait été présentée aux autorités fédérales.

LE RAPPORT OSWALD

La réforme de l'éducation et de la formation militaires entreprise sur la base du rapport Oswald a trouvé un large écho dans les milieux civils et militaires. Le Conseil fédéral a l'intention de renseigner les Chambres sur les résultats des réformes introduites dès le 1er janvier 1971. Il se propose de donner ces informations, qui seront tirées des rapports des commandants des écoles et cours, dans le rapport de gestion pour l'année 1971, sous une forme plus détaillée que d'ordinaire.

POUR LES APATRIDES

Il a approuvé un message aux Chambres fédérales et le projet d'un arrêté fédéral approuvant la convention relative au statut des apatrides, signée à New-York le 28 septembre 1954.

Dès lors, les personnes apatrides pourraient bénéficier des mêmes avantages que les réfugiés, qu'il s'agisse de la délivrance d'un titre de voyage, de leur éventuelle assistance ou des prescriptions en matière d'assurance-vieillesse et survivants et d'assurance-invalidité, prescriptions qui font l'objet d'un arrêté fédéral distinct.

LÉGALISATION DES ACTES PUBLICS

Un message aux Chambres fédérales et un projet d'un arrêté fédéral approuvant la convention internationale de la Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers, a été accepté.

Il tend à simplifier et à rendre moins coûteuse la manière d'attester l'authenticité d'« actes publics » — actes émanant des tribunaux, des organes administratifs et des notaires — établis dans un Etat contractant et destinés à être produits dans un autre Etat contractant.

EUROCONTROL

Conformément aux recommandations de l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, Eurocontrol a mis au point un système commun de perception de redevances dues par les usagers des installations et services de navigation aérienne de route. Le Conseil fédéral a décidé d'adhérer à ce système et de confier la perception des redevances dues dans l'espace aérien relevant de la compétence de la Suisse à Eurocontrol. A ces fins, un accord provisoire a été signé le 9 août.

Chômeurs et places vacantes

BERNE (ATS) — A fin juillet, 53 chômeurs complets en quête d'emploi étaient inscrits auprès des offices du travail, contre 44 le mois précédent et 26 un an plus tôt. Le nombre total des places vacantes officiellement recensées atteignait 3690, contre 3925 en juin 1971 et 5036 en juillet 1970.

L'introduction dans la constitution d'un article sur la protection des consommateurs est à l'étude

BERNE (ATS). — Observant qu'il est bien rare que le consommateur bénéficie, par des diminutions de prix, des abaissements de droits de douane, et que la modification de la parité du franc suisse n'a pas eu, sur les coûts des produits importés, les effets que souhaitait le Conseil fédéral, le conseiller national Primborgne (PDC/GE) a demandé quels contacts le Conseil fédéral entretien avec les milieux des grossistes et des intermédiaires. Le député genevois désirait également savoir si le gouvernement est en mesure de suivre l'évolution des prix.

La petite question du conseiller national Primborgne, a répondu hier l'exécutif, montre qu'il est inquiet surtout parce qu'il craint que l'abaissement des prix à l'importation consécutif à la réévaluation ne profite pas aux consommateurs, ou seulement dans une faible mesure. Le Conseil fédéral a lancé à plusieurs reprises des « appels à la bonne volonté ». Il refuse d'intervenir directement dans la structure des prix de l'économie privée.

En fin de compte, c'est la concurrence et le rapport entre l'offre et la demande qui permettent d'établir si, et dans quelle mesure, l'abaissement des prix, consécutif à la réévaluation se répercute sur la consommation intérieure. Lorsque la demande excède l'offre d'une manière générale, ces réductions de prix, ne sont que partielles. C'est pourquoi le Conseil fédéral est d'avis qu'une politique de stabilisation efficace et opportune peut mieux atteindre les objectifs visés par la politique conjoncturelle et la politique à l'égard des consommateurs que des appels à la bonne volonté lancés aux importateurs et aux commerçants intéressés.

DANS LA CONSTITUTION

Pour cette raison, le Conseil fédéral propose de compléter la constitution par un article sur la politique conjoncturelle. L'introduction éventuelle d'un article constitutionnel sur la protection des consommateurs est aussi examinée. Du reste, les organisations compétentes et tout particulièrement la commission de la consommation s'occupent des problèmes d'actualité que pose la politique à l'égard des consommateurs.

Le Conseil fédéral ne dispose que des statistiques, notamment des indices des prix à l'importation, des prix de gros et des prix à la consommation pour apprécier les répercussions de la modification de la parité sur les consommateurs. L'évolution de ces indices permet d'établir — naturellement sous toutes réserves — si et dans quelle mesure les consommateurs bénéficient de l'abaissement des prix sur les produits importés. On peut constater avec satisfaction qu'ils ont bénéficié de cet abaissement des prix pour plusieurs catégories de biens de consommation. Toutefois, il ne se justifie pas de procéder à ce sujet à une étude détaillée et de vaste envergure, compte tenu des dépenses administratives et financières qu'elle entraînerait. Il ne suffirait d'ailleurs pas d'établir une comparaison entre les anciens prix et les nouveaux. Il faudrait aussi examiner la structure des coûts de chaque entreprise et instituer à cet effet une obligation de renseigner.

D'une manière générale, on peut constater que la participation des consommateurs aux baisses des prix à l'importation dépend aussi en grande partie du soin qu'ils portent à ne pas acheter à n'importe quel prix.

GENÈVE

Cinq incendies en un mois dans l'immeuble !

(c) Hier après-midi, le poste permanent a dû intervenir en force pour se rendre maître d'un incendie qui ravageait un immeuble locatif, au No 11 de la rue des Pitons.

Ce sinistre est le cinquième enregistré dans cette maison en moins d'un mois...

Manifestement, il y a malveillance, et c'est bien dans ce sens que la police de Sûreté conduit son enquête. Cette fois, le feu a pris dans les combles, et les flammes ne tardèrent pas à percer le toit.

Les pompiers furent contraints de bâcher tous les appartements des étages inférieurs afin d'éviter de les noyer sous le déluge d'eau et de mousse qui fut déversé sur le foyer. L'incendie est descendu jusqu'au troisième étage de l'immeuble, qui en compte cinq. Trois quarts d'heure furent nécessaires aux sauveteurs pour écarter tout danger. Il n'y a pas eu de victime, mais les dommages sont très importants. La rapidité même de propagation des flammes donne à penser que le feu n'a pas éclaté tout seul. La chasse aux pyromanes repart donc de plus belle.

Subvention fédérale de 100.000 francs

BERNE (ATS). — Comme l'année passée, le Conseil fédéral a décidé d'accorder pour 1971 une subvention de 100.000 fr à la communauté de travail de la Fédération suisse des consommateurs et de la fondation pour la protection des consommateurs, annonce un communiqué du département de l'économie publique. Cette subvention peut servir — jusqu'à 50 % au maximum — à couvrir les frais occasionnés par l'élaboration, l'exécution et la publication des essais comparatifs de marchandises et de l'étiquetage informatif.

Les raisons économiques qui plaidaient en 1970 pour le subventionnement de l'information des consommateurs ont encore plus de poids aujourd'hui. Ces informations seront établies avec objectivité, compétence et impartialité, elles ne devront pas donner lieu à des falsifications de la concurrence.

L'activité des organisations de consommateurs dans le domaine de la politique économique ne peut pas bénéficier de cette subvention.

SUISSE ALÉMANIQUE

Quatre ans et demi de réclusion pour un escroc

BADEN (ATS). — Pour avoir commis des escroqueries, des vols, des falsifications de documents et des extorsions, un vendeur de 34 ans a été condamné, mardi, à une peine de 4 ans et demi de réclusion par le tribunal de Baden. Il aura d'autre part à s'acquitter d'un montant de 137.000 fr. de dommages. A noter que l'accusé avait déjà comparu deux fois devant le tribunal. Il dilapidait les sommes que lui rapportaient ses délits dans les maisons de jeux jusqu'au jour où il fut dénoncé. 1097 jours de préventive seront déduits de sa peine.

L'assassin de la danseuse a avoué

ROME (ATS - DPA). — Martin-Albert Mann, un boucher ouest-allemand de 25 ans, a avoué avoir assassiné la danseuse américaine Stéphanie Constanze Puorro, âgée de 30 ans, dans l'appartement de celle-ci à Saint-Gall. L'assassin avait été interrogé mardi soir dans les prisons de Brescia par un juge d'instruction suisse.

Mann, qui avait pris la fuite en passant la frontière suisse, avait été arrêté jeudi dernier à Treviglio, au nord de l'Italie. Les autorités suisses ont fait savoir qu'elles déposeraient une demande d'extradition.

Embardée : deux morts et un blessé

DAGMERSELLEN (LU) (ATS). — La route Bâle - Lucerne a été le théâtre d'un grave accident de la circulation qui a coûté la vie à deux personnes. Entre Dagmersellen et Reiden, canton de Lucerne, une manœuvre de dépassement est à l'origine d'une collision au cours de laquelle un architecte de 27 ans, M. Rudolf Stocker et sa fille d'un an, ont perdu la vie. Mme Stocker, qui conduisait le véhicule, souffre de graves blessures.

C'est une voiture, dont on ne connaît pas le chauffeur, qui, en se rabattant trop précipitamment, a contraint la conductrice lucernoise à freiner énergiquement Ce faisant, le véhicule a mordu sur le côté de la chaussée pour ensuite se précipiter contre une voiture venant en sens inverse. Son conducteur a été conduit à l'hôpital souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale.

AUVERNIER
Tél. 31 67 46
La Golée
ouvert tous les jours
dès 10 heures

Photos d'identité immédiates
Qualité professionnelle
JEAN SCHŒPFLIN
PHOTOGRAPHE
Terreaux 2 Tél. 25 29 03
Neuchâtel

Le drame qui ensanglante l'Irlande du Nord ne paraît pas près de trouver une solution

BELFAST (AP). — En 48 heures, les désordres qui ont éclaté à Belfast, Londonderry, Newry, et dans d'autres villes de province ont fait 20 morts, des dizaines de blessés et des dégâts se chiffrant par millions de livres, bilan le plus lourd depuis la guerre civile de 1922, et beaucoup pensent que la situation ne fera qu'empirer.

« Nous sommes en guerre contre les terroristes. Notre principal objectif est l'armée républicaine irlandaise qui est illégale », a déclaré le premier ministre M. Faulkner.

Mais les combats de rues, et les incendies qui se poursuivent démontrent de façon évidente que les terroristes n'ont pas été touchés par les mesures d'internement et ne se trouvent pas tous derrière les murs de la prison de Grumlin.

Les dirigeants des deux factions extrémistes rivales considèrent que l'initiative gouvernementale sera pratiquement inopérante. « Il n'existe pas assez de prisons pour nous enfermer », a déclaré Bernadette Devlin, « leader » du mouvement des droits civiques, et elle a lancé un appel aux catholiques pour qu'ils descendent dans la rue.

« Il n'y a pas suffisamment de soldats, dit-elle, pour venir à bout d'un peuple courageux et résolu à ne pas se laisser abattre ».

« Cette mesure vient trop tard et elle est inopportune », a déclaré de son côté, le pasteur Ian Paisley, « leader » des militants protestants.

A son avis, il y a longtemps que les membres de l'I.R.A. et leurs sympathisants auraient dû être déférés devant les tribunaux et jugés en vertu de la loi contre les actions subversives.

Quant au parti de l'Alliance de tendance modérée, il considère qu'en décidant l'internement, le gouvernement a apporté de l'eau au moulin de la propagande de l'I.R.A.

LE NERF DE LA GUERRE

Pour bénéficier du soutien des catholiques d'Ulster, l'I.R.A. compte sur le désir quasi mystique d'unité nationale de la plupart d'entre eux et sur leur crainte de nouveaux massacres tels que ceux qui ont eu lieu périodiquement à Belfast presqu'à chaque génération depuis 150 ans.

La caisse de l'I.R.A. est alimentée grâce aux coups de main contre des établissements bancaires à des extorsions de fonds et aux contributions des communautés d'émigrés irlandais.

Des attaques de banques par des groupements paramilitaires ou des hommes armés ont lieu presque chaque semaine dans l'agglomération londonienne.

Dans les rues des quartiers protestants de Belfast l'Union Jack, symbole de fidélité à la couronne d'Angleterre, a cédé la place sur beaucoup de façades au drapeau rouge et blanc de l'Ulster, signe que beaucoup de protestants acceptent le risque de faire cavalier seul.

Ils craignent que la Grande-Bretagne ne soit lassée de jouer depuis deux ans un rôle ingrat de police dans cette province et qu'elle n'incline à céder aux démarches de Dublin en faveur de l'unification de l'Irlande, solution qui les réduirait à une minorité, les catholiques étant alors en majorité.

VU DE LONDRES

Ils s'inquiètent, en outre, du changement qui s'est opéré dans la position des dirigeants travaillistes à l'égard du problème irlandais, notamment celle de M. Stewart, ancien secrétaire au Foreign office, qui passe pour être maintenant favorable à l'unification de l'Irlande.

Les « leaders » du parti unioniste protestant qui est au pouvoir en Ulster, trouvent peu de consolation à cet égard auprès du parti conservateur. M. Maudling, secrétaire à l'Intérieur qui est responsable des affaires d'Irlande du Nord, est considéré, à Belfast, comme étant profondément déçu par les conséquences de l'engagement britannique en Ulster au cours des deux années écoulées.

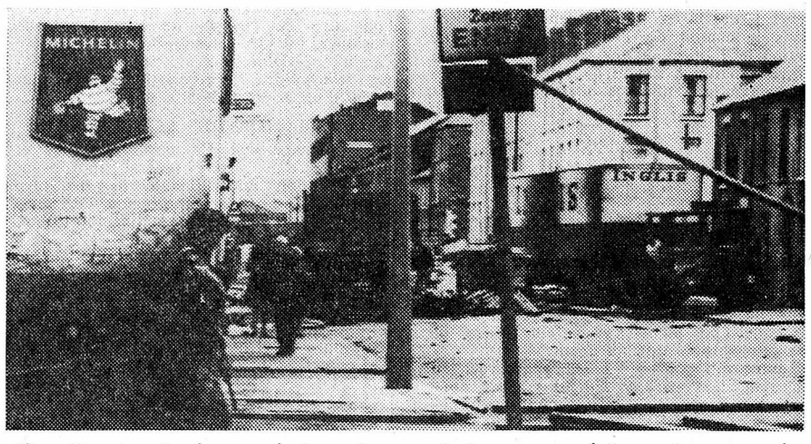

Eliza Street, où des combats ont opposé troupes anglaises et commandos irlandais.

(Téléphoto AP)

Le patron de l'uranium tchèque s'évade d'une prison de Prague

MUNICH (AP). — Selon des renseignements de sources tchèques, M. Bocek, 54 ans, directeur des mines d'uranium de Techécoslovaquie de 1962 à 1969, qui avait été « épuré » lors de l'invasion soviétique et par la suite incarcéré, s'est évadé le mois dernier d'une prison de Prague, et n'a pas encore été retrouvé malgré les recherches intensives de la police.

M. Bocek, qui avait appartenu à la résistance pendant l'occupation nazie, avait été arrêté en septembre 1970 et il était accusé de sabotage. Le 7 juillet dernier, il avait été transféré de la prison de Ruzyne dans celle de Pankrac, à Prague, pour interrogatoire.

Profitant du relâchement de la surveillance de ses gardiens alors qu'il attendait dans un couloir, il aurait réussi à prendre le large et à gagner une retraite sûre.

Il aurait fait l'objet d'une chasse à l'homme déclenchée par la police dans la deuxième semaine de juillet et dont l'ampleur attira l'attention du public.

Selon ces renseignements, qui ne sont pas encore confirmés, il se trouverait encore caché en Tchécoslovaquie.

D'après une autre version il se serait réfugié à l'Ouest.

Edward Heath, l'Irlande et un calme plat inattendu...

LONDRES (AFP). — Tandis que les combats de rue reprenaient à Belfast, M. Heath se trouvait immobilisé mercredi à bord de son yacht « Morning Cloud » sur une mer d'huile au large du cap Lard.

Néanmoins, le premier ministre britannique a contribué à la victoire de la Grande-Bretagne dans la coupe de l'Amiral devant une forte équipe américaine qu'elle a devancée de 49 points. Outre le « Morning Cloud » l'équipe britannique dirigée par M. Heath, comprenait deux autres yachts, le « Prospect of whitby » et le « Corantes ».

C'était la quatrième et dernière journée de la régate « Fastnet » dernière d'une série de 4 épreuves pour déterminer le vainqueur de la prestigieuse coupe de l'Amiral.

Le résultat de cette coupe dépendait de la performance du « Morning Cloud ».

Grâce à sa radio, le chef du gouvernement britannique est constamment tenu au courant des événements d'Irlande du Nord.

D'autre part, si la présence de M. Heath se révélait indispensable à Downing Street, il est vraisemblable qu'il pourrait y être emmené par hélicoptère, comme le réclamait d'ailleurs le « Daily Mail ».

Selon ce journal, « si un hélicoptère a pu mardi emmener des prisonniers de l'IRA jusqu'à un navire anglais, un hélicoptère peut venir chercher M. Heath pour l'emmener à Londres ».

Ce sourire du yachtman heureux : celui de M. Heath avant les événements que l'on sait, le jour du départ de la coupe de l'Amiral.

(Téléphoto AP)

Le maire de New-York adhère au parti démocrate

NEW-YORK (AP). — Le maire de New-York, M. John Lindsay, a adhéré hier au parti démocrate, mais a déclaré qu'il ne savait pas encore s'il chercherait à obtenir l'investiture présidentielle de ce parti l'année prochaine.

C'est afin de « combattre pour la création d'une nouvelle direction nationale » que j'ai abondonné le parti républicain dont j'ai été membre tout ma vie, a-t-il dit.

« Dans un certain sens, cet acte représente la reconnaissance de l'échec de vingt années de vie active dans l'aile progressiste du parti républicain », a-t-il ajouté.

Pas de trêve estivale en France : nouvelle offensive de l'opposition et des syndicats

Il n'y aura pas eu, cette année, de trêve politique estivale en France. La découverte des scandales immobiliers et financiers a fourni à l'opposition un cheval de bataille inespéré qu'elle s'est empressée d'enfourcher pour accuser l'UDR et le régime.

Certaines personnalités « gaullistes » sont en effet impliquées dans ces scandales. Un second cheval de bataille lui a été procuré par la révélation des décisions déjà prises et à venir du gouvernement en matière d'augmentation des tarifs de certains services publics comme le gaz, l'électricité, les transports, les télécommunications ou de produits fournis aux consommateurs par l'Etat, comme les cigarettes.

EXPLOITATION

Les scandales et les hausses ont provoqué un mécontentement que l'opposition politique (les partis de gauche) et l'opposition syndicale ont exploité sans tarder. Les faits fournissent ainsi, en pleines vacances, aux partis de l'opposition de gauche un « Ciment» qu'ils avaient bien du mal à faire prendre. Ils ont réconcilié et rassemblé dans une action commune les diverses centrales syndicales plus ou moins « sœurs ennemies », et la nouveauté peut-être la plus importante du point de vue politique pour l'avenir, est que l'on assiste à la création d'un « front commun » politico-syndical de lutte contre le gouvernement.

COTE D'ALERTE

L'événement est assez inquiétant pour que, interrompant ses vacances, le premier ministre ait décidé, après avoir hésité plusieurs jours, de rentrer rapidement dans la capitale. Nouveau patron du parti socialiste rénové et élargi, l'ancien candidat à la présidence de la République contre De Gaulle, François Miterrand, a offert aux communistes pour juger de leur bonne volonté de créer les conditions d'une alliance de front populaire électorale et éventuellement de gouvernement, dans des « actions concrètes législatives ou autres ».

A LA RENTRÉE

Les centrales syndicales y compris « Force ouvrière » (socialiste) qui avait jusqu'ici recommandé la concertation avec le pouvoir, reprochent au gouvernement de prêcher la sagesse et la modération aux salariés (et aux patrons) alors qu'il ne se conforme pas lui-même à la règle qu'il demande à ses partenaires sociaux de respecter : la stabilité de l'équilibre fragile prix-salaires.

Soulevant le même problème en termes politiques, François Mitterrand, dans une lettre ouverte au premier ministre, pose la question du rôle du secteur public dans l'économie et accuse le gouvernement de mener une politique qui est « la négation de l'intérêt collectif ». En même temps, il déposait une demande d'interpellation pour la rentrée parlementaire.

Jean DANÈS

La température du sous-sol lunaire

HOUSTON (AFP). — La température sous la surface de la Lune est plus élevée qu'on ne le pensait et augmente avec la profondeur, a indiqué le docteur Marcus Langseth. Ceci pourrait signifier que l'astre possède un noyau chaud.

Le docteur Langseth, de l'observatoire géologique Lamont-Doherty, chargé de l'étude des mesures thermiques des deux trous creusés sur la Lune par l'astronaute David Scott, commandant de la mission Apollo 15, a constaté une augmentation de la température sur la Lune avec la profondeur.

Les trous creusés sur la Lune devaient avoir originellement une profondeur de trois mètres, mais Scott éprouva des difficultés à forer la surface au point où le module lunaire s'était posé. Aussi les trous n'ont-ils respectivement qu'un mètre cinquante et un mètre de profondeur.

« A 80 cm de profondeur, la température dans les deux trous est de moins 23 degrés centigrades, a précisé le docteur Langseth, soit environ 20 degrés de plus que nous ne nous y attendions, ce qui a pu susciter des spéculations sur l'existence éventuelle d'un noyau chaud. »

ATTENDRE UN PEU

Le docteur Langseth a toutefois souligné qu'il ne serait pas possible de déterminer avant une quinzaine de jours quelle quantité de chaleur provient de l'intérieur de la Lune et quelle quantité provient de l'effet du rayonnement du soleil sur le sol lunaire. Le centre de Houston doit procéder dans quelques jours à une expérience à cette fin. Lorsque la nuit lunaire commencera, dans la région d'atterrissage d'Apollo, le centre de Houston dirigera par télécommande la mise en marche des quatre petits instruments de chauffage électriques fixés sur chaque tube de forage.

Les savants pourront observer ainsi les changements de température et déterminer la capacité du sol lunaire à absorber ou à transmettre la chaleur.

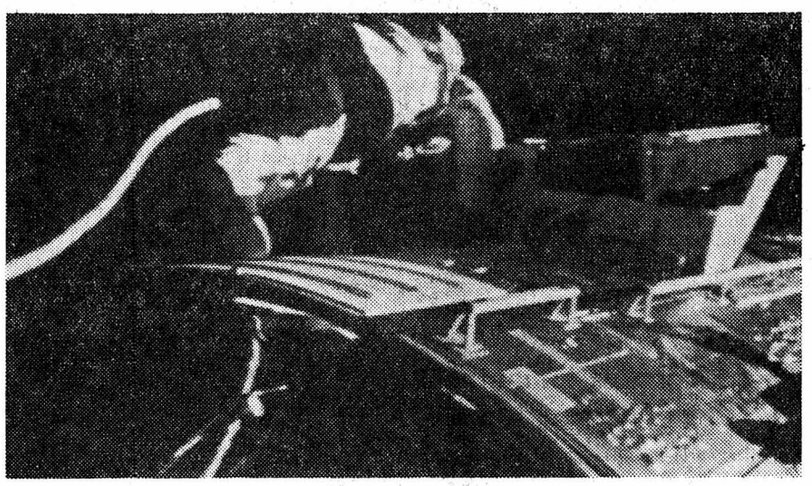

Une autre image : celle de la marche de Worden dans l'espace.

(Téléphoto AP)

Grande première cardiaque aux Etats-Unis

DÉTROIT (Michigan) (AFP). — Une équipe de chirurgiens dirigée par le Dr. Adrian Kantrowitz a implanté un cœur artificiel en partie mécanique sur un homme de 63 ans. L'opération a duré 12 heures.

La direction de l'hôpital ne révèle pas le nom, ni l'état de l'opéré, mais déclare qu'il est vivant.

C'est la première fois qu'est implanté sur un être humain un cœur artificiel d'un nouveau modèle en partie mécanique. Cet appareil ressemble à celui que le Dr Cooley avait utilisé à l'hôpital Saint-Luke de Houston (Texas), en 1969. Le patient sur lequel le cœur artificiel avait été implanté était âgé de 47 ans. Après 65 heures, cet appareil fut remplacé par un organe humain, mais le malade mourut 30 heures après la greffe du cœur humain.

Le Dr Kantrowitz, qui vient de réaliser cette « première » est le chirurgien qui, le 6 décembre 1967, a fait la deuxième transplantation cardiaque au monde. Il a également mis au point un appareil qui permet au cœur de battre régulièrement.

Un représentant de l'hôpital Sinaï de Détroit où a eu lieu l'opération, a indiqué que l'opéré était dans un état satisfaisant.

Il a seulement précisé que le patient avait subi une grave défaillance cardiaque avant d'être opéré mardi soir.

Nouveaux records de baisse sur les cours du dollar en Europe

PARIS (AP). — Le dollar a fait l'objet mercredi de nouvelles pressions sur les marchés européens, enregistrant de nouveaux records de baisse à Francfort et tombant en Angleterre à son plus bas niveau depuis la dévaluation du sterling, en novembre 1967.

La Banque d'Angleterre a été contrainte d'acheter une importante quantité de dollars, et le sterling a coté en clôture 2,4196 dollars, soit deux points seulement au-dessous du cours plafond, contre 2,4194 dollars à l'ouverture.

Selon les opérateurs, les achats d'or par la banque ont été les plus importants depuis le début de la crise actuelle, et pourraient avoir atteint 300 millions de dollars.

A Francfort, où le marché a été nerveux et où l'on a évoqué un « ping-pong du dollar » celui-ci a coté à l'ouverture 3,4075 marks et au fixing 3,4085 marks, pour retomber en clôture à 3,4035 marks, record en baisse. Ce taux correspond à une réévaluation du mark d'environ 7,1 pour cent.

UN PEU PARTOUT

A Zurich, le dollar a été coté 4,0585-4,0615 f.s., contre 4,0660-4,0640 f.s. la veille. Les achats de francs suisses ont été très importants, et la Banque Centrale est intervenue pour acheter des dollars, au taux de soutien volontaire de 4 fr. 06.

On estime que la banque a absorbé, au cours des cinq dernières séances, plus d'un milliard de dollars.

Le marché a été calme à Paris, où la Banque de France a acheté des dollars au cours plancher de 5,5125 f.f. On a coté en clôture 5,5125-5,52275 f., contre 5,51275-5,5135.

A Milan, le dollar qui avait coté la veille 620.69 lires, s'est affaibli à 620,54 lires, après avoir touché le cours plancher de 620,50 lires. Cependant les transactions ont été peu nombreuses, et il ne semble pas que la Banque Centrale soit intervenue.

De son côté, l'or a poursuivi son repli, après les cours records de lundi.

Commentant la baisse continuelle du dollar, le « Times » a déclaré mercredi : « Il ne fait aucun doute que le dollar est surévalué »

Suez : un mini plan israélien ?

JÉRUSALEM (Reuter). — Le Gouvernement israélien a proposé un plan en deux temps pour le retrait de ses forces de la région du canal de Suez dans le cadre d'un accord intermédiaire avec l'Egypte pour la réouverture du canal de Suez, rapporte le quotidien du soir « Maariv ».

Citant des sources diplomatiques, le quotidien rapporte que les dirigeants israéliens ont fait ces propositions au cours de leurs entretiens la semaine dernière à Jérusalem avec le secrétaire d'Etat adjoint américain M. Sisco.

Au cours de la première phase du plan, les forces égyptiennes ne seraient pas autorisées à traverser le canal, les forces israéliennes opéreraient un retrait minimum pour permettre à l'Egypte de faire les opérations de renflouement des navires bloqués dans le canal et le nettoyage de la voie d'eau.

Dès que le canal sera de nouveau opérationnel et que la vie aura repris son cours normal, les forces isréaliennes se replieraient sur une seconde ligne à quelques kilomètres de la voie d'eau, croit savoir le journal.

UN FAIT PAR JOUR

BERLIN

I.-

Au début de juillet, alors qu'en compagnie de Pompidou, Brandt remontait le cours du Rhin, le chancelier allemand se laissa aller à quelques confidences. Ainsi, à bord de la « Lorelei », se prit-il à murmurer : « Il y a une chance raisonnable d'accord sur Berlin ».

Il y a 10 ans que Berlin est non seulement une ville, mais aussi une frontière. Dix ans demain, un peu après minuit. C'est un bail et aussi, peut-être, la fin de certaines illusions.

A vue humaine, Berlin ne sera plus la capitale d'une nouvelle Allemagne. Personne, aujourd'hui, ne veut mourir pour Berlin. Les Soviétiques n'ont nullement l'intention de monter à l'assaut de l'ancienne capitale allemande, puisque, avec beaucoup de fourberie et une infinie patience, dans la logique des accords de Moscou et de Varsovie, ils attendent de recueillir un de leurs plus grands succès diplomatiques de l'après-guerre : investir, par le trou berlinois, une Allemagne jadis revancharde. L'Ouest, suprême espoir, et suprême pensée du Kremlin. L'Ouest, la priorité des priorités.

Nous avons vécu — je parle pour ceux qui se souviennent — des jours et des mois qui sentaient fort la guerre approchante. Pendant des semaines, des millions de gens, en Europe, ont eu l'impression que la Troisième Guerre mondiale était à portée de la plus prochaine édition de leur journal. Tant de rumeurs, de phrases historiques, tant d'armées en apparence en mouvement, et toutes prêtes déjà pour les manœuvres ultimes : que voulait-on de plus ? Les conditions semblaient réunies pour l'explication suprême, pour terminer, enfin, cette Seconde Guerre mondiale, dont une incroyable maladresse des généraux alliés avait fait avorter la conclusion.

Mais, tout cela était-il vraiment vrai ? Je veux dire qu'une fois le temps passé et l'histoire ayant heureusement pris la place des passions du jour, est-il bien sûr, aujourd'hui, que le danger ait été si grand hier ? Etait-il possible qu'en 1948, c'est-à-dire 3 ans après que 50 millions d'êtres humains eurent payé de leur vie une victoire ou une défaite, oui, était-il possible et concevable que les survivants se dirigent vers un nouvel holocauste ? Le monde, d'ailleurs, en avait-il la force ? Les héros, j'en ai la mémoire fidèle, étaient, ici et là, vraiment très fatigués.

Quelques années plus tard, c'est-à-dire en cette nuit du 12 au 13 août, au moment précis où les télétypes des agences d'information de l'Allemagne de l'est commencèrent à diffuser le communiqué des pays du Pacte de Varsovie, était-il croyable qu'à propos de Berlin, et le fait atomique étant devenu ce qu'il était, une nouvelle tragédie saute à la gorge de l'Europe et du monde ?

Dans le feu de l'action, et les événements étant dramatisés, beaucoup l'ont cru sans doute. Mais aujourd'hui ? Aujourd'hui, c'est autre chose, parce que d'abord, la situation politique est fondamentalement différente. Et puis, parce que les uns après les autres, des documents ont été découverts, des dossiers mieux lus et confrontés avec d'autres. Parce que certaines révélations ont été faites et qu'en définitive, et même pour Berlin, le temps s'est montré galant homme.

On a mieux lu et compris, par exemple, le discours de Churchill dans lequel le « vieux lion » rugissant une dernière fois, avait dénoncé le rideau de fer qui, avait-il dit, descendait sur l'Europe. Churchill, en effet, avait bien dit cela. Mais il avait aussitôt ajouté : « Ce rideau de fer qui va de Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique ». Dans un moment de crise, et les rumeurs affluant de toutes parts, en gens pressés que nous sommes, cela nous avait paru être un détail sans importance. La nuance était pourtant capitale, car cela prouvait que l'Angleterre situait ce rideau de fer DERRIÈRE la frontière occidentale de la zone d'occupation russe.

Et puis, même en URSS, il arrive que s'ouvrent certaines archives. Le 10 novembre 1958, Khrouchtchev somme les alliés d'accepter « dans les six mois un nouveau statut pour Berlin ». Mais dans les débats maintenant connus du Soviet suprême, Mikoyan insiste sur le fait que M. K. « n'a jamais présenté le moindre ultimatum » aux Occidentaux.

La crise s'exaspère, mais en décembre 1959, Kozlov déclare aux dirigeants américains : « Le sort de l'univers ne doit pas dépendre de Berlin » !

Quelques semaines plus tard, Nixon était à Moscou et invitait M. K. aux Etats-Unis. La guerre de Berlin n'aurait pas lieu...

L. GRANGER

(à suivre)

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

L'avion russe : nonante-sept victimes

MOSCOU, (DPA). — Un appareil de ligne soviétique, transportant de nombreux passagers entre Odessa et Wladiwostok s'est écrasé sur l'aéroport d'Irkoutsk, a-t-on appris mercredi à Moscou. L'appareil serait un bi-moteur TU 104 le type d'avion le plus ancien utilisé en Union soviétique pour le transport des passagers.

Cependant, on a pu apprendre que 97 passagers soviétiques ont trouvé la mort dans l'accident.

L'avion qui avait abordé la piste à trop grande vitesse s'est retourné lorsque le pilote a tenté d'arrêter son élan, indique-t-on. Aucun des membres d'équipage n'a survécu à l'accident.

Selon l'enquête, l'excès de vitesse à l'atterrissage serait dû à un fonctionnement défectueux du tableau de bord qui n'a pas indiqué la vitesse exacte de l'appareil au moment de son approche de la piste.

Cependant, le plus récent accident connu, bien que jamais officiellement confirmé par les Soviétiques, s'est produit à Leningrad le 31 décembre 1970. D'après des représentants de compagnies aériennes occidentales, un Iliouchine-18, qui partait pour l'Arménie, s'écrasa au décollage. Quelque 90 personnes furent tuées.

France : contrôles anti-choléra

MARSEILLE (AFP). — Plusieurs cas de choléra ayant été signalés en Algérie, des certificats de vaccination contre cette maladie doivent obligatoirement être présentés par tous les passagers venant de ce pays à leur arrivée au port ou à l'aérodrome de Marseille.

Cette mesure est effective depuis le début de cette semaine.

A Orly, d'autre part, tous les passagers en provenance d'Oran doivent être muni d'un certificat de vaccination anticholérique.

Crime odieux près de Londres

LONDRES (AP). — Une fillette de 10 ans, Janice Ersser, a été étranglée et violée à 200 mètres de chez elle, mardi, près de Watford, au nord de Londres, alors qu'elle revenait de la confiserie. Les enquêteurs ont retrouvé près de son corps les cinq pence de bonbons qu'elle venait d'acheter.

La population a été priée de collaborer avec la police pour retrouver son odieux meurtrier qui pourrait être du pays.

Elections sénatoriales en France

PARIS (AP). —Nonante sénateurs appartenant à la série « A » seront renouvelés au cours d'une élection qui se déroulera le dimanche 26 septembre.

Sur ces 90 sièges renouvelables, 85 appartiennent à 37 départements métropolitains — de l'Ain à l'Indre — un à la Guyane, deux à al Polynésie française et aux îles Wallis et Futuna, et enfin deux aux représentants des français établis hors de France.

Le lancement d'Eole

PARIS (AP). — Le satellite météorologique français « Eole » sera lancé lundi 16 août par une fusée américaine « Scout » de la N.A.S.A. à partir du centre spatial de Wallops Islands en Virginie. Ce satellite aura pour mission d'observer l'évolution générale de la troposphère, et sera le premier à fournir des paramètres numériques de l'atmosphère interrogera 500 ballons sondes qui seront lancés à partir de trois stations établies en Argentine.

La Seine polluée

ROUEN (AP). — C'est la plus grosse hécatombe depuis cinq ans. Des milliers de poissons morts descendent la Seine depuis dimanche au gré des marées, entre Saint-Aubin-les-Elbeuf et Oissel, à quelques kilomètres en amont de Rouen.

Cela se produit chaque année à la fermeture des usines, mais cette fois l'hécatombe a pris une ampleur considérable. Sans doute une fois de plus, une cuve d'acide se sera vidée subrepticement.

Toujours plus de drogués en Allemagne de l'Ouest

MAYENCE (AFP). — 4374 kilos de haschich ont été saisis par les douanes de la R.F.A. en 1970 soit pratiquement le double par rapport à l'année 1969.

On assiste, en Allemagne de l'Ouest à une progression alarmante du trafic de la drogue, car en 1968, la quantité de chanvre indien saisie n'était que de 382 kilos, a déclaré à Mayence un porte-parole de l'Institut de criminologie des douanes fédérales.

Cette tendance est également enregistrée pour les drogues violentes. En 1970, les douanes ont saisi 35 kg d'opium brut et 494 grammes d'héroïne. De janvier à août 1971. La quantité d'héroïne saisie atteint déjà plus de 500 grammes.

Le nombre des délits sur les stupéfiants progresse d'une façon vertigineuse. L'an dernier, il a augmenté de 238,2 pour cent par rapport à 1969 pour atteindre le chiffre de 16.104. Plus de 65 pour cent des coupables étaient des jeunes de moins de 21 ans.

Le marathon pour Berlin

BERLIN (AP). — Les ambassadeurs des quatre Grands se sont réunis pendant huit heures et demie mercredi et ont annoncé qu'ils auront une troisième journée d'entretiens aujourd'hui.

L'ambassadeur américain qui présidait la séance de mercredi au palais de l'ancien conseil de contrôle allié, a déclaré aux journalistes que les conversations reprendront jeudi à 9 h et qu'il sera annoncé alors si une quatrième journée d'entretiens aura lieu vendredi.

Le vendredi 13 août est le dixième anniversaire de la construction du « mur de Berlin ».

M. Sauvagnargues, l'ambassadeur de France, a déclaré que l'atmosphère de cette deuxième journée était « bonne comme d'habitude » et que « nous faisons des progrès tous les jours ».